Les fins d'empires : Augustule, le Romulus sans louve

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14774 – 7 F

MERCREDI 29 JUILLET 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le Liban sous influence

LE premier ministre libanais a raison de souligner qu'il est grand temps de renouveler le Parlement de son pays. Les députés qui y siègent encore détiennent un regrettable record avec un mandat qui aura duré vingt ans... Pour cause de guerre.

Mais la guerre est-elle vraiment finie? Juste avant d'arriver, lundi 27 juillet, en France – pour une première visite officielle en dehors du monde arabe, – M. Rachid Solh a affirmé que les élections législatives qui doivent être organisées, fin août-début septembre, seront « libres et démocratiques » dans « toute l'acception » de ces termes. Il estime que le scrutin est nécessaire, sans plus attendre, « maintenant que la situation le permet ».

CE n'est pas l'avis de la majorité des chrétiens libanais qui viennent de faire grève pour manifester leur opposition à ce projet. Et M. Solh n'ignore pas que, sur la valeur qu'aura le scrutin, il existe de très sérieux doutes en Occident, et notamment en France, avec laquelle le Liban entretient de vieilles et complexes relations. Quelle réelle signification peut avoir une consultation organisée alors que les troupes syriennes se trouvent toujours dans la majeure partie du pays et qu'Israël occupe une fraction non négligeable du Sud? Les séquelles de la guerre sont encore énormes.

Ce n'est un secret pour personne que les Syriens sont quasiment en mesure de faire la pluie et le beau temps au Liban. Surtout depuis qu'à la faveur du conflit du Golfe, s'étant rangé du côté des alliés, le régime de Damas a obtenu la fin de la « rébellion » du très nationaliste général chrétien Michel Aoun et, partant, un semblant de normalisation. Le président Hraoui et son gouvernement ne peuvent pas refuser grand-chose à un puissant voisin qui n'a jamais formellement reconnu l'indépendance du Liban.

PARIS a souvent dit que les Syriens devaient se replier avant que des élections « libres » puissent avoir lieu. Mais que peut la France? Elle n'est apparemment pas prête à ouvrir une crise avec Damas, pas plus que les Etats-Unis, qui ne veulent certainement pas remettre en cause une précieuse alliance au moment où il faut de nouveau faire face à l'Irak. Le secrétaire d'Etat américain vient de rencontrer le président Hafez El Assad et s'est borné à constater que Washington et Damas n'étaient pas d'accord sur tout, notamment sur les modalités du retrait syrien au Liban. Or, à Damas, on indique à présent que le repli annoncé pour septembre n'est plus certain... Les dirigeants américains, eux-mêmes en campagne électorale, ne sont pas davantage disposés à faire pression sur Israël pour une évacuation du sud du Liban.

Dans ces conditions, le Liban risque de rester un pays sous influence, sinon sous tutelle, et certains chrétiens qui aujourd'hui protestent contre la dépendance de leur pays et l'impossibilité d'organiser un scrutin vraiment libre peuvent se souvenir avec amertume que ce sont eux qui autrefois ont fait appel aux troupes syriennes puis se sont alliés aux Israéliens.

Lire page 4 l'entretien avec le premier ministre libanais M. Rachid Solh



En renforçant leur présence militaire dans le Golfe

Les Etats-Unis maintiennent la pression sur l'Irak

En dépit du compromis intervenu entre l'Irak et l'ONU dans la « crise du ministère de l'agriculture » à Bagdad, les Etats-Unis n'excluent toujours pas une éventuelle intervention militaire contre Bagdad. Washington a notamment annoncé, lundi 27 juillet, l'envoi dans le Golfe d'un deuxième porte-avions, le « John-Fitzgerald-Kennedy », et le déploiement de missiles anti-missiles Patriot à Bahreïn et au Koweït. Des manœuvres conjointes sont également en préparation avec le Koweït.

NEW-YORK

de nos correspondants

Fort mécontents d'avoir eu à négocier avec le président irakien, M. Saddam Hussein, dans la « crise du ministère de l'agriculture » (1), les Etats-Unis ont poursuivi, lundi, leurs préparatifs militaires pour une éventuelle intervention contre l'Irak qu'ils accusent de violations systématiques des résolutions de l'ONU.

Le président George Bush avait averti dimanche que la crise n'était pas finie, que la *« tension allait continuer »* et que le conflit avec l'Irak ne se limitait pas à la question de savoir si une équipe d'inspecteurs de l'ONU allait, ou non, pouvoir pénétrer dans le ministère de l'agriculture à Bagdad. Lundi, il a encore haussé le ton, assurant que M. Saddam Hussein allait devoir, de bon ou de mauvais gré, respecter toutes les résolutions de l'ONU et conditions du cessez-le-feu qui a mis fin à l'opération « Tempête du désert ». Un tantinet sibyllin et sur le ton de la menace, M. Bush a lancé : *« Il ne le sait peut-être pas, mais il va respecter les résolutions. »*

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

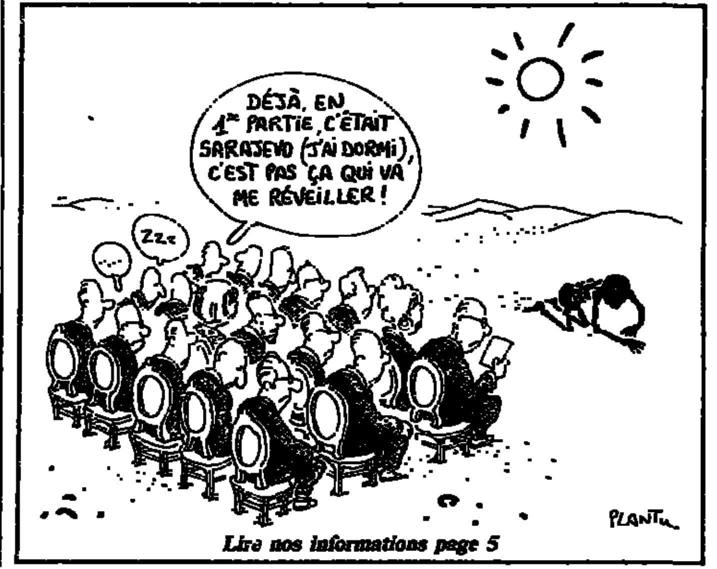
Lire la suite et nos informations page 4

(1) Les experts de l'ONU à Bagdad n'ont pu pénétrer dans le ministère de l'agriculture irakien qu'ils soupçonnaient d'abriter des documents et du matériel relatifs à l'armement chimique.

A l'initiative de l'ONU

Une opération humanitaire est envisagée en Somalie

Le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé, lundi 27 juillet, d'envoyer une mission chargée de préparer une importante opération humanitaire en Somalie, pays ravagé par la guerre civile, et dont la population est touchée par la famine. Sous l'influence du secrétaire général de l'organisation, M. Boutros Boutros-Ghali, une résolution a été adoptée, qui envisage notamment la mise en place d'un pont aérien destiné à acheminer l'aide humanitaire.



Lire nos informations page 5

Pour débloquer le conflit

Des propositions aux intermittents du spectacle

M. Jean-Pierre Vincent, directeur du Théâtre des Amandiers à Nanterre, vient de remettre à M. Jack Lang, ministre de la culture et de l'éducation nationale, un rapport sur la situation des comédiens et des techniciens du spectacle. Ce document devrait servir à l'information des partenaires sociaux dans leurs négociations, qui doivent reprendre mercredi 29 juillet.

Outre ses propositions (comme l'instauration d'un Centre national du spectacle, à l'image de celui du cinéma), le rapport met en valeur le caractère spécifique de cette activité professionnelle. Il insiste sur un élément essentiel : la qualité de vie d'un artiste ne tient pas seulement au montant de ses cachets, de ses salaires ou de ses ASSEDIC. Faire du théâtre, c'est répondre à une ambition artistique. M. Vincent éclaire les contradictions entre un besoin normal de sécurité et les effets pervers de l'idéologie libérale, qui accentue la mentalité « nomade » des comédiens. Les intermittents du spectacle redoutent que la modification de leur régime particulier d'indemnisation proposée par le patronat ne vienne bouleverser leur statut.

C. G.

Lire page 12

La Russie déboussolée

En quête de survie, le pouvoir veut éviter la paralysie du pays

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« Mais qu'ils nous donnent au moins un os à ronger ! » : elle enrage, Liéna, de ne rien comprendre à ce qui se passe aujourd'hui dans son pays. Cette étudiante, qui fut de tous les combats démocratiques, avoue que, parfois, il lui arrive de regretter le temps d'avant : *« Les choses étaient claires, il y avait les bons et les mauvais ; et, surtout, nous avions l'espoir qu'un jour cela changerait. »* Liéna n'est pas la seule à être perplexe. *« Je ne vois pas comment la Russie pourrait retourner en arrière, mais je ne vois pas non plus comment elle pourrait avancer. Et comme il semble impossible que la situation actuelle perdure,* conclut un diplomate européen, *que pouvons-nous faire ? »* Prier, peut-être?

L'incohérence a succédé à l'absurdité communiste. *« Tout a changé ici »*, dira ainsi cet étranger qui a pu se rendre, sans le moindre contrôle ni la moindre autorisation préalable, dans une ville située à une centaine de kilomètres de Moscou. *« Rien n'a changé »*, rétorquera cet autre étranger, invité le même jour au même endroit et qui dut rebrousser chemin pour n'avoir pas averti les autorités de cette migration momentanée.

Ce paysan a le droit de cultiver sa terre librement, mais, comme il ne travaille plus en kolkhoze, il a besoin, chaque fois qu'il veut de l'essence, de l'autorisation de la mairie.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 3

LES JEUX OLYMPIQUES

Ages d'or

Sans efforts apparents, l'équipe olympique de basket-ball américaine a poursuivi, lundi 27 juillet, sa marche victorieuse aux dépens des Croates, la formation qui semblait pourtant la plus à même de lui offrir quelque résistance.

Le rêve américain s'est aussi matérialisé dans l'eau du bassin de natation avec la victoire du « vieux » Pablo Morales, sur 100 mètres papillon. Toutefois, ce sont deux jeunes Asiatiques de moins de quatorze ans qui ont forcé l'admiration des spectateurs de la piscine : la Japonaise Iwasaki, championne du 200 mètres brasse, et la Chinoise Mingxia Fu, lauréate au tremplin de haut vol.

Lire pages 8 et 9 les articles de nos envoyés spéciaux
GÉRARD ALBOUY, MICHEL BOLE-RICHARD
JÉRÔME FENOGLIO, CORINE LESNES et BÉNÉDICTE MATHIEU

Bruno Peyron vainqueur de l'Atlantique

Le Baulois Bruno Peyron a amélioré de quelque deux heures le record de la traversée en solitaire de l'Atlantique nord établi par Florence Arthaud en 1990.

page 22

L'ÉTÉ FESTIVAL

A Toulouse, une exposition retrace une histoire de la peinture française juste avant l'apparition du mouvement Support/Surface. Les œuvres choisies rappellent le rôle de plusieurs artistes des années 50 (Simon Hantaï, Jean Degottex) dans la formation de la *génération suivante* (Claude Viallat, François Rouan).

Georges Lavaudant marquera Avignon 92. Après son *Terra Incognita*, le metteur en scène propose *Pawana*, d'après un texte de Le Clézio sur les chasseurs de baleines.

pages 12 et 13

SCIENCES MÉDECINE

■ Superphénix et les Japonais ■ Le rêve évaporé du commandant Roudaire ■ Pour une médecine d'hommes libres, par le docteur Jean Carpentier.

pages 10 et 11

Le sommaire complet se trouve page 22

Les vigies de l'Elysée

Le secrétariat général de la présidence de la République a été profondément renouvelé

par Alain Rollat

L'Elysée vient de vivre une révolution. Une métamorphose tranquille. Tellement discrète, même, qu'aucun écho n'en a été perçu hors les murs du palais. Seuls les lecteurs les plus assidus du *Journal officiel*, attentifs aux arrêtés qui rythment la vie ouatée des cabinets, en ont été les témoins : en un an et demi, le secrétariat général de la présidence de la République a connu la mue la plus complète que l'on ait pu observer – de mémoire d'entomologiste des sciences politiques – depuis l'élection de M. François Mitterrand à la tête de l'Etat.

Ils ne sont d'ailleurs plus que six rescapés de l'équipe élyséenne du printemps 1981. Trois hommes : M. Hubert Védrine, le chef d'orchestre, depuis qu'il a succédé à M. Jean-Louis Bianco, en mai 1991, aux fonctions prééminentes de secrétaire général ; M. Pierre Dreyfus, l'ancien ministre de l'industrie, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-cinq ans, qui achève sa brillante carrière en conservant son poste de chargé de mission ; M. François de Grossouvre, le confident passe-muraille du chef de l'Etat, en charge officielle du comité des chasses présidentielles. Trois femmes : Mme Paule Dayan, « le » magistrat du président ; Mme Laurence Soudet, l'ancienne directrice du *Courrier de la République*, chargée de mission pour tout ce qui touche au monde de l'édition ; Mme Paulette Decraene, l'infatigable responsable du secrétariat particulier. Les cinquante autres membres du secrétariat général ont rejoint l'Elysée plus tard et une quinzaine d'entre eux l'ont fait depuis la fin de 1990.

Lire la suite page 6

LES FINS D'EMPIRES

Dernier regard sur la chute de Rome : un bel enfant élevé à la pourpre s'éteint au cœur de la Campanie riante. Ultimes mêlées barbares. ors d'Occident ternis : la dignité impériale passe à Constantinople en 476

Par CLAUDE AZIZA

Un 16 octobre, le préfet de Rome, un Gaulois originaire de Narbonne, quitte la ville où il a exercé ses fonctions pendant trois ans. Avant de partir, le cœur serré, il s'adresse, en vers, à la cité : « *Entends mes paroles, ô reine si belle d'un monde qui est tien, ô Rome, dont la place est parmi les astres de la voûte céleste ! Ecoute mes paroles, mère des hommes et mère des dieux (...). C'est toi que je chante toujours, tant que le permettra le destin, je chanterai.* »

Qui ne croirait entendre là un chantre des plus belles heures de l'Empire, un de ces provinciaux qui repartent les yeux émerveillés par la gloire et la magnificence de Rome ? Et pourtant... Et pourtant, nous sommes en 417 et Rutilius Namatianus, tel est son nom, clôt la littérature latine païenne par un ultime hommage, déchirant, à la splendeur passée. Car, sept ans auparavant, ce fatal 24 août 410, la Porta Salaria s'est ouverte devant le Wisigoth Alaric. Et, aujourd'hui encore, le visiteur peut contempler avec émotion, entre les portes Salaria et Pinciana, une tour du mur d'Aurélien avec ses fenêtres d'où, dans un ultime geste de désespoir, les défenseurs auraient pu lancer quelques traits dérisoires sur les Barbares. Le pillage dura trois jours. Pas de meurtres, pas d'incendies. On ne touche pas aux églises. Car ces Goths sont tout de même des chrétiens ! Les ordres d'Alaric ne furent pas entendus. On ne se contenta pas de piller : on viola, on brûla (les jardins de Salluste, la basilique Aemilia), on se livra au vandalisme.

Dans tout l'Empire, le retentissement de l'événement fut prodigieux. Certes, depuis novembre 408, où pour la première fois Alaric s'était présenté devant Rome, on tremblait. Mais on espérait encore. Certes, Stilicon, le rempart de l'Empire contre les Barbares, venait d'être assassiné, à Ravenne, en août, sur l'ordre de l'empereur Honorius. Mais Rome ne pouvait imaginer que la cour de Ravenne l'avait bel et bien abandonnée. Alaric ne demandait au fond que peu de chose : tout l'or et l'argent de Rome et les esclaves germains qui s'y trouvaient. En échange, il laissait la vie aux Romains. Les négociations traînèrent en longueur. Alaric augmente alors ses prétentions : il lui fallait aussi la Vénétie, la Dalmatie et le Norique, avec en prime le titre de maître de la milice. Et, pour régler le problème, il fait un empereur, Attale. Las, le pouvoir tient bon, à Ravenne, un peu loin du front, et Alaric, après de vains aller-retour entre la cour et sa proie, qu'il ne lâche pas, viole la cité restée *intacte depuis huit siècles : c'est vers 390-385* avant J.-C. que les Gaulois de Brennus l'avaient occupée et incendiée.

Saint Jérôme, qui vit à Bethléem depuis 385, s'est fait l'écho de cette émotion dans sa *Correspondance* : « *Horreur !* s'exclame-t-il, *l'Univers s'écroule (...) Une illustre ville, la capitale de l'Empire romain, a été détruite par un seul incendie. Partout on voit des Romains exilés !* » Ces malheureux qui fuient aux quatre coins de l'Empire, Jérôme s'emploie à les aider, tout comme, plus loin à l'ouest, dans la ville d'Hippone, dont il est évêque depuis 395, saint Augustin, dont les *Sermons* retentissent des clameurs des fugitifs : « *Tout ce qu'on nous a raconté est horrible ; les monceaux de ruines, les incendies, les rapines, les meurtres et les barbaries (...), la ville a cruellement souffert.* » Partout des voix s'élèvent, qui pour accuser le Dieu des chrétiens d'avoir permis cette abomination de la désolation (Augustin y répondra dans sa *Cité de Dieu*) ; qui, comme Paul Orose, pour mettre en cause les tentatives de retour aux pratiques païennes, peut-être encouragées par Stilicon : Alaric, un Barbare certes, mais néanmoins un chrétien, a été choisi pour être l'instrument de la vengeance divine, un peu comme Attila sera le « fléau de Dieu ».

« Tout ce qu'on nous a raconté est horrible ; les monceaux de ruines, les incendies, les rapines, les meurtres, la ville a cruellement souffert », écrit saint Augustin après le premier sac de Rome.

Mais les Romains, qui n'ont point désespéré, se sont remis à rebâtir leur cité. Sans savoir qu'ils ne sont que des condamnés en sursis. Ils ont un petit demi-siècle de tranquillité – toute relative – devant eux : leur destin est déjà fixé. Depuis ce 31 décembre 406, lorsque le Rhin gelé laisse passer une nouvelle vague d'envahisseurs, les Vandales. Des Barbares bon teint, pas romanisés du tout comme l'étaient peu ou prou les Goths, qui mettront un quart de siècle pour passer les colonnes d'Hercule du détroit de Gibraltar en 429 et s'installer tranquillement en Afrique. Où, en octobre 439, après un long siège, leur chef Genséric (ou Geiséric) occupe Carthage et prend le titre de roi. Le fantôme des guerres puniques resurgissait dans les mémoires romaines.

De fait, dès 442, la flotte de Genséric fait voile vers l'Italie. C'est la panique qui se transforme en soulagement général : le Vandale s'est contenté de la Sicile, que l'empereur Valentinien III, s'empresse de lui céder, en échange d'un traité de paix. L'épisode hunnique occupe, on s'en souvient, tous les esprits jusqu'en 453, date de la mort d'Attila. Celle d'Aetius (en 454), tué par l'empereur, ne reste pas longtemps impunie : en 455, ses amis le vengent en assassinant Valentinien III. Deux mois plus tard, appelé à l'aide, peut-être par la veuve de Valentinien, Eudoxie, que le nouvel empereur Petronius Maximus veut contraindre au mariage, Genséric débarque en Italie. Petronius, qui tente de s'enfuir de Rome, est tué et le pape Léon, celui-là même qui, en 451, avait pu convaincre, on ne sait comment, Attila de renoncer à prendre Rome, tente de négocier avec Genséric. Il semble avoir perdu la main : pendant quatorze jours, du 2 au 16 juin (à moins que ce ne soit du 16 au 29) Rome est mise à sac. Tout, le trône d'or, les chars de parade, la vaisselle d'or, la toiture en bronze dorée du Capitole, les dépouilles du Temple de Jérusalem rapportées par Titus, tout fut enlevé. En prime, tout comme en 410 les Goths avaient emmené en otage Galla Placidia, la future impératrice, les Vandales embarquèrent les princesses de la famille impériale, Eudoxie, Eudocie, Placidie la Jeune. Mais il s'agissait de bien plus qu'un simple pillage : les Africains, en grand nombre, avaient rallié les rangs vandales. Au lendemain du sac, l'Afrique entière était annexée. Augustin, heureusement pour lui, si l'on ose dire, était mort en 430, dans sa ville assiégée. Fin du deuxième sac de Rome.

Et les empereurs se succèdent. Certains remarquables, comme l'Illyrien Majorien, tentent désespérément de restaurer la cité, de ne pas céder devant l'adversité. Ils y réussissent encore : en 467, appelé par le nouvel empereur Anthemius, un homme plein d'énergie, Sidoine Apollinaire, originaire de Lyon, vient à Rome pour assister aux noces de la fille de l'empereur et du chef Suève, Ricimer, qui, comme Stilicon puis Aetius, va jusqu'en 472 faire et défaire les empereurs. Tout comme à Constantinople, entre 450 et 471, l'Alain Aspar. Sidoine, devenu préfet de la ville, peut encore contempler une Rome parée du reste de son antique splendeur. Mais cinq ans plus tard, en 472, Ricimer met à bas Anthemius et proclame empereur un dénommé Olybrius, dont l'Histoire retiendra qu'il avait épousé Placidie la Jeune... Le 11 juillet 472, pour la troisième fois, Rome est assiégée. Malgré l'énergie d'Anthemius, retranché dans le Palatin, la ville capitule ; l'empereur, déguisé en mendiant, est reconnu et tué. Encore des scènes de meurtres et de pillage, au milieu de la fureur des armes. La mort de Ricimer, le 20 août de la même année et celle d'Olybrius, le 23 octobre, laissent l'Italie sans maître au pouvoir des Barbares.

Quatre années s'écoulent : l'Empire d'Orient paralysé laisse l'Occident sans renforts, sans secours, sans empereur même. On avait bien élevé à la dignité impériale un certain Julius Nepos, mais il n'était pas pressé d'en prendre possession. On le comprend. De leur côté, les Barbares avaient nommé un incertain Glycerius, qui, d'un naturel pacifique, troqua bientôt le diadème pour la mitre d'évêque de Salone ! Quant à Julius Nepos, retranché dans Ravenne, il s'enfuit devant une formidable coalition de troupes barbares parties de Rome pour assiéger Ravenne. Leur commandant, Oreste, avait connu une fortune bizarre. Quand les Romains avaient cédé la Pannonie, dont il était originaire, à Attila, il s'était mis avec fidélité et efficacité à son service. Après la mort du Hun, il avait resservi Rome avec talent. Devenu général en chef des armées, il était connu et respecté de tous les Barbares. Après la fuite de Nepos, il refusa, pour des raisons demeurées obscures, de prendre la pourpre impériale, qu'il donna à son fils. Le 31 octobre 475 fut ainsi reconnu comme empereur d'Occident un jeune garçon d'une douzaine d'années en qui le hasard avait réuni les noms du fondateur de Rome, Romulus, et de celui du pouvoir impérial, Auguste. Il se nommait Romulus Augustule (le petit Auguste), et ce fut le dernier empereur de Rome.

Mais désormais Rome n'est plus dans Rome. L'Empire romain agonise. Encore dix petits mois et il ne sera qu'un cadavre. Est-il mort de sa belle mort ou bien, au contraire, a-t-il été assassiné ? Ou a-t-il perduré, sous d'autres formes, dans l'Empire byzantin ? On ne tranchera pas ici le vieux débat qui oppose les historiens depuis des siècles. Quoi qu'il en soit, face au petit Romulus Augustule, les prétentions des Barbares ne cessèrent d'augmenter. On les comprend : ils voyaient autour d'eux, en Espagne, en Afrique, en Gaule, les Wisigoths, les Vandales, les Burgondes et bientôt les Francs se tailler des royaumes. Et pourquoi pas les Goths ? Ils exigèrent le tiers des terres de l'Italie, et, devant le courageux refus d'Oreste, mirent à leur tête le Skire Odoacre, fils de ce général d'Attila, Edécon, que nous avons vu à l'œuvre en Gaule.

La guerre reprit donc. Oreste, réfugié à Pavie, y perdit la vie. Son frère Paul trouva la mort près de Ravenne : la campagne avait été brève. Odoacre, qui avait pris le titre de « roi des nations » le 23 août 476, déposa le dernier empereur. Il n'avait pas voulu exercer la vice-régence de l'Empire d'Occident et résolut d'abolir un titre devenu inutile. L'antique Sénat romain, réuni en grande pompe, dut donc entendre Romulus Augustule lui signifier à la fois sa défaite et leur fin à tous. Les sénateurs adressèrent donc une lettre à l'empereur d'Orient Zénon, déclarant qu'il était inutile de prolonger la dignité impériale en Italie, qu'un seul empereur suffisait pour l'Orient et l'Occident et qu'ils acceptaient, au nom du Sénat et du peuple romain, de transférer le siège de l'Empire à Constantinople. Les formes étaient sauvegardées. Odoacre, qui assurait désormais le gouvernement de l'Italie avec le titre de « patrice », renvoya vers la fin de l'année 476 les ornements impériaux à Constantinople. *Sic transit gloria...*



Le sac de Rome par le Wisigoth Alaric en 410. Gravure de Chauveau (XVIIe siècle).

8. – Augustule, le Romulus sans louve

Il est au cap Misène, au cœur de la riante et fertile Campanie, une superbe villa d'où la vue s'étend, sans limites, jusqu'à l'horizon. Elle avait appartenu à Marius et déjà on la considérait, en ce temps-là où commençait l'agonie de la République, comme une habitation de luxe.

Sylla avait même loué son rival de l'excellence d'un choix à la fois esthétique et stratégique. Elle passa ensuite, après avoir échu à une Cornélie qui est peut-être la mère des Gracques, au célèbre Lucullus. Son prix entre-temps semble avoir été multiplié par quarante ! Lucullus avec le goût qu'on lui connaît pour le luxe le plus somptueux en fit un merveilleux palais, que plus tard, si l'on en croit le fabuliste Phèdre, Tibère fréquenta. Les vicissitudes de l'Histoire changèrent le palais en forteresse. C'est là que le petit Augustule vint finir obscurément une triste existence. On dit qu'Odoacre, ému par sa beauté, lui assigna, dans cet exil doré qu'il partagea avec ses proches, un revenu de 6 000 pièces d'or.

On dit que le roi barbare Odoacre, ému par la beauté du dernier empereur, le jeune Augustule, lui assigna, dans l'exil qu'il partagea avec ses proches, un revenu de 6 000 pièces d'or.

Il ne semble pas avoir vécu bien vieux. Une vingtaine d'années après, la villa-forteresse fut transformée en monastère, où l'on déposa les restes de saint Séverin (mort en Norique en 482). Au début du Xe siècle, de peur que les lieux ne servissent de repaire pour les Sarrasins, les habitants de Naples les détruisirent. Mais l'Empire n'était plus alors, en cette nouvelle période d'invasions, qu'un nom fané par le temps, et seuls, dans des monastères, quelques copistes pouvaient retrouver au fond de poussiéreux grimoires tant de noms qui avaient fait trembler le monde : Attila, Alaric, Genséric, Odoacre.

Quant à Romulus Augustule la postérité lui réserva une dernière surprise : être le héros, sage et serein, de la pièce de Friedrich Dürrenmatt, *Romulus le Grand* (1949). L'Histoire ne l'avait pas gâté, la littérature se devait de lui offrir quelques douceurs posthumes.

POUR EN SAVOIR PLUS

■ Deux classiques vénérables : *Histoire du déclin et de la chute de l'Empire romain. Rome de 96 à 582*, d'Edward Gibbon, Robert Laffont, collection « Bouquins », 1983, et *Histoire économique et sociale de l'Empire romain*, de Michel I. Rostovtseff, Robert Laffont, collection « Bouquins », 1988.

■ *Le Sac de Rome*, d'André Piganiol, Marabout, réédition 1982.

■ *La Chute de Rome*, de Julien Coudy, Julliard, 1967.

■ *La Fin du monde antique*, d'André Chastagnol, Nouvelles Editions latines, 1976.

■ *La Crise de l'Empire romain*, de Roger Rémondon, PUF, 1970.

■ *La Fin du monde antique et le début du Moyen Age*, de Pierre Riché, Albin Michel, réédition 1989.

Sous la direction de Jean-Pierre Rioux

Prochain épisode : « Les fils du Prophète chez le Roi des Rois », par Frantz Grenet

A l'initiative du HCR

Cent soixante-dix pays au chevet des réfugiés de l'ex-Yougoslavie

Les représentants des communautés musulmane, serbe et croate de Bosnie-Herzégovine ont entamé, lundi 27 juillet, à Londres de nouveaux pourparlers indirects dans le cadre de la conférence européenne sur la Yougoslavie – présidée par lord Carrington – sans que rien ne laisse prévoir une évolution des positions en présence. Les Serbes parlent toujours de *« séparation »*, tandis que les Musulmans continuent à exclure tout partage de la République. Cependant, le problème des réfugiés de l'ex-Yougoslavie sera au centre d'une conférence organisée mercredi, à Genève, par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

BERNE

de notre correspondant

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles : devant les proportions sans précédent en Europe, depuis la seconde guerre mondiale, du flux de réfugiés de l'ex-Yougoslavie, le HCR s'est résolu à convoquer, mercredi 29 juillet à Genève, une conférence afin de mobiliser la communauté internationale en faveur de plus de 2,3 millions de personnes ayant fui les combats depuis le début de la crise yougoslave en 1991.

Au 27 juillet, le HCR a recensé plus de 1,9 million de réfugiés et de personnes déplacées dans l'ancienne Fédération : 700 000 environ en Croatie, un nombre à peu près analogue en Bosnie-Herzégovine, un peu plus de 380 000 en Serbie, 70 000 en Slovénie, environ 50 000 au Monténégro et 31 000 en Macédoine.

Le HCR estime que quelque 10 000 nouveaux réfugiés viennent chaque jour gonfler cet exode. Dans plusieurs Etats issus de l'ex-Fédération, le point de saturation est en passe d'être atteint. Ainsi, la Croatie, qui consacrerait 20 % de son budget aux réfugiés, a annoncé le 14 juillet qu'elle dirigerait désormais les nouveaux arrivants de Bosnie vers la Slovénie, l'Autriche, l'Italie et la Hongrie.

L'Allemagne en tête des pays d'accueil

Alors que la grande majorité des réfugiés se trouvent sur le territoire de l'ancienne Yougoslavie, à peine 432 000 ont, jusqu'à présent, été accueillis dans le reste de l'Europe. Avec 200 000 personnes, l'Allemagne en a admis le plus grand nombre, suivie par l'Autriche et la Hongrie, avec 50 000 chacune, la Suède 45 000 et la Suisse 18 000. En revanche, des pays comme la France et le Royaume-Uni arrivent loin derrière, avec guère plus d'un millier de réfugiés chacun.

Souhaitant associer plus étroitement ses partenaires européens à son action en faveur des réfugiés de l'ex-Yougoslavie, Bonn se montre déterminé à faire de la question bosniaque l'un des points essentiels de la conférence de Genève. Malgré les réticences de certains pays, les responsables du HCR ont bon espoir que cette conférence permettra de répondre à l'urgence du moment, voire de contribuer à faire avancer une solution politique.

Sur plus de cent soixante-dix pays invités, environ vingt-cinq ont déjà répondu qu'ils seraient représentés au niveau ministériel, dont la France, qui y enverra M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire. Cette réunion, qui se déroulera à huis clos et durera en principe une journée, discutera notamment de la coordination de l'aide entre les divers pays, du schéma de répartition des réfugiés et sans doute aussi de la suggestion du chancelier Kohl d'accorder un asile temporaire aux réfugiés bosniaques.

Pour le haut-commissaire aux réfugiés, Mme Sadako Ogata (Japon), il importe surtout d'obtenir de nouvelles contributions aux opérations d'assistance humanitaire pour les réfugiés dans l'ex-Yougo- slavie. En mai dernier, le HCR avait évalué à environ 710 millions de francs le total de ces besoins, mais, jusqu'ici, il n'a reçu que 530 millions de francs – somme jugée nettement insuffisante pour secourir des réfugiés toujours plus nombreux. Motif supplémentaire d'inquiétude : l'approche de l'hiver, qui rendra les conditions d'hébergement et de survie des personnes déplacées encore plus précaires.

JEAN-CLAUDE BUHRER

□ **La Grèce refuse d'accueillir des réfugiés de l'ex-Yougoslavie.** – Il est exclu que la Grèce accueille des réfugiés venant de l'ex-Yougosla- vie, a indiqué à l'AFP un haut responsable grec qui a requis l'anonymat. Selon ce dernier, le refus de la Grèce d'accueillir des populations non grecques ou musulmanes est fondé sur des motifs de sécurité nationale. La Grèce veut éviter la formation de foyers de problèmes, a-t-il précisé. Athènes souhaite empêcher l'infiltration, avec d'éventuels réfugiés bosniaques, d'immigrés venus de l'ex-République yougoslave de Macédoine, a-t-il ajouté. La Grèce dénie à cet Etat le droit d'être reconnu sous ce nom. – *(AFP.)*

La Russie déboussolée

Suite de la première page

M. Boris Eltsine a signé un oukaze libérant la propriété de la terre, mais cette vieille femme, venue entreprendre les démarches pour acheter un lopin, s'entendra dire par le fonctionnaire « compétent » : *« Je ne connais pas cette loi, et puis, si vous avez de l'argent, dépensez-le ailleurs ! »* Nul ne sait qui a vraiment le pouvoir dans les provinces. Il y a les Soviets de l'ancienne école, les administrations locales, les représentants du président. Outre les « mafias » aux pouvoirs occultes, il y a aussi les directeurs des grands combinats industriels, seuls maîtres à bord. Les responsables du complexe nucléaire de Krasnoiarsk n'ont-ils pas frappé leur propre monnaie pour faire face à la pénurie de roubles ? Toutes ces autorités siègent d'ailleurs entre le nouveau drapeau russe tricolore et celui, frappé de la faucille et du marteau, de l'ex-RSFSR, dont la Constitution amendée reste théoriquement en vigueur. Tout a changé, rien n'a changé.

Chaque jour apporte son lot de mauvaises nouvelles : mises en « congé forcé » d'ouvriers, fermetures d'entreprises, non-paiement des salaires dans des régions entières, augmentation des prix, hausse de la criminalité... Tout aussi régulièrement, on vous dit que *« maintenant, ça va éclater »*. L'hiver dernier, au début de la libéralisation des prix, on prévoyait des *« émeutes de la faim »* dans les grandes villes ; en juin, des *« grèves insurrectionnelles »* dans les bassins houillers ; aujourd'hui, c'est l'agriculture, nous dit-on, qui est *« au bord de l'explosion »* : les céréaliers n'ont-ils pas projeté d'organiser des actions de masse pour le 5 août prochain ? Quant à l'automne, il sera, *« très très chaud »*, puisque certains prévoient une grève générale sur tout le territoire après les vacances.

Certes, tout est possible, et la passivité d'une population harassée par les difficultés de la vie quotidienne n'est pas sans limite. L'évidence est pourtant là : il ne se passe toujours rien. L'apathie est générale, mis à part les quelques milliers de nostalgiques qui descendent périodiquement dans les rues de Moscou ou de Saint-Pétersbourg, drapeau soviétique au vent et portraits de Staline en bandoulière, et les quelques milliers de démocrates qui manifestent aussi, pour ne pas laisser aux premiers le monopole de la rue. Si les partis politiques annoncent tous des dizaines de milliers d'adhérents, ils n'en réunissent pas plus de cinq cents chacun lors de leurs congrès. Preuve de ce désintérêt : une élection vient d'être annulée près de Moscou, car 30 % seulement des inscrits s'étaient rendus aux urnes.

Si l'échec du putsch a entraîné l'instauration, encore balbutiante, de la démocratie, il a aussi consacré la dislocation de l'empire. Un an après, les Russes, dans leur majorité, n'ont toujours pas « digéré » cette dislocation. Et ce n'est pas fini : des négociations avec les Japonais au sujet des îles Kouriles au conflit entre les Moldaves et les russophones du Dniestr, les sujets ne manquent pas pour attiser ce nationalisme. Tâche dont les journaux conservateurs s'acquittent avec méthode.

Ni remède ni cheval

Pour le moment, ces réactions sont épidermiques. Mais tôt ou tard, elles auront une traduction politique. Et pour ne pas laisser aux *« rouges-noirs »* (la nouvelle alliance des communistes et des fascistes) le monopole de cette défense de la nation « humiliée », les libéraux jouent aussi de plus en plus souvent sur cette corde. Ce professeur moscovite déclare, sérieusement, que les russophones d'Estonie *« vont être bientôt obligés de porter un signe distinctif sur leurs vêtements »*. Cet avocat, libéral lui aussi, confie, paternaliste : *« Ils ne s'en sortiront jamais sans nous. »* Et en général, on insiste sur l'*« ingratitude »* des Républiques chaque fois qu'elles veulent asseoir leur indépendance. *« Le prochain régime et le prochain gouvernement seront sûrement nationalistes,* nous disait ainsi M. Igor Malachenko, directeur ajoint de la télévision, *mais ce que nous devons espérer, c'est qu'il s'agisse d'un nationalisme démocratique. »*

Face à une situation aussi contradictoire, il serait illusoire de croire possible une politique claire et linéaire. Pour administrer un remède de cheval, comme disent, en termes plus choisis, les experts du FMI, encore faut-il avoir un remède... et un cheval. *« La politique économique de Boris Eltsine ? Un pas et demi en avant, un pas en arrière »*, déclarait ainsi un expert occidental. Depuis quelques semaines pourtant, les déclarations se multiplient sur la nécessité de ralentir le rythme des réformes. *« Il faut envisager les réformes plus calmement »*, affirmait il y a une semaine M. Sergueï Stankevitch, un conseiller de la présidence. La poursuite de la montée en puissance de M. Arkadi Volski, le représentant du complexe militaro-industriel, comme la nomination à la tête de la Banque centrale russe de M. Viktor Guerachenko, ex-chef de la Gosbank et de la Banque soviétique du commerce extérieur, sont des signes qui ne devraient pas tromper.

En déclarant, au lendemain de sa promotion, que son prédécesseur avait *« gaspillé »* 500 millions de dollars pour soutenir *« l'illusion »* d'un rouble rapidement convertible, le nouveau patron de la Banque centrale a mis le feu aux poudres et entraîné une dépréciation rapide de la monnaie russe : 135 roubles contre 1 dollar il y a dix jours, 155 aujourd'hui et, sans doute, bien plus demain. *« En mettant toute son énergie à contenir l'inflation, le gouvernement oublie de soutenir l'industrie, et c'est là sa principale erreur »*, a-t-il ajouté. Produisons, à n'importe quel prix, dans n'importe quelles conditions, mais produisons quand même sous peine de mort pure et simple : tel semble être le nouveau slogan. En espérant que le temps fera le reste, à savoir une adaptation progressive à la concurrence internationale. Le milliard de dollars débloqué récemment pour soutenir l'agriculture, comme l'adoption d'un budget fortement déficitaire, sont les derniers signes de cette nouvelle approche. La richesse du pays, en matières premières notamment, et sa capacité à casser les prix sur le marché international, pourraient permettre de récupérer les devises nécessaires à une telle politique. Bref, se met en place une économie totalement hybride, un « modèle russe » (c'est le nouveau concept à la mode ici), dont personne ne sait s'il sera viable ou non.

Le temps presse pourtant. Car ce qu'il est convenu d'appeler le pillage du pays se poursuit. Tout est à vendre. Et, parfois même, tout est déja vendu. Des icônes au pétrole, des métaux rares aux avions de chasse, des navires de guerre au titane. Une seule règle : payer en devises fortes et sur un compte à l'étranger. Comment arrêter cette hémorragie ? Comment lutter contre une corruption généralisée ? Au premier abord, l'équipe au pouvoir à Moscou paraît bien discordante et mal armée pour cette tâche. Qu'y a-t-il de commun entre les analyses policées du premier ministre Egor Gaïdar, les discours nationalistes du vice-président Alexandre Routskoï et les options productivistes des tenants du complexe militaro-industriel ? Rien, sinon que chacun joue sa propre partition et ne semble pas trop empiéter sur le domaine de l'autre. L'harmonie n'y trouve sans doute pas son compte, la survie politique, certainement. A chacun son rôle et son public : pour M. Gaïdar, les analyses monétaristes aptes à séduire les Occidentaux et à recueillir leur aide ; pour M. Routskoï, les harangues susceptibles de donner du grain à moudre à un peuple traumatisé par la perte de son empire et, surtout, d'éviter les dérapages d'une armée encore plus traumatisée. Pour M. Volski, la charge de convaincre les responsables du complexe militaro-industriel. Et, en chef d'orchestre, M. Boris Eltsine. Présent sur tous les fronts, indispensable, le président de la Fédération reste, pour le moment, la référence. Mais l'histoire lui a appris que la politique, ici moins qu'ailleurs, ressemblait rarement à une opérette.

JOSÉ-ALAIN FRALON

« Entrepreneurs » et « businessmen » se réconcilient contre le gouvernement

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Patrons de tout le pays, unissons nous ! M. Arkadi Volski, le puissant leader de l'Union pour le renouveau, qui groupe les principaux responsables du complexe militaro-industriel, et M. Konstantin Borovoï, le président du Parti de la liberté économique, qui rassemble les jeunes turcs du capitalisme russe, se sont réconciliés solennellement, vendredi 24 juillet à Moscou, lors de la signature d'un communiqué commun critiquant certaines *« tactiques »* du gouvernement et promettant de mener des actions communes. Curieuse alliance entre une exéminence grise du Comité central et le jeune milliardaire, directeur d'une des principales Bourses de matières premières de Russie.

M. Volski, dont on annonce périodiquement qu'il pourrait remplacer M. Egor Gaïdar à la tête du gouvernement, représente les « entrepreneurs », dont certains dirigent des combinats employant plusieurs centaines de milliers de personnes. Ils pèsent aujourd'hui de tout leur poids pour éviter à l'industrie russe, qu'ils ont conduite au désastre, une confrontation trop rapide avec la concurrence internationale. M. Borovoï, c'est le « businessman », comme on dit ici. De ceux qui ont amassé des fortunes considérables en quelques années, voire en quelques mois. Utilisant au mieux les lacunes juridiques actuelles (les anciennes lois sont caduques, les nouvelles encore en gestation), ces « golden tovarichtch » préfèrent la spéculation à la production et sont partisans, et pour cause, d'un passage rapide à l'économie de marché. Curieuse alliance, fragile alliance. Si les « entrepreneurs » ont besoin des deniers publics, les « businessmen » veulent qu'on les laisse gagner de l'argent tranquillement. Les premiers se prétendent comptables des conditions de vie de millions de personnes ; les seconds ne représentent qu'eux-mêmes et leurs comptes en banque. Ils ont bien le droit de s'aimer.

J.-A. F

POINT DE VUE

Population meurtrie

par Alexandre Minkowski

LE massacre physique et mental des femmes et des enfants de Bosnie et de Croatie continue chaque jour, sur presque toute l'étendue de ces Etats, sous l'œil de l'Europe hypocrite pour qui l'humanitaire masque la seule issue logique, l'intervention. Les armées serbes sont les nouveaux Khmers rouges de la région. Ne l'oublions pas. Il y a un agresseur et un agressé.

A mon quatrième voyage depuis décembre 1991 dans cette région, je tiens à témoigner, après deux semaines passées là, sur les dégâts irréparables causés par l'agresseur serbe. La boucherie quotidienne continue presque partout, rappelant l'anéantissement de Vukovar en décembre. Chaque jour, en Croatie comme en Bosnie, les bombes tombent, imprévisibles, n'importe où, n'importe quand, à n'importe quelle heure. C'est un véritable jeu de roulette russe, comme j'en ai été témoin à Slavonski-Brod, à la frontière croato-bosniaque, par où s'écoulent des flots de réfugiés. Un seul obus, j'en fus le témoin, à une heure où tout le monde était dans la rue, a tué 23 personnes et fait 150 blessés.

Dans cette situation, dans ces deux Etats de Bosnie et de Croatie s'est créé un état de désespoir, plus spécialement chez les enfants et les femmes, qui, à long terme, va causer des séquelles mentales définitives, à l'image de ce qui s'est passé pour les 200 orphelins de Roumanie.

Désespoir

Je viens d'installer là-bas une première équipe de psychiatres d'enfants et d'assistantes sociales de psychiatrie dans un camp où vivent, dans l'écrasement moral, des adultes et des enfants de Vukovar, ce chef-lieu de l'horreur avant Noël. Leur état depuis sept mois s'est considérablement aggravé.

A cette époque, les remarquables psychiatres de guerre croates, dirigés par le professeur Klain, de l'université de Zagreb, avaient pu, par une psychothérapie préventive de groupe, éviter les conséquences mentales de l'effroyable massacre de Vukovar.

Notre équipe – qui travaille sur le problème du stress au Cambodge, où les séquelles mentales du génocide khmer rouge atteignent presque toute la population, de même que chez les orphelins du cyclone de 1991 au Bangladesh – s'est installée dans un faubourg de Zagreb où végètent 750 survivants de Vukovar (sur 50 000 réfugiés en tout). C'est le désespoir : les adultes errent et pleurent au milieu de leurs enfants, petits et grands, le regard absent, les yeux hagards, même si un excellent jardin d'enfants prend soin de ceux que leurs parents laissent venir.

Après quelques jours de travail de notre équipe, une ébauche de transformation apparaisseit. Nous sommes là pour plusieurs mois ou années, pour travailler ensuite dans les 50 autres camps. La psychiatrie de guerre est un travail de longue haleine. Loin du scoop de l'urgence, nous voulons souligner ce principe : *« Population non suivie, population meurtrie. »* Nous sommes aidés dans notre effort par notre association Partage avec les enfants du tiers monde et la région Ile-de-France, dont je suis un des conseillers élus.

Un mot pour finir sur l'internationalisation du conflit ; chaque jour, les émirs du Golfe envoient leurs représentants pour aider financièrement et par des armes leurs coreligionnaires bosniaques.

On ne parle guère des extraordinaires soldats français de l'ONU. Ils sont le visage de notre honneur en remplissant ce qu'ils appellent leur mission de paix, mais leur travail, qui prévoit seulement une réplique en cas de légitime défense, est très dangereux. En tout cas, l'humanitaire, malgré son utilité, ne trompe pas la population. Nos dirigeants sont littéralement honnis en dépit de gestes spectaculaires, considérés comme une sorte de duperie.

Il faut donc se pencher sur cette population massacrée, meurtrie, désespérée, qui n'a plus rien à perdre et qui finira bien un jour par se venger de ses agresseurs.

▶ **Alexandre Minkowski est professeur à l'université René-Descartes et conseiller régional de l'Ile-de-France.**

EUROPE

ITALIE : alors que l'offensive contre la Mafia s'accentue en Sicile

Un officier de police a été assassiné à Catane

Au moment où la police, appuyée par l'armée, intensifie la lutte contre la Mafia en Sicile pour répondre à l'assassinat du juge Borsellino, un inspecteur de police qui luttait contre Cosa Nostra a été tué par balles, lundi 27 juillet, à Catane, deuxième ville de l'île.

ROME

de notre correspondant

Pour Catane, c'est la première fois. Dans cette ville, jamais la Mafia n'avait frappé si fort. Giovanni Lizzio, quarante-six ans, était un haut fonctionnaire de police. Il rentrait chez lui, lundi soir 27 juillet, quand sa voiture, vers 21 h 30, a été rejointe dans une zone isolée de la banlieue nord, à un feu rouge, par deux motos sur lesquelles se trouvaient, selon les premiers témoignages, quatre tueurs qui ont ouvert le feu. Plusieurs coups ont atteint l'inspecteur à la tête et à la poitrine. Recueilli par des automobilistes, il est mort lors de son transfert à l'hôpital.

A la tête du secteur anti-racket

Giovanni Lizzio, en service depuis une vingtaine d'années, était une sorte de mémoire vivante de la police de la ville. Il dirigeait le secteur antiracket. Grâce à la collaboration de certains commerçants réunis en association contre cette forme de criminalité, qui, à Catane, est particulièrement développée, il avait réussi à arrêter de nombreux membres de familles mafieuses de la ville. Actuellement, il s'occupait d'une affaire délicate pour laquelle, semble-t-il, il aurait obtenu la collaboration d'un repenti.

Selon les enquêteurs, un assassinat de ce niveau ne peut être décidé sans l'aval de la «coupole», la commission qui dirige la Mafia. Ce qui pourrait représenter le signal d'une escalade de l'offensive de Cosa Nostra dans une ville où aucun magistrat ni autre haut responsable des institutions n'avait jusqu'à présent été assassiné. Certes, les racketteurs avaient frappé en novembre 1990, tuant deux dirigeants d'une industrie locale. Et les grands magasins Standa avaient subi une longue série d'attentats.

Le plus grave est, semble-t-il, que cet assassinat, programmé huit jours après l'attentat meurtrier contre le juge Borsellino et son escorte, intervient au moment où la Sicile se prépare, en force, à répondre à l'attaque de la Mafia. Le préfet de police de Catane, qui s'est immédiatement rendu sur les lieux de l'attentat, venait directement d'une réunion portant sur le déploiement des forces armées dans la Sicile orientale. L'armée surveillera les objectifs sensibles comme les habitations et les bureaux des cibles potentielles de la Mafia ; les juges, en premier lieu, mais aussi des personnalités politiques. – *(Intérim.)*

□ **Troisième suicide dans l'enquête sur la corruption à Milan.** – Le vice-président de l'Association nationale des constructeurs italiens, Mario Majocchi, qui avait été interrogé dans le cadre de l'enquête sur la corruption à Milan, s'est suicidé en se tirant une balle dans la tête, a-t-on appris, lundi 27 juillet, de source policière. Il s'agit du troisième suicide depuis le début de l'enquête milanaise, qui a déjà entraîné plus de soixante-dix arrestations. Le secrétaire de la fédération de Lodi du PSI, près de Milan, Mario Amorese, s'était donné la mort le mois dernier, après avoir été entendu par un juge. Voilà moins d'une semaine, un huissier impliqué dans l'enquête, Giuseppe Rosato, s'était pendu. – *(AFP.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE

Des experts détermineront les modalités de la partition

Les chefs des Parlements tchèque et slovaque, respectivement MM. Milan Uhde et Ivan Gasparovic, se sont mis d'accord, lundi 27 juillet à Bratislava (Slovaquie), pour l'ouverture de négociations d'experts sur les modalités de la partition de la Tchécoslovaquie.

Cette décision, adoptée à l'issue de plusieurs heures de négociations, fait suite à l'accord politique conclu la semaine dernière entre le chef de file de la droite tchèque et président du Parti démocratique civique, M. Vaclav Klaus, et le leader slovaque et chef du Mouvement pour une Slovaquie démocratique, M. Vladimir Meciar (*le Monde* du 24 juillet). Les premières négociations menées par des *«commissions composées d'un nombre restreint d'experts tchèques et slovaques»* doivent avoir lieu le 14 août. Ces spécialistes aborderont les questions concrètes liées à la partition de la Fédération, notamment dans les domaines des droits des citoyens, de l'économie, de la politique internationale et de la défense. Selon M. Gasparovic, les deux parties sont également d'accord pour coordonner la préparation des nouvelles Constitutions tchèque et slovaque. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ÉTATS-UNIS : le Sénat demande la publication des dossiers sur l'assassinat du président Kennedy.** – A mains levées, le Sénat américain a adopté, lundi 27 juillet, une proposition de loi demandant au gouvernement de rendre publics tous les dossiers concernant l'assassinat du président John F. Kennedy en 1963. Les documents que l'administration souhaiterait garder secrets seront soumis à une commission indépendante, qui tranchera. Un texte semblable avait été approuvé par la Chambre des représentants après la sortie, l'an dernier, du film *JFK* mettant en doute la version officielle des faits et développant la thèse du complot. – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : une chaîne de télévision refuse de révéler ses sources.** – Les responsables de la chaîne privée Channel Four ont comparu, lundi 27 juillet, devant la Haute Cour, à Londres, pour défendre leur droit à ne pas révéler les sources de leur émission d'octobre dernier sur l'Irlande du Nord. Le programme faisait état de la collusion entre police locale (RUC) et terroristes protestants, et révélait l'existence d'un «comité secret» chargé de l'assassinat de membres présumés de l'IRA. C'est la première fois en Grande-Bretagne que la loi sur la prévention du terrorisme, en vigueur depuis 1974, est utilisée pour tenter d'obliger des journalistes à donner leurs sources. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : neuf morts en vingt-quatre heures.** – Huit membres du mouvement «maoïste» Sentier lumineux ont été abattus par l'armée et un juge de paix a été assassiné, lundi 27 juillet, au Pérou, à la veille de la célébration du jour de l'indépendance, a annoncé la police. Une patrouille de l'armée s'est opposée à une colonne du Sentier lumineux près de Huanuco (430 kilomètres à l'est de Lima). Au même moment, dans le département de Puno, près de la frontière bolivienne, un juge est tombé dans une embuscade des rebelles à Quilapucro. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : M. Nicu Ceausescu sera rejugé.** – La Cour suprême de justice a cassé, lundi 27 juillet, le verdict condamnant M. Nicu Ceausescu à seize ans d'emprisonnement pour *«génocide»* et a renvoyé l'affaire au parquet pour un complément d'information, tout en maintenant l'inculpé en détention. La Cour a admis l'appel extraordinaire interjeté, en avril dernier, par le procureur général demandant le changement du chef d'accusation de *«génocide»* pesant contre le fils cadet du dictateur roumain Nicolae Ceausescu en *«incitation au meurtre extrêmement grave»*, lors de la répression du soulèvement de décembre 1989. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

LIBAN : la visite à Paris du premier ministre

Le pays ne peut revivre que si Israël lui rend son Sud

nous déclare M. Rachid Solh

Arrivé à Paris lundi 28 juillet pour une visite officielle de trois jours, qui a failli être annulée à la dernière minute parce que son programme ne comportait pas de rencontre avec le président François Mitterrand, le premier ministre libanais, M. Rachid Solh, a quitté un pays en pleine confusion, où se développent deux crises majeures : l'une politique, liée à l'organisation d'élections législatives malgré l'opposition de la majorité des chrétiens, l'autre socio-économique, résultant de l'effondrement continu de la *monnaie*.

BEYROUTH

de notre correspondant

Avant de quitter la capitale libanaise – accompagné des ministres de la défense, M. Michel Murr, des affaires étrangères, M. Farès Boueiz et des finances, M. Assaad Diab, – M. Rachid Solh nous a déclaré que, sans savoir encore s'il pourrait finalement rencontrer M. Mitterrand, il avait décidé de maintenir sa visite à Paris, car il est un *« grand ami de la France »* et parce que *« nos relations avec ce pays m'importent profondément »*.

Aussi, anticipant les inquiétudes de ses interlocuteurs français quant à la validité des premières élections législatives depuis vingt ans, qui devraient se dérouler entre le 23 août et le 6 septembre, M. Solh fait valoir qu'il était *« indispensable »* de renouveler le Parlement puisque *« la situation le permet »*, c'est-à-dire maintenant que les armes se sont tues entre Libanais et que les milices ont été désarmées. Au demeurant, ajoute-t-il, le gouvernement ne fait que respecter un engagement pris dès son entrée en fonction, il y a un peu plus de deux mois.

Un scrutin « libre et démocratique »

Quant à la loi électorale – qui contrevient par certains aspects les accords de Taëf, qui ont permis de mettre fin à la guerre civile (découpage des circonscriptions, nombre des députés), – elle est, selon lui, *« adaptée aux réalités »*, et respecte les amendements que le Parlement a apportés au projet proposé par le gouvernement.

En tout état de cause, assure-t-il *« solennellement »*, le scrutin sera *« libre et démocratique dans toute l'acception du terme »*. Et la grève générale décrétée la semaine dernière par plusieurs partis chrétiens pour protester contre les élections est la preuve, à ses yeux, que le gouvernement *« respecte toutes les opinions et est pleinement attaché à la démocratie »*.

S'il admet que les personnes *« déplacées »* à l'intérieur du territoire libanais doivent pouvoir voter – *« le cas échéant dans des bureaux aménagés à cet effet hors de leurs circonscriptions »*, – M. Solh n'envisage nullement qu'il puisse en être de même pour les Libanais se trouvant à l'étranger, *« ne serait-ce que pour des raisons pratiques »*, car ils dépendent impérativement de l'un des cinq mille bureaux de vote au Liban et qu'il est *« irréaliste »* de faire parvenir les listes électorales de chacun de ces bureaux *« dans chaque ville ou même seulement dans chaque pays où se trouvent des communautés libanaises »*.

La suggestion du ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, d'envoyer des *« observateurs internationaux »* surveiller le déroulement du scrutin, ne lui paraît pas devoir être retenue. *« Toute la presse internationale sera là, et nulle part plus qu'au Liban elle n'est libre d'observer et d'informer. De même les ambassades seront à pied d'œuvre. Que tout ce monde là témoigne de ce qu'il aura constaté lors des élections électorales »*, argumente-t-il.

Le repli militaire syrien prévu par les accords de Taëf suivra-t-il les élections ? Réponse évasive de M. Solh : *« Les deux gouvernements se mettront d'accord sur des solutions de nature à concilier les intérêts des deux pays. »* Il n'en reste pas moins qu'à Beyrouth on est convaincu que *« des »* replis syriens suivront les élections.

Venu au pouvoir à la suite d'une explosion de colère populaire qui avait balayé le gouvernement précédent et qui avait été provoquée par une crise économique symbolisée par la chute vertigineuse de la livre libanaise (1 dollar valant 1 800 livres), le premier ministre se retrouve, deux mois plus tard, avec un dollar à plus de 2 000 livres. Les syndicats et la population grondent à nouveau et une grève d'avertissement est prévue mercredi 30 juillet. *« C'est faux de dire que nous n'avons rien fait »*, proteste M. Solh, qui rappelle que son cabinet a fixé un plafond au déficit budgétaire (30 %). *« Nous nous sommes engagés dans une œuvre d'assainissement qui a commencé à porter ses fruits puisque, pour la première fois depuis des années, nos recettes, ce mois-ci, excèdent nos dépenses, avec 10 milliards de livres de surplus du 20 juin à ce jour. »* Mais, ajoute-t-il, il faut du temps et de la persévérance. Il n'en annonce pas moins d'ores et déjà une bonne nouvelle. Cinquante mille nouvelles lignes de téléphone devraient être installées bientôt, grâce à un prêt koweitien. L'électricité, toujours rationnée, devrait également être mieux distribuée, *« car nous commençons à réussir à faire payer leurs factures aux abonnés récalcitrants »*.

Si *« l'électricité, le téléphone, l'inflation, la monnaie et même la liberté des élections sont assurément très importants »*, il y a, selon M. Solh, une condition indispensable au rétablissement du Liban : *« Il faut qu'Israël nous restitue le Liban sud, sans conditions, ainsi que le stipule la résolution 425 du Conseil de sécurité de l'ONU. La France nous a constamment appuyés dans ce domaine, et je l'en remercie. Mais les faits sont là : Israël agresse notre Sud chaque jour sans que personne n'essaie d'y mettre un terme. »* Et le premier ministre de lancer *« un appel de détresse au monde entier, à commencer par la France »* : *« Si vous voulez que le Liban revive et retrouve son équilibre, rendez-lui son Sud. »*

LUCIEN GEORGE

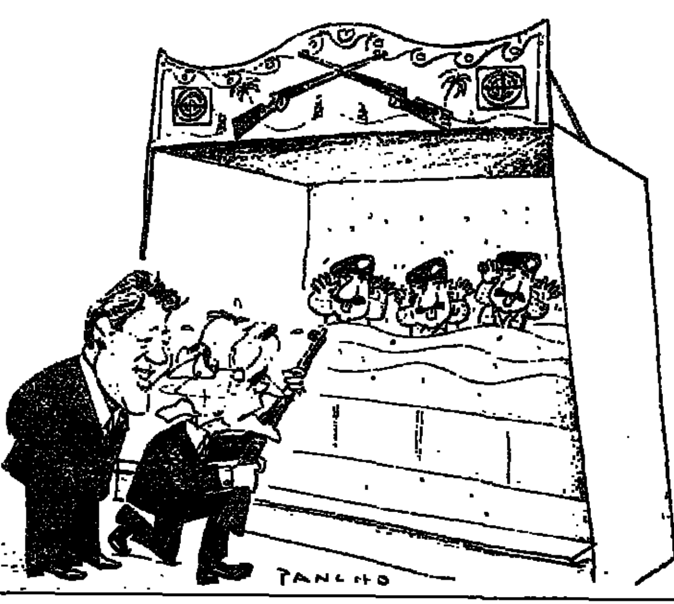
La pression sur l'Irak

Suite de la première page

Au même moment, les autorités américaines annonçaient qu'un nouveau porte-avions, le *John-Fitzgerald-Kennedy*, venait d'être dépêché d'urgence dans la zone du Golfe et que des batteries de missiles anti-missiles *Patriot* allaient être déployées à Bahreïn et au Koweït pour défendre ces pays contre une éventuelle attaque de missiles Scud irakiens (sous-entendu : dans l'hypothèse d'une intervention américaine). La Maison-Blanche faisait savoir que M. Bush devait tenir dans la soirée, avec ses principaux collaborateurs militaires, un nouveau «conseil de guerre» – pour la troisième fois en moins d'une semaine. Le département d'Etat indiquait que M. James Baker allait recevoir des dirigeants de l'opposition irakienne (notamment les chefs kurdes Jalal Talabani et Masoud Barzani), façon de souligner, une fois de plus, la volonté des Etats-Unis de déstabiliser le régime de Bagdad. Et tous les journaux télévisés du soir d' «ouvrir» sur ce climat de confrontation renouvelée avec l'Irak.

Sans doute faut-il y voir autant de gesticulations diplomatico-militaires destinées à indiquer à M. Saddam Hussein que, s'il a marqué des points dans l'affaire du ministère de l'agriculture, il reste sous haute surveillance américaine. Alors qu'on crie victoire à Bagdad, pour avoir forcé les Occidentaux à «négocier» la composition d'une équipe d'inspecteurs de l'ONU, les Etats-Unis installent dans la région une puissance de feu qui pourrait ne pas rester silencieuse à la prochaine crise. M. Bush a d'ores et déjà énuméré une série de violations par l'Irak du cessez-le-feu : répression contre les chiites du sud de l'Irak, refus de M. Saddam Hussein de participer aux pourparlers sur la délimitation de la frontière avec le Koweït, blocus imposé aux Kurdes, harcèlement des personnels de l'ONU en Irak... Les «tests» ne vont pas manquer et on indiquait, de bonne source à l'ONU, que les Etats-Unis avaient demandé une accélération des «inspections».

Un compromis a été trouvé dimanche après qu'une équipe d'inspecteurs du désarmement eut été empêchée durant trois semaines de fouiller le ministère irakien de l'agriculture. L'inspection aura lieu,



mais les Irakiens ont obtenu d'avoir leur mot à dire dans la composition de l'équipe des inspecteurs de l'ONU. A en croire les milieux officiels cités dans les médias américains, ce dénouement a laissé au sein de l'administration un profond sentiment de frustration et de mauvaise humeur. En plaçant ainsi les Occidentaux – Américains, Britanniques et Français – dans l'obligation de négocier avec lui, M. Saddam Hussein aurait fait la preuve de son aptitude à secouer le carcan d'obligations et de sanctions qui lui a été imposé après la guerre et à conforter ainsi son régime. S'il n'a pas remporté de victoire proprement dite, à tout le moins est-il sorti la tête haute de l'épreuve de force qu'il avait provoquée.

«Avantage Saddam»

Au Congrès, la majorité démocrate parlait de la *«prétendue victoire»* remportée par les Occidentaux dans la crise du ministère de l'agriculture. Le *New York Times* évoquait mardi, à la une, les points marqués par le chef de l'Etat irakien. Le *Washington Post* titrait un commentaire : *«Avantage Saddam»*. La presse spécule sur l'impact de cette guerre des nerfs continue entre M. Bush et M. Saddam Hussein à quelques mois de l'élection présidentielle. Les opinions sont les plus diverses. Les uns estiment qu'un climat renouvelé de crise extérieure sert davantage M. Bush que son concurrent démocrate, M. Bill Clinton, dont l'expérience dans ce domaine est inexistante. D'autres jugent, au contraire, que M. Bush a beaucoup à perdre dans une partie de bras-de-fer ininterrompue avec M. Saddam Hussein qui pourrait bientôt ressembler – funeste précédent pour l'occupant de la Maison-Blanche – à celle qui opposa en fin de mandat, et pour son malheur, le président Jimmy Carter à l'ayatollah Khomeiny.

Les opinions ne sont pas plus tranchées sur l'impact – tout de même très incertain, *a priori* – qu'une intervention militaire aurait sur la campagne électorale de M. Bush. Il n'y a que deux certitudes : il faudra une «provocation» flagrante de l'Irak pour justifier, aux yeux de l'opinion américaine, une nouvelle intervention et celle-ci aura vraisemblablement beaucoup plus d'ampleur que les raids aériens évoqués ces jours derniers.

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

Le Conseil de sécurité maintient les sanctions contre Bagdad

L'Irak ne s'étant pas conformé à toutes les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, celui-ci a décidé, lundi 27 juillet, de maintenir en l'état l'embargo mis en place depuis le début de la crise du Golfe contre Bagdad. Le président en exercice du Conseil, M. Jose Luis Jesus (Cap-Vert), a déclaré à l'issue d'une réunion informelle qu'il n'y avait pas eu d'accord entre les quinze membres de cette instance pour une levée, même partielle, des sanctions imposées à ce pays depuis août 1990.

Au cours de cette réunion, tenue au lendemain du compromis intervenu avec Bagdad sur l'affaire du ministère de l'agriculture, le Conseil a entendu un rapport de M. Rolf Ekeus, le chef de la commission spéciale de l'ONU chargée de superviser l'élimination des armes de destruction massive de Bagdad. M. Ekeus y précise avoir rappelé aux autorités irakiennes *«leur pleine responsabilité concernant la sécurité des experts»* de l'ONU et *«leur obligation de prendre les mesures nécessaires à cet effet»*.

L'Irak pour sa part considère avoir remporté une victoire contre l'ONU, qu'il a *«forcée»* à *«s'entendre»* avec lui, selon le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz. *«Les équipes d'inspection* [de l'ONU] *savent désormais que, si elles ont recours à des actes provocateurs ou humiliants, les conséquences en seront très difficiles pour elles»*, a déclaré M. Aziz à la télévision irakienne.

Face aux défis irakiens, la presse des pays du Golfe a exprimé la crainte de voir Bagdad entraîner une nouvelle fois la région au bord du gouffre. *«La crise provoquée»* par l'Irak *«peut se renouveler»*, avertissait lundi le quotidien *Al Ittihad* d'Abou-Dhabi, cependant que le journal *Al Charq*, du Qatar, soulignait que, *«par leur refus* [d'appliquer] *les résolutions de l'ONU, les dirigeants irakiens s'obstinent à pousser la région vers de nouvelles catastrophes»*. Quoique très sévère envers le président irakien, M. Saddam Hussein, l'éditorialiste du quotidien gouvernemental égyptien *Al Goumhouriya* n'en estime pas moins qu'il ne faut pas encourager une nouvelle action militaire contre Bagdad. Si le président George Bush peut tirer profit d'une telle action dans sa campagne électorale, indique l'éditorialiste, ce sera en revanche le peuple irakien *«qui en paiera la facture»*.

A Paris, le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard, s'est borné à *«constater»*, lundi, que pour la France la crise entre l'Irak et l'ONU *«est terminée, et selon nos vœux»*. Il a néanmoins rappelé que le refus de l'Irak de se plier aux exigences de l'ONU était *«totalement inacceptable»*. – *(AFP.)*

□ **IRAN : Téhéran restitue six Airbus au Koweït.** – L'Iran a remis, lundi 27 juillet, à un représentant du gouvernement koweïtien six Airbus civils de la compagnie nationale de l'Emirat, qui avaient été entreposés en territoire iranien par l'Irak lors de la crise du Golfe. Le premier de ces avions a décollé le jour même de l'aéroport de Machhad (nord-est de l'Iran), à destination du Koweït. Cette décision est *«un pas en avant dans les relations entre le Koweït et l'Iran»*, a commenté le ministre koweïtien des finances, M. Nasser Abdallah al-Roudhane. – *(AFP.)*

AFRIQUE

SOMALIE

Le Conseil de sécurité de l'ONU charge une mission technique de préparer une opération humanitaire d'envergure

Le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé, lundi 27 juillet, d'envoyer en Somalie une mission technique chargée de préparer le terrain à une opération importante de l'ONU, dont la présence est jusqu'à présent limitée à une cinquantaine d'hommes dans la capitale, Mogadiscio. Dans une résolution adoptée à l'unanimité, le Conseil a approuvé la proposition du secrétaire général d'établir quatre zones, couvrant tout le territoire, dans lesquelles l'ONU superviserait le cessez-le-feu et distribuerait une aide humanitaire massive (*le Monde* daté 26-27 juillet). La mise en place d'un pont aérien a été envisagée.

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Pour les diplomates, la résolution du Conseil de sécurité adoptée lundi est un premier pas vers la mise en pratique du *« devoir d'ingérence humanitaire »* en Somalie, un pays dévasté par la guerre civile, où 4,5 millions de personnes sont menacées par la famine.

Dans un rapport publié vendredi, le secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, avait proposé un renforcement important des opérations de l'ONU en Somalie, reprochant aux membres du Conseil de se pencher à l'excès sur la crise yougoslave – une *« guerre de riches »* – au détriment de la tragédie somalienne. Il avait annoncé l'envoi d'une mission technique, afin d'étudier la possibilité de récupérer des armes en échange de la distribution des vivres et de déterminer les effectifs civils et militaires de la communauté internationale nécessaires à la création d'une force de police locale, au désarmement de la population, et à la protection des organismes humanitaires.

Un pont aérien d'urgence

Bien qu'il qualifie les propositions de M. Boutros-Ghali de *« très ambitieuses »*, le Conseil a approuvé son rapport et adopté une résolution prévoyant une *« très grosse opération humanitaire »*. Ses quinze membres se disent *« gravement alarmés »* par la détérioration de la situation et soulignent qu'il est urgent que l'aide humanitaire soit acheminée rapidement dans l'ensemble de la Somalie. Le Conseil a demandé au secrétaire général d'organiser *« d'urgence »* un pont aérien et sommé toutes les parties au conflit de *« respecter pleinement la sûreté et la sécurité »* du personnel de l'ONU et des organisations à vocation humanitaire.

Mises à part ses *« bonnes intentions »*, concrètement, le Conseil n'approuve pour le moment que l'envoi d'une équipe technique sous la direction du représentant spécial de M. Boutros-Ghali, le diplomate algérien Mohammed Sahnoun. Dans un rapport, qui n'est toujours pas publié, ce dernier a d'ailleurs critiqué l'inefficacité des efforts du personnel de l'ONU en matière de distribution de vivres en Somalie, *« tandis que la Croix-Rouge et d'autres organisations humanitaires arrivent à fonctionner »*.

Visiblement exaspérés par la situation humanitaire dans le pays, les membres du Conseil menacent, pour la première fois, de prendre *« d'autres mesures »* pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire. Selon un diplomate occidental, qui qualifie cette résolution de *« kouchnérienne »*, le Conseil de sécurité est déterminé à *« aider par tous les moyens le peuple somalien »*. M. Sahnoun aurait d'ailleurs demandé l'aide du ministre français de la santé et de l'action humanitaire pour la création d'un pont aérien destiné à acheminer les vivres.

Les diplomates de l'ONU remarquent que, depuis le vote de la résolution 688 concernant l'aide humanitaire à la population kurde en Irak, *« les pays demandent de plus en plus l'ingérence humanitaire »*. Vu la situation sur le terrain, ils diplomates ne sous-estiment aucunement les difficultés de cette opération *« vaste et dangereuse »*. Ils estiment qu'il faudrait plusieurs milliers d'hommes pour qu'une opération de cette envergure réussisse. Mais aucune évaluation de son coût n'a été faite.

AFSANÉ BASSIR POUR

□ **Quatre factions somaliennes rejettent l'envoi d'une force de l'ONU.** – Quatre factions somaliennes armées, dont le Congrès de la Somalie unifiée du général Mohamed Farah Aïdid, réunies, dimanche 26 juillet, à Bardera, dans le sud du pays, ont estimé, dans des déclarations à l'AFP et à la BBC, que l'envoi d'une force de l'ONU, chargée d'escorter les convois d'aide humanitaire, n'était pas nécessaire. Ces factions ont appellé l'ONU à aider à la création d'une force de police nationale de six mille hommes pour rétablir la sécurité. – *(AFP.)*

TUNISIE : deuxième procès d'islamistes

Cent huit membres des « commandos du sacrifice » sont passibles de la peine de mort

Le tribunal militaire de Tunis a repris, lundi 27 juillet, le procès des inculpés dit des « commandos du sacrifice » interrompu depuis le 10 juillet. Cent huit personnes, dont une quarantaine de militaires, de policiers, de douaniers et de gardiens de prison, y sont poursuivies pour atteinte à la sûreté intérieure de l'État, voire, pour certains, de tentative d'assassinat du président de la République, accusations toutes passibles de la peine de mort.

Vingt et un inculpés sont en fuite. Le procès s'était ouvert parallèlement à celui des dirigeants d'Ennahdha qui devrait reprendre, lui, le 30 juillet. Les deux affaires sont cependant liées, ce qui ne va pas sans soulever quelques confusions dans la conduite des débats.

TUNIS

de notre correspondant

Devant le tribunal militaire de Tunis, les procès d'islamistes se suivent mais ne se ressemblent pas. Les débats de l'affaire dite du « complot d'Ennahdha » (*le Monde* du 10 au 23 juillet) s'étaient déroulés dans une parfaite sérénité due essentiellement à la courtoisie et à la patience du président Béchir Kdouss, qui laissait les accusés s'exprimer tout à loisir.

Lundi 27 juillet, lorsque s'est ouvert, devant la seconde chambre de cette même juridiction, le procès des « commandos du sacrifice », le ton a brusquement changé du tout au tout.

Tranchant, souvent agressif, interrompant sans cesse les premiers accusés appelés à la barre sans leur donner l'occasion de répondre complètement à l'interrogatoire qu'il est censé conduire, le président, M. Habib Ben Youssef, leur assène, sous forme d'affirmations, les chefs d'accusation retenus à leur encontre. *« Vous êtes ici pour répondre de faits précis et non pour faire des discours »*, répète-t-il comme s'il était pressé d'en finir.

Ce comportement est à peine plus aimable à l'égard de la défense, et il faudra tout le doigté du bâtonnier, venu en renfort, pour calmer le jeu. Les avocats, dont certains menacent de se retirer, ne reprochent pas seulement à M. Youssef sa pugnacité excessive, mais aussi son refus de mener les interrogatoires en présence des accusés. Ils déplorent surtout que le cas des « commandos du sacrifice » soit disjoint de celui du « complot d'Ennahdha ».

Les deux affaires, ainsi que plusieurs points de l'instruction le démontrent, sont pourtant souvent liées, rendant leur disjonction inexplicable alors que tous les prévenus ont à répondre des mêmes chefs d'accusation.

Lundi, lors de son interrogatoire, M. Habib Lassoued, un ingénieur en électricité d'une trentaine d'années, présenté comme le chef des « commandos du sacrifice », n'a pas nié avoir mis sur pied ce « réseau » en parallèle du mouvement Ennahdha, sans toutefois préciser s'il avait été, à un moment ou à un autre, proche de ce dernier.

Il a reconnu aussi être l'auteur d'une cassette présentée par le tribunal, appelant à la *« lutte armée »*, à l'*« insurrection »* et au *« renversement du régime »* pour l'*« avènement d'un État islamique »*. Mais, a-t-il aussitôt ajouté, ces appels restaient du domaine de l'intention – c'est-à-dire sans début d'exécution – et n'avaient pour but que de recruter des partisans d'Ennahdha en leur démontrant la faiblesse de la direction de leur mouvement.

Or l'accusation retient qu'Ennahdha a réussi à *« évincer »* M. Habib Lassoued après avoir *« noyauté »* son réseau, qui préparait assassinats et attentats pour, finalement, l' *« incorporer »* dans son complot. Il n'est pas évident que les interrogatoires qui vont se succéder durant les prochains jours permettent de démêler cet imbroglio.

MICHEL DEURÉ

ALGÉRIE : au cours de sa première conférence de presse

Le premier ministre réaffirme ses préférences pour une politique d'austérité

Hydrocarbures, dette extérieure, dévaluation du dinar et « économie de guerre » ont été les principaux thèmes développés par le chef du gouvernement algérien, M. Belaïd Abdesslam, au cours de sa première conférence de presse depuis sa nomination comme premier ministre. Le chef du gouvernement a aussi brièvement abordé la question des élections, déclarant qu'aucune date n'avait encore été fixée pour la reprise du processus électoral.

ALGER

de notre correspondant

Cette première conférence de presse, essentiellement consacrée aux problèmes économiques, était attendue avec intérêt dans la mesure où elle permettrait de présenter les options, encore imprécises, du nouveau pouvoir (*le Monde* du 22 juillet). Sans être toujours très concret, M. Abdesslam a ajouté quelques touches supplémentaires à son portrait de partisan d'une politique rigoureuse d'austérité.

En mai dernier, répondant à un appel d'offre lancé par la Sonatrach, la compagnie nationale algérienne, une quinzaine de compagnies pétrolières étrangères avaient accepté le principe d'un droit d'entrée en échange de la possibilité d'opérer sur des gisements déja en exploitation. Outre des investissements nouveaux, permettant d'augmenter une production qui s'essouffle, l'Algérie espérait tirer rapidement de ce plan 6 à 8 milliards de dollars.

Or, les offres faites sont *« en deçà du niveau souhaité »*, les compagnies étrangères proposant un programme étalé sur vingt ans, d'un montant global de 3,7 à 4,2 milliards de dollars. Tout aussi insuffisants sont les montants proposés pour le paiement du droit d'entrée. *« Nous sommes disposés à coopérer, mais non à brader ; nous attendons »*, a souligné M. Abdesslam, qui a indiqué qu'il était disposé à revenir à la situation d'avant les nationalisations de février 1971, lorsque l'Algérie, dont il dirigeait alors le puissant ministère de l'industrie et de l'énergie, avait d'abord procédé, avant de les nationaliser, à une prise de contrôle majoritaire des sociétés pétrolières étrangères.

A propos de la dette extérieure, qui s'élève à 26 milliards de dollars, et dont le service absorbera, cette année, quelque 9 milliards, il faudrait l'*« alléger sans aggraver la situation des masses populaires »*. M. Abdesslam n'est favorable ni au rééchelonnement de la dette ni à son *« reprofilage »*, préférant laisser le *« débat ouvert »*. Ce qui ne manquera pas de laisser perplexes les organismes financiers internationaux avec lesquels l'Algérie traite.

« Crever l'abcès » de la corruption

Il a également affirmé qu'il s'opposait à une nouvelle dévaluation du dinar, comme le Fonds monétaire international le conseille avec insistance. Pour lui, une telle dévaluation n'aurait aucun effet alors que les exportations algériennes sont libellées en dollars et que le pays est *« engagé dans une politique de réduction des importations »*, conformément aux préférences que manifeste M. Abdesslam pour l'*« économie de guerre »*. Il a cependant réaffirmé son attachement, dans le cadre d'un *« partenariat équilibré »*, à l'économie de marché et à l'investissement, *« même direct »*, du capital étranger.

Il s'est ensuite déclaré favorable à une reprise rapide du processus électoral interrompu en janvier dernier, après le raz-de-marée islamiste aux premières législatives pluralistes. S'il n'a pas fixé de date pour de futures élections, il a cependant mis deux conditions à leur tenue : un retour effectif au calme et une révision des listes électorales.

M. Abdesslam a enfin abordé un sujet extrêmement sensible pour les Algériens : celui de la corruption, *« dont il faut crever l'abcès »*. *« Il faut*, a-t-il assuré, *un sursaut populaire contre la corruption. »* Et de rappeler que, déjà en 1979, il avait proposé, avec l'aide de la population, un contrôle des fortunes. – *(Intérim.)*

□ **CONGO : le parti de M. Lissouba a remporté les élections sénatoriales.** – L'Union pan-africaine pour la démocratie sociale (UPADS) de M. Pascal Lissouba a remporté les élections sénatoriales, en gagnant 23 des 60 sièges, a annoncé, lundi 27 juillet, l'Agence congolaise d'information. L'UPADS, qui a déjà remporté une majorité relative à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 25 juillet), est suivie du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) de M. Bernard Kolelas, qui a remporté treize sièges. – *(AFP.)*

□ **ÉTHIOPIE : funérailles de soixante-huit hauts fonctionnaires de l'empereur Haïlé Sélassié.** – Les restes de soixante-huit hauts fonctionnaires de l'ancien empereur Haïlé Sélassié, exhumés d'une fosse commune il y a quatre mois, ont été inhumés, lundi 27 juillet, dans un mausolée en présence de leurs familles, des diplomates en poste à Addis-Abeba et de milliers d'habitants de la capitale éthiopienne. Soixante de ces hauts fonctionnaires avaient été exécutés au lendemain de la révolution marxiste de 1974. – *(AFP, Reuter.)*

□ **RWANDA : négociations à Addis-Abeba.** – Le gouvernement et le Front patriotique rwandais (FPR, opposition armée) ont entamé des négociations dimanche 26 juillet, à Addis-Abeba, sur les modalités du cessez-le-feu qui doit intervenir vendredi, a-t-on indiqué de sources officielles. Ces négociations, mises en place sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine, font suite à la rencontre d'Arusha (Tanzanie) au cours de laquelle les deux parties avaient décidé d'une trêve à partir du 19 juillet, et d'un cessez-le-feu le 31 juillet. – *(AFP.)*

□ **MM. Abassi Madani et Ali Benhadj se pourvoient en cassation.** – Condamnés, le 15 juillet dernier, à douze ans de réclusion pour *« complot contre l'autorité de l'État »*, les deux dirigeants du FIS, MM. Abassi Madani et Ali Benhadj, ont exprimé, dimanche 26 juillet, leur intention de se pourvoir en cassation, écrit le quotidien *El Moudjahid*. Leurs co-inculpés, condamnés à des peines d'emprisonnement de quatre à six ans, feront de même. La Cour suprême devrait être saisie du dossier dans un délai d'une semaine.

ASIE

PHILIPPINES : dans son premier discours

Le président Ramos propose de légaliser le Parti communiste

Dans son premier discours sur l'état de la nation, prononcé devant le Congrès lundi 27 janvier, le nouveau président philippin, M. Fidel Ramos, a proposé de légaliser le Parti communiste afin de mettre fin à une insurrection qui se poursuit depuis plus de quarante ans. *« Notre but est de parvenir à une solution juste, globale, pacifique et durable à un conflit interne armé qui a si durement touché notre nation et notre peuple »*, a-t-il déclaré, appelant le Congrès à voter une amnistie pour quelque 4 500 anciens insurgés – communistes et musulmans – qui avaient demandé le pardon du gouvernement.

L'ex-général Ramos, qui a longtemps mené la lutte contre la Nouvelle Armée populaire (NPA, maoïste), n'a pas précisé si cette légalisation serait assortie de préconditions, comme le dépôt des armes. Des négociations avaient déjà été entreprises en 1986 par Mme Cory Aquino, mais elles avaient rapidement échoué.

Le nouveau président a appelé à combattre la corruption et lancé un ambitieux programme de lutte contre la pauvreté, qui devrait être en grande partie financé localement, M. Ramos ayant promis au FMI de continuer à respecter une certaine austérité budgétaire. Il a aussi annoncé des mesures impopulaires, comme de nouveaux impôts et une dévaluation du peso. D'autant qu'il entend faire *« assumer »* par son pays *« la responsabilité de sa propre défense »* après la fermeture des bases américaines.

Par ailleurs, M. Ramos, lui-même protestant, a annoncé des mesures qui heurtent la puissante Eglise catholique, comme le contrôle des naissances et le rétablissement de la peine de mort. Ce qui ne l'a pas empêché de séduire la classe politique, parvenant même à faire élire un de ses conseillers, M. José de Venecia, à la présidence de la Chambre, où ses partisans sont minoritaires. Enfin, il a neutralisé son vice-président – élu sur une liste rivale, – l'ancien acteur et sénateur Joseph Estrada, en lui confiant la tâche délicate de lutter contre la criminalité. – *(AFP, Reuter.)*

□ **AFGHANISTAN : projet de nouvelle Constitution.** – Le prochain président afghan devrait être désigné par une *shura* (conseil des sages) représentative de la société, et non pas élu, est-il prévu dans un projet de Constitution soumis, lundi 27 juillet, au Conseil de direction provisoirement en charge à Kaboul. Cette éventualité, qui a reçu le soutien du ministre de la défense, M. Ahmed Shah Massoud, et du président intérimaire, M. Rabbani, marquerait, si elle devait triompher, l'échec de M. Gulbuddin Hekmatyar, chef du parti intégriste Hezb-i-Islami, partisan d'élections aussi rapides que possible. – *(AFP.)*

□ **TAÏWAN : saisie de documents dans un chantier naval allemand qui aurait aidé Taïwan à militariser des garde-côtes.** – Le parquet d'Oldenbourg, en Allemagne, a fait saisir des documents au chantier naval Abeking et Rasmussen, soupçonné d'avoir vendu à Taïwan quatre navires polyvalents qu'il aurait par la suite aidé à militariser, a indiqué, lundi 27 juillet, le procureur. Le chantier fait l'objet d'une enquête sur de possibles infractions à la législation allemande sur le commerce extérieur et le contrôle des armes de guerre. L'enquête avait été ouverte à la suite d'informations publiées dans le *Spiegel*. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La tournée espagnole du président cubain

« Fidel, il faut que tu changes ! »

Les mauvaises langues disent qu'il est venu inspecter les lieux de sa future retraite, politique et peut-être spirituelle : le *commandante* Fidel Castro, qui vient de faire expressément reconnaître la liberté de religion par la Constitution cubaine, a visité en treillis, lundi 27 juillet, la cathédrale romane de Saint-Jacques de Compostelle, avant d'assister à une réception dans un couvent.

Le Lider maximo est l'hôte – controversé – de son ami Manuel Fraga, ancien ministre franquiste. Le chef du gouvernement autonome de la Galice a obtenu au cours des derniers mois la libération de dix-neuf prisonniers politiques cubains et aurait même proposé à l'orgueilleux dictateur, en septembre 1991 à La Havane, de se réfugier sur la terre de ses ancêtres si les choses devaient mal tourner dans son île. M. Castro devait d'ailleurs visiter mardi, avant-dernier jour de son séjour écourté en Espagne, la maison – entièrement restaurée – de son père, Angel, parti du village de Lancara à Cuba avec l'armée coloniale avant d'y devenir propriétaire terrien.

Quelques cris hostiles (*« A bas le dictateur ! »*) ont retenti dans les rues de Saint-Jacques de Compostelle, ville de tant de pèlerinages, mais l'accueil y a été néanmoins beaucoup plus chaleureux qu'à Madrid, où le courant ne passe guère entre le « dinosaure » marxiste et les socialistes au pouvoir. Le chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, lui aurait, dit-on, demandé, lors du sommet ibéro-américain de la semaine dernière, d'organiser des élections démocratiques d'ici un an.

A Séville, où M. Castro a visité dimanche le pavillon de son pays à l'Exposition universelle, le service d'ordre cubain a frappé un petit groupe d'opposants et jeté à terre une jeune femme qui réclamait la libération de son père emprisonné. Déjouant un dispositif de sécurité très serré, un opposant a réussi à prendre à partie M. Castro dans le pavillon, dont l'austérité est à la mesure des difficultés économiques de Cuba. *« Fidel, il faut que tu changes ! »*, a crié un résident de Miami, M. José Ignacio Rasco, président du Parti démocrate chrétien de Cuba. *« Pour davantage de révolution »*, lui a répondu le *commandante*, qui a ensuite assuré qu'il continuerait à assumer son devoir *« tant que le peuple le considérera utile »*. Encore faudrait-il que le peuple puisse se prononcer librement à ce sujet.

M. J.

□ **Ouverture au Parlement grec du débat sur la ratification des accords de Maastricht.** – Le Parlement grec a entamé, lundi 27 juillet, le débat qui devrait s'achever vendredi soir par le vote de ratification du traité de Maastricht. Les trois principales formations politiques du pays (les conservateurs, les socialistes du PASOK et la coalition de la gauche et du progrès), qui contrôlent 287 des 300 sièges de la « Vouli » sont en effet favorables au traité. Seuls sept élus communistes ont exigé un référendum. La Grèce devrait donc rejoindre sous peu l'Irlande et le Luxembourg, qui ont déjà ratifié le traité. – *(AFP, AP.)*

□ **Visite officielle de M. Bérégovoy à Londres.** – Le premier ministre français, M. Pierre Bérégovoy, était attendu mardi 28 juillet à Londres pour s'entretenir avec son homologue britannique, M. John Major. M. Bérégovoy, qui fait sa première visite officielle en Grande-Bretagne, devait aborder avec son homologue des *« sujets d'intérêts communs bilatéraux et internationaux »* alors que la Grande-Bretagne assure la présidence tournante de la Communauté européenne, a précisé l'ambassade de France à Londres. M. Bérégovoy devait également rencontrer dans l'après-midi le nouveau leader du Parti travailliste, M. John Smith. – *(AFP.)*

POLITIQUE

La préparation du référendum du 20 septembre

«Le gouvernement a le devoir d'expliquer les raisons pour lesquelles il a signé le traité de Maastricht»

affirme l'Hôtel Matignon

Après avoir fait savoir que le gouvernement renonçait à sa campagne télévisée en faveur du «oui» à la ratification des accords de Maastricht, le cabinet du premier ministre a publié, lundi 27 juillet, un communiqué dans lequel il affirme notamment : *« Le gouvernement a le devoir d'expliquer aux Français les raisons pour lesquelles il a signé à Maastricht le traité aujourd'hui soumis à ratification populaire. Tous les gouvernements ont eu recours à des campagnes d'information. (...) M. Séguin a perdu son sang-froid en traitant le gouvernement de voleur alors que ce dernier se conforme à la loi. Partisan de casser l'Europe, M. Séguin est un « voleur d'espérance. »*

D'autre part, le Conseil supérieur de l'audiovisuel, qui avait invité le gouvernement à *« repenser »* sa campagne, a tenu à préciser lundi qu'il *« n'a jamais été saisi dans cette affaire par quelque personnalité politique que ce soit »*.

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a adressé, lundi 27 juillet, une lettre à M. Bérégovoy, dans laquelle il lui demande de renoncer aussi à sa campagne dans la presse écrite qui, selon lui, *« tombe également sous le coup de la loi »*, puisque celle-ci interdit, dans les trois mois précédant une élection, *« l'utilisation à des fins de propagande électorale de tout procédé de publicité commerciale par la voie de la presse ou par tout moyen de communication audiovisuelle »*. M. Lajoinie propose que les moyens financiers alloués à la campagne soient *« répartis équitablement entre les partis politiques représentés au Parlement »*.

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a adressé pour sa part, lundi 27 juillet, une lettre à M. Mitterrand dans laquelle il dénonce comme *« une grave rupture de l'égalité démocratique »* l'organisation de la campagne gouvernementale. Il demande au président de la République de *« bien vouloir faire attribuer sur fonds publics une dotation à l'ensemble des formations politiques de ce pays, dotation calculée conformément au nombre de voix qu'elles ont obtenues lors des récentes élections régionales »*.

POINT DE VUE

Une triple ambiguïté

par Thierry Saussez

EN l'état actuel de la loi, il est clair que ni les réglementations s'appliquant à la communication des candidats ni celles concernant les collectivités territoriales ne touchent les messages en provenance du gouvernement. Il est donc évident que le pouvoir aurait pu juridiquement faire fi de la recommandation du CSA. En revanche, cette situation met en lumière une triple ambiguïté.

1) Est-il logique que le gouvernement légifère, réglemente, encadre la communication des candidats, des partis, des collectivités, sans s'astreindre lui-même à un devoir de réserve publicitaire à la veille d'un scrutin?

2) Où finit la communication d'intérêt général et où commence la propagande? Personne ne conteste aux pouvoirs publics le droit d'organiser des campagnes d'information ou de modification des comportements (santé, sécurité routière, formation, etc.). Mais la campagne de Jacques Séguéla n'est ni informative ni comportementale. C'est une campagne de propagande à l'occasion d'une consultation électorale. Pour régler définitivement le problème, il conviendrait qu'un comité d'éthique composé de spécialistes de communication sociale, de magistrats, du CSA, etc., «labélise» les campagnes pouvant être considérées d'intérêt général.

3) Le pouvoir ne doit plus être seul à utiliser les créneaux de la publicité télévisée, ce qui est le cas aujourd'hui avec l'interdiction de la publicité politique à la télévision. Aucun parti, aucun syndicat, aucune organisation professionnelle ne peut lui répondre sur le même sujet dans les mêmes créneaux publicitaires. Puisqu'il existe un plafonnement des dépenses électorales, donnons à la Commission nationale des financements politiques de plus amples moyens de contrôle et, sous réserve du respect des plafonds, laissons libre le choix des moyens, y compris à la télévision.

▶ **Thierry Saussez est conseil en communication.**

Le PS fera campagne pour un «oui carré»

M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, a indiqué, lundi 27 juillet, au cours d'une conférence de presse, que la campagne officielle de son parti pour le «oui» au référendum serait *« orientée autour de trois thèmes »*, correspondant, selon lui, aux trois axes du traité. Le premier est *« l'Europe de la paix »*, car le traité, a-t-il dit, *« crée une union politique en Europe, donc interdit la guerre »*. Deuxième thème : *« Le traité d'Union européenne crée une monnaie commune, donc plus de prospérité, plus de puissance, un monde qui ne soit pas dominé d'un côté par les Américains, de l'autre par les Japonais. »* Troisième thème : *« Ce sont des avancées sociales, des avancées démocratiques, des avancées en matière d'environnement. »*

Trois slogans résument le message, diffusé du 28 juillet au 6 août, sur plus de quatre mille panneaux publicitaires : *« Vive l'Europe pour que vive la paix »*, *« Faire l'Europe, c'est faire le poids »*, *« Notre Europe, c'est l'Europe sociale »*, avec pour chacun la mention : *« Le 20 septembre, dites « oui » à l'Europe »*. Cette campagne d'affichage a été conçue par l'agence Bernard et Storch (Eurocom).

En outre, plus de mille cinq cents réunions publiques seront organisées, parmi lesquelles des Rencontres pour l'Europe de gauche, qui auront lieu à Béthune le 12 septembre, et la réunion de clôture qui se tiendra à Créteil le 16 à laquelle participeront MM. Fabius, Rocard et Bérégovoy. Le premier secrétaire du PS a précisé que M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, ne participerait pas *« à des réunions de parti ni à des débats contradictoires »* pendant la campagne en raison de ses *« fonctions institutionnelles »*. Il a indiqué que le coût de l'ensemble de cette campagne devrait s'élever à 13 millions de francs.

« Si le « non » l'emporte en France, cela veut dire que la construction européenne est fichue en l'air », a affirmé M. Fabius, qui a ajouté que le «oui» du PS est *« un « oui » carré qui s'engage en faveur de l'Europe »*.

□ **M. Rossinot (UDF-radical) élu président du Nouveau Contrat social.** – M. André Rossinot, député (UDF) de Meurthe-et-Moselle, maire de Nancy, a été élu, jeudi 24 juillet, président du mouvement le Nouveau Contrat social, où il succède à M. Paul Granet. Fondé en 1970 par Edgar Faure, le Nouveau Contrat social regroupe des responsables politiques, économiques et socioculturels, et organise des réunions mensuelles et des colloques. Les trois premiers vice-présidents sont MM. Michel Durafour, conseiller d'Etat, ancien ministre de la fonction publique et des réformes administratives, Paul Granet, président de la Compagnie nationale du Rhône, ancien secrétaire d'Etat, et Bernard Stasi, député (UDC) de la Marne.

Les vigies de l'Elysée

Suite de la première page

Or, parmi ces nouveaux venus figurent les principales vigies civiles de M. François Mitterrand, ceux de ses collaborateurs qui sont désormais responsables des dossiers les plus importants.

Le secrétariat général de la présidence de la République compte ainsi, depuis deux semaines, un nouveau directeur de cabinet, en la personne de M. Pierre Chassigneux, ancien préfet de l'Aquitaine, successeur de M. Gilles Ménage à un poste très délicat puisqu'il implique son titulaire dans toutes les questions policières au sens le plus large. Il s'agit là d'un choix personnel de M. Mitterrand. L'actuel directeur de la surveillance du territoire, M. Jacques Fournet, possédait lui aussi le profil adapté à cette fonction, mais il a peut-être connu le handicap d'être appuyé avec trop d'insistance par le ministre du budget, M. Michel Charasse. Pour le chef de l'Etat, de toute façon, c'était presque du pareil au même puisque MM. Chassigneux et Fournet ont en commun d'avoir été directeurs centraux des renseignements généraux et préfets de la Nièvre, la terre élective de M. Mitterrand.

La plupart des autres nominations à la tête du cabinet présidentiel portent l'empreinte de M. Védrine, qui s'emploie depuis sa nomination à reconstituer un état-major qui soit non seulement aussi performant que les précédents mais composé de compétences reconnues et de caractères assez trempés pour ne pas souffrir des inévitables comparaisons avec des prédécesseurs dont les destins sont devenus extra-élyséens, tels ceux de MM. Pierre Bérégovoy, Jacques Attali, Régis Debray, Michel Vauzelle, Jean Glavany, André Rousselet, Guy Penne ou de Mmes Elisabeth Guigou et Ségolène Royal.

Derrière Mme Anne Lauvergeon, qui a chaussé sans complexes et avec bonheur, en avril 1991, les bottes du «sherpa» Jacques Attali dans la préparation des sommets internationaux, a surgi un quintette de conseillers sur lesquels M. Védrine ne tarit pas d'éloges : *«Ce sont les meilleurs dans leurs spécialités.» «C'est ce qu'on fait de mieux aujourd'hui en France.»* Deux diplomates : M. Bruno Delaye, ancien ambassadeur extraordinaire de la France au Togo, spécialiste des dossiers africains, successeur du très controversé Jean-Christophe Mitterrand aux fonctions de conseiller à la présidence, et M. Jean Vidal, ancien ambassadeur permanent de la France auprès des Communautés européennes à Bruxelles, promu conseiller diplomatique. Un inspecteur des finances : M. Guillaume Hannezo, ancien conseiller technique de M. Bérégovoy, devenu conseiller économique. Un ingénieur civil des mines, M. Patrick Buffet, qui a travaillé auprès de MM. Jean-Pierre Chevènement, Jean Auroux, Laurent Fabius, Martin Malvy avant d'être nommé conseiller industriel. Un inspecteur général des affaires sociales : M. Jean Lavergne, un homme d'expérience et de terrain, qui assume désormais les fonctions de conseiller social.

L'équipe des conseillers techniques et des chargés de mission, qui seconde ces chefs de file, a été elle *aussi sensiblement renouvelée. Elle a* enregistré l'arrivée d'un nouvel inspecteur des finances, M. Thierry Bert, qui a la particularité d'être aussi agrégé des lettres et d'avoir travaillé en 1987-1988 au cabinet de M. Edouard Balladur avant de traiter auprès de Mme Guigou des affaires européennes. Celle d'un préfet, M. Jean-François Gueullette, ancien secrétaire général du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, en charge des relations avec le Parlement, les élus, les partis, un milieu qu'il connaît bien depuis ses débuts en 1979 au *cabinet du président du conseil général* de Saône-et-Loire, alors M. André Billardon. Celle d'un docteur en sciences économiques, M. Jean-Claude Lebossé, ancien conseiller de M. Henri Nallet au ministère de l'agriculture et de la forêt de 1988 à 1990. Le dernier arrivé, M. Bernard Latarjet, nommé la semaine dernière conseiller technique chargé de la culture, se caractérise par son éclectisme puisque cet ingénieur agronome a commencé sa carrière en 1972 au ministère de l'agriculture avant d'aboutir au cabinet du ministre de la culture, auprès de M. Jack Lang, en passant par la Cinémathèque française et la Fondation de France.

La fin des «clandestins»

Quant à la nouvelle équipe chargée depuis un an de gérer la communication présidentielle sous la conduite du quatuor constitué par M. Jean Musitelli, porte-parole, Mme Muriel de Pierrebourg, attaché de presse, MM. Jean-François Bureau et Ghislain Achard, conseillers techniques, elle a déjà fait *la preuve de sa cohésion.*

En bon capitaine, M. Védrine se félicite de disposer ainsi, aujourd'hui, d'un groupe soudé, dans lequel le professionnalisme des uns se marie bien avec les convictions des autres sans que l'on retrouve les travers de l'ancien clivage entre «militants» et «techniciens» qui, naguère, suscitait parfois des tiraillements. En effet, contrairement à la rumeur alimentée par certains notables socialistes pour tenter d'expliquer les décalages qui existent parfois entre la pratique du pouvoir exécutif et la gestion de l'intendance nationale, il existe encore, à l'Elysée, parmi ces «sentinelles» du président de la République, des élus locaux parfaitement informés des états d'âme de la «France profonde» – par exemple M. Yves Dauge, délégué interministériel à la ville, maire de Chinon, ou M. Lebossé, conseiller municipal d'Orvault (Loire-Atlantique) – et des haut-fonctionnaires de formation qui n'hésitent pas à aller, eux non plus, au charbon électoral, comme l'a fait par exemple l'ancien sous-préfet de Château-Chinon, Mme Béatrice Marre, aujourd'hui chef de cabinet de M. Mitterrand, qui conduisait la liste du PS aux élections régionales du 22 mars en Lozère. Ils font partie des «oreilles» présidentielles.

Mais cette mue de l'Elysée a été accompagnée par un élémentaire resserrement de boulons. Avant même l'affaire Habache, M. Mitterrand avait donné à M. Védrine des directives en ce sens. La polémique provoquée par l'admission en France du dirigeant du Front populaire de libération de la Palestine, le 29 janvier, a accéléré une remise en ordre qui s'imposait déjà au vu des risques de «courts-circuits» relevés auparavant, en diverses circonstances, à la suite d'interférences entre les conseillers du «château» et ceux de l'«annexe» du numéro 2 de la rue de l'Elysée. M. Edgard Pisani, auquel M. Mitterrand laissait carte blanche, s'était particulièrement singularisé, à la veille du déclenchement de la guerre du Golfe, par certaines initiatives personnelles en direction de Bagdad, et son départ était envisagé.

Avec l'affaire Habache et la mise en cause de Mme Georgina Dufoix, qui cumulait alors les fonctions de chargé de mission et de président de la Croix-Rouge, le chef de l'Etat s'est totalement rangé à l'avis de ceux de ses proches qui lui recommandaient, comme M. Védrine, de mettre fin, dans son entourage, à toutes les situations de «doubles casquettes» grosses de dangers politiques. Mme Dufoix a été rayée sur-le-champ de la liste des chargés de mission «spéciaux». M. Pisani aspirait à retrouver sa liberté de parole depuis qu'il n'avait pas convaincu M. Mitterrand, en 1988, de créer une «cellule d'évaluation et de prospective» : il n'a quitté l'Elysée qu'en avril dernier afin que son départ n'apparaisse pas directement lié à l'affaire Habache. L'ancien ministre de la Nouvelle-Calédonie se consacre désormais à l'Institut du monde arabe, qu'il préside. Autre conséquence de l'affaire Habache, qui a inspiré à la commission d'enquête constituée par le Sénat des conclusions très sévères sur le *«laxisme»* et la *«déresponsabilisation»* de l'appareil d'Etat : les collaborateurs «clandestins» ont été proscrits. Officiellement, il n'y a plus, à l'Elysée, aucun spécimen de ces «protégés» de ministres, «émissaires» personnels, fonctionnaires «fantômes» en rupture d'administration qui hantent quotidiennement les arrière-boutiques de la République sans que les conseillers officiels sachent toujours très bien qui ils sont, pour qui ils travaillent et qui les paie. On ne devrait plus croiser, dans les parages de l'«annexe», M. Pierre Mutin, ce spécialiste du Proche-Orient, ancien collaborateur de M. Pisani dans les affaires calédoniennes et de Mme Dufoix à la Croix-Rouge, qui a été mis sur la sellette par la commission sénatoriale à cause de ses interventions privées dans certaines séquences de l'affaire Habache.

Enfin, chacun des membres du *secrétariat général* de la présidence de *la République* a été rappelé à deux règles fondamentales : la nécessité de rendre compte de tout ce que l'on fait à son supérieur hiérarchique et l'importance de faire preuve, individuellement, en permanence et en toutes choses, de la plus extrême vigilance. C'est ainsi que, le temps passant, M. Mitterrand, qui prétendait gouverner la France sans *«cabinet»*, en étant simplement en prise directe avec ses *«collaborateurs»*, s'est converti à la conception classique de l'exercice du pouvoir souverain.

ALAIN ROLLAT

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Images

L'EFFACEMENT d'une pratique sociale n'est pas forcément le signe de son échec. Ce peut être celui de son triomphe. Elle ne se remarque plus pour la bonne raison qu'elle est partout imitée, dépassée sur son propre terrain.

C'est le cas du théâtre. Il y a encore vingt ans, l'été ramenait les visions du Festival d'Avignon comme une tache de lumière sur la grisaille de l'année. Ce retour du jeu et des couleurs s'inscrivait parmi les soulagements inexplicables qu'offrent les saisons. Aujourd'hui, la Cité des papes n'est pas moins inventive. Il se trouve seulement que la réalité alentour nous parvient de plus en plus transfigurée, parfois combinée tout exprès avec les distances, les artifices, les enjolivements, les airs de fête et jusqu'aux horaires qui régissent les spectacles. Barcelone détrône Avignon.

Compétitions sportives et guerres télévisées rythment nos vies de voyeurs. Les débats politiques ou intellectuels se cherchent les illustrations *sans lesquelles* nos esprits, déshabitués de l'écrit, donc de la réflexion, au point de retomber en enfance, risqueraient, paraît-il, de ne plus « suivre ». Le langage des commentateurs ne trompe pas : on ne parle plus des événements d'une période donnée, mais de ses images-chocs.

∴

Ce qui frappait le plus dans le rassemblement de « vieux gréements » en rade de Brest, c'étaient les années d'efforts consacrés au « coup d'œil », à l'imitation perfectionniste de l'ancien, *à la théâtralité*.

Nombre des équipages s'étaient changés de bricoleurs en figurants, costumés, perruqués. Et chacun s'enchantait du spectacle de ces gratuités réunies, en tirait un sourd orgueil, par un narcissisme collectif, par un esprit de fête rappelant les improvisations du jazz.

∴

L'ouverture des Jeux de Barcelone laissait une impression voisine.

Pour un peu, nous nous serions sentis fiers, dans nos fauteuils, du coup au but de l'archer lançant sa flèche vers la vasque olympique, habités par la même humeur joueuse que les athlètes en vestes fantaisie et chapeaux de paille.

La planète ne manque pas de drames ; ce *n'est pas une raison pour ignorer les signes* heureux qui s'y font jour. Brest et Barcelone font des pendants non négligeables aux violences absurdes qui leur disputent la vedette des journaux, Sarajevo, Bagdad ou l'Erythrée.

Les gymnastes de 1936 marchaient au pas, comme les armées qui s'apprêtaient dans l'ombre ; ceux d'aujourd'hui gambadent à la façon de jazzmen dans les rues de La Nouvelle-Orléans. Cela mérite qu'on s'en réjouisse. L'*Hymne à la joie* entonné par un enfant, dans le stade catalan, et repris en chœur, pour la *première fois, avec la ferveur d'un hymne fédéral* européen, cela ne couvre pas le claquement des balles en Bosnie, mais cela aide à ne pas désespérer de certains élans collectifs.

∴

L'autre nuit, au large de Bréhat, qu'un orage géant éclairait comme en plein jour d'une lueur crayeuse, soufrée, j'ai vu surgir un voilier qui en remorquait un autre, tous deux chargés d'enfants harnachés, et lorsqu'ils furent enfin mouillés en lieu sûr, et que le tonnerre, en s'éloignant, semblait renoncer à les effrayer, *ce n'était, entre eux, que souhaits excités :* Pourvu que Bruno Peyron batte le record de l'Atlantique !

Pourquoi cette envie gaie ? Pour rien, parce qu'un record, c'est tout le *credo* de Barcelone, cela est fait pour être battu, et que le plaisir d'un exploit dont on connaît la dureté, même suivi à distance, on n'a encore rien trouvé de mieux pour sublimer la dangereuse envie de vaincre.

« Moi, dit un des plus jeunes mousses de Bréhat, que l'orage avait affolé, *c'est bien simple, j'ai fait ma prière ! »*

La prière, disait Mauriac, c'est la permission de parler tout seul sans passer, ni se prendre, pour un fou !

∴

A l'aérogare de Sarajevo, un fort contingent de soldats canadiens a pris position, au début du mois. Certains d'entre eux n'étaient jamais venus en Europe. Rencontrant un homologue français au détour d'un hall jonché d'éclats de verre, un Québécois s'est aperçu, là, tout à coup, que sa langue maternelle n'était pas un patois méprisé et inutile, qu'elle était parlée par-delà l'Océan, qu'elle pouvait servir à se comprendre, au loin.

Derrière les plages de Normandie, dans le secret du bocage, un cimetière canadien aligne ses tombes d'enfants venus en 1944 calmer la folie européenne comme leurs petits-fils d'aujourd'hui dans les Balkans, et tombés sans phrase, entre deux pommiers en fleur.

Sur les dalles, deux dates si rapprochées qu'on dirait une parenthèse. Parfois, une de ces voitures étrangères que nos chauffards insultent volontiers s'arrête auprès d'une des tombes trop blanches. Du sacrifice consenti, ne restent que des allées et venues de merles affairés.

∴

Relu les lettres de lecteurs de l'année. Un fait nouveau domine : l'antisémitisme ne se cache plus. Anonyme, hier encore, il est désormais affiché, *revendiqué. Un tabou a sauté.*

La commémoration des rafles n'y a rien fait. Au contraire, dirait-on. Les autobus remplis d'innocents, la guerre faite aux enfants, et avec l'aide zélée de Français : les racistes de toujours s'en moquent comme de leur premier pogrom. Ils persistent et signent.

Comme quoi notre époque du tout-spectacle charrie le pire avec le meilleur. L'image et l'émotion peuvent mener à la barbarie, si ne s'y joint le silence du livre.

PS. – Cette chronique s'interrompt jusqu'au numéro daté 2 septembre.

JUSTICE

Le procès des responsables de la transfusion sanguine au tribunal de Paris

La douleur et le glas

Jamais l'émotion n'avait atteint ce degré. La quinzaine de témoignages d'hémophiles contaminés par le virus du sida et de leurs parents, lundi 27 juillet, a ouvert la sixième semaine du procès devant la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

Ce ne fut pas long. Ce fut, à chaque fois, un concentré de douleur et d'incompréhension. Et l'on vit, fait rarissime, des avocats au regard soudain embué. Car même dans des prétoires habitués à tous les malheurs du monde, on n'écoute pas impunément une mère confier son désarroi : *«Petit à petit, j'ai vu mon enfant partir. Que devais-je lui dire? On t'a mis le sida? On t'a empoisonné? A onze ans et demi, il n'a pas compris de quoi il allait mourir.»*

Ce fut un cortège d'ombres puisant on ne sait où la force de dire doucement leur colère. Comme cette mère, tenant le micro d'une main tremblante, venue témoigner pour son fils de vingt-sept ans décédé : *«J'ai décidé de continuer le combat pour lui.»* Comme ce père, hémophile en sursis, désespéré de savoir qu'il ne verra pas grandir sa petite fille et apostrophant les inculpés : *«Qu'ils pensent à ceux qui se réveillent la nuit la peur au ventre parce qu'ils s'estiment trop jeunes pour mourir.»*

Ce fut un défilé de plaignants encore stupéfaits de l'ampleur de ce qu'on leur avait caché. Ainsi le père de Julien, contaminé en septembre 1985 : *«On a appris beaucoup de choses pendant ce procès : il fallait liquider les stocks pour assurer la réussite des dirigeants du Centre national de la transfusion sanguine. Ils ont tout fait pour dissimuler la vérité, berner l'Association française des hémophiles, se donner une couverture administrative. Je demande justice pour mon fils!»* Ainsi cet autre, admettant : *«Honnêtement, je ne m'attendais pas à entendre les choses que j'ai entendues.»* A chacun, il aura fallu le courage de déposer plainte, de raviver sa peine, de trouver des mots.

Et à tour de rôle, ils s'approcheront de la barre, souvent quelques feuillets à la main, de peur de s'embrouiller, de perdre le fil de leur pensée, de se laisser déborder par leur malheur. Jean Péron-Garvanoff, survivant de sa fratrie, lance en conclusion : *«Il est tout à fait injuste que les médecins-prescripteurs n'aient pas à rendre compte de leurs actes. Et les politiques sont responsables, coupables et amnésiques. Voilà ce que je veux dire pour la mémoire de mes deux frères décédés.»*

«On me vole mon enfant...»

Mme Garro raconte l'agonie de son mari, durant l'automne-hiver 1991. Elle raconte les enfants nourrissant le père et le père soupirant : *«Je suis condamné à mort mais je n'ai pas le droit à la grâce présidentielle, je n'ai pas de recours.»* Mme Garro regarde le tribunal : *«Ils lui ont annoncé sa séropositivité – par téléphone – en 1985! Ils ont attendu un an. Je trouve ça inadmissible.»* Elle regarde le docteur Jean-Pierre Allain, à quelques pas d'elle : *«Il aurait bien aimé que le docteur Allain vienne le voir. Mais il n'est pas venu. Il ne lui a jamais rien dit.»*

M. Edmond-Luc Henry, auteur de *De l'hémophilie en général et du crime en particulier* (éditions Le Pré aux Clercs), après avoir relaté qu'il s'était fort bien passé durant trente ans de produits concentrés et que jamais aucun médecin ne lui avait fait part de leur dangerosité, précise : *«Le degré de la peine retenue m'importe peu. Ce que je veux, c'est que l'on reconnaisse le mal qui a été fait. Un seul pour l'instant, Bernard Kouchner, a eu le courage de demander pardon.»*

Joëlle Bouchet, mère d'un adolescent de seize ans contaminé, a pris un congé pour assister au procès. Et elle confie son effarement : *«En 1989, le docteur Garretta m'a proposé 100 000 francs contre ma renonciation à toute action judiciaire en responsabilité. Je me suis dit que si l'on parlait de responsabilité, c'était qu'il devait y en avoir une. Je crois, non, je suis sûr, qu'on les a empoisonnés. Des produits contaminés, on m'en a délivrés jusqu'à la fin du mois d'octobre 1985! Il faut dire que les docteurs Garretta et Habibi ont reçu la Légion d'honneur et des indemnités alors que, à ce jour, aucun hémophile n'a été indemnisé.»*

Et la mère de Ludovic continue dans un grand silence : *«Je suis une mère célibataire et on me vole mon enfant...»*. D'un mouvement de la tête, elle désigne les prévenus : *«Ces quatre-là ne sont pas brillants et les hommes politiques qu'on a vus défiler vendredi sont incompétents.»*

Il y eut aussi des timides comme ce père de haute stature qui se contenta de trois phrases : *«D'autres parleront mieux que moi de leurs enfants. J'aimerais simplement que les inculpés méditent cette phrase :* «Science sans conscience n'est que ruine de l'âme».

Tortures et tourments

Pas de phrases. Pas de grands discours, mais des morceaux de vie à la dérive, des lambeaux de bonheur enfuis. Des témoignages qui se suivent toutes les cinq minutes, de courts récits comme autant de glas. Et des phrases reviennent, terribles : *«Je me suis senti coupable d'avoir conduit mon gamin à l'hôpital, de ne pas avoir été informé», «Je me suis senti responsable de lui avoir transmis l'hémophilie et ensuite des produits pourris», «Le plus cruel, c'est qu'on essaye de faire reporter la responsabilité de ce drame sur les parents»*...

Ainsi Mme Lesné, mère de deux enfants hémophiles, plaide-t-elle coupable. Coupable d'avoir ignoré le danger, quand bien même le docteur Jean-Pierre Allain ne l'avait pas clairement informée. Coupable de ne pas avoir deviné les risques encourus. *«Je suis une mère peu attentive, une mère négligente,* ironise-t-elle. *Le mot sida ne me disait rien.»*

Vivant en Egypte, elle se retrouve un jour confrontée à une crise de son cadet, âgé de deux ans : *«Qu'est-ce que je fais? Je puise dans le stock de son grand frère car je suis le prescripteur de Vincent. On ne m'avait pas parlé de produits contaminés ou contaminants... J'ai appris ici qu'on pouvait jouer sur les mots et on a joué avec la vie de mon enfant. Le docteur Garretta se retranche derrière la responsabilité des médecins prescripteurs. Mais m'a-t-il prévenue? Aujourd'hui, je demande aux responsables du CNTS d'assumer leurs responsabilités et leur dérive.»*

Seul le docteur Garretta, en fin d'audience, voulut répliquer devant tant de tourments et de tortures. *«Est-ce que je peux m'adresser directement aux parties civiles?»*, demanda-t-il au président Jean-Louis Mazières. Ce dernier lui répondit par une moue négative au moment même où plusieurs *«non!»* fusaient dans le prétoire.

Alors le docteur Garretta, le visage défait, déclara face au tribunal : *«Si j'ai commis des erreurs, je n'ai jamais pris une décision par indifférence ou par manque de respect pour les hémophiles. C'est dur de parler après tant de douleur! Mais je n'oserais pas regarder les malades si j'avais agi sciemment. Je n'ai pas honte. Je réaffirme hautement que toutes les décisions que j'ai prises, je les aurai appliquées de la même façon en cas de besoin à mes enfants et à moi-même.»*

LAURENT GREILSAMER

DÉFENSE

Après la dissolution du corps d'armée outre-Rhin

Un rapport du Sénat évoque «le douloureux déracinement» des Français d'Allemagne

Les civils et les militaires français, rapatriés d'Allemagne après la décision de M. François Mitterrand d'en retirer le 2e corps d'armée et sa logistique, connaissent de graves difficultés d'ordre professionnel, financier et personnel, si l'on en juge par les conclusions d'un rapport de trois sénateurs représentant les Français de l'étranger, MM. Jean-Pierre Bayle (PS), Paul d'Ornano (RPR) et Xavier de Villepin (centriste). Ce document d'une soixantaine de pages fait état, plus spécialement, du *«douloureux déracinement»* et de *«la situation précaire»* des 8 880 civils concernés.

C'est en juillet 1990 que le président de la République a décidé ce rapatriement des forces françaises et c'est en 1994 qu'il devrait être achevé, à l'exception de la 1re division blindée et de la brigade mixte, constitutives de l'Eurocorps, qui seront opérationnelles en juillet 1995 avec, du côté des forces allemandes, une division formée de trois brigades mécanisées.

Une perte de 25 % du pouvoir d'achat

La présence des armées françaises outre-Rhin, avec 43 430 militaires, leurs familles et les civils (2 060 agents de l'Etat, 1 765 Français de droit privé et 5 055 étrangers, dont 2 800 Allemands) qui leur étaient attachés, a représenté une communauté globale de 82 000 hommes et femmes au moment de l'initiative de M. Mitterrand. Dès 1991, près de 12 000 militaires et 970 civils ont été invités à quitter le sol allemand. En 1992, il s'agit de 11 000 autres militaires et 2 375 civils. Pour 1993, il est prévu un millier de départs, tous statuts confondus, dans le personnel civil et militaire.

Selon les trois sénateurs, *«le départ des cadres concernés est loin d'être neutre sur le plan social et humain»*, même si des compensations – qu'ils considèrent comme insuffisantes ou inadaptées aux situations particulières – ont été octroyées.

Pour les cadres militaires, *«la perte du pouvoir d'achat*, est-il écrit dans le rapport, *n'est pas négligeable»*, dès lors qu'elle est estimée à 25 % par rapport à une situation équivalente en France. *«Les militaires étant supposés avoir vocation à la mobilité géographique, leur mutation*, constatent les sénateurs, *ne donne lieu, contrairement à celle des civils concernés, à aucune mesure financière d'accompagnement.»* Chez les civils, la situation des salariés de droit privé français (dans les économats, les foyers et les mess) et, surtout, celle des civils étrangers de droit allemand s'avèrent *«nettement plus précaires»*, puisque la dissolution des unités va se traduire pratiquement par leur licenciement, la perte du logement, voire par des séparations dites «géographiques» (les couples mixtes représentent jusqu'à 12 % des foyers impliqués).

«Le retrait français d'Allemagne, écrivent les rapporteurs, *se traduit, pour les personnels dont le poste est supprimé, par la nécessité de quitter un pays où nombre d'entre eux ont toujours vécu ou exercé leur profession. Une importante proportion de ces personnels n'a jamais vécu en France : c'est notamment le cas des personnes issues de ménages établis en Allemagne dès la fin de la seconde guerre mondiale et qui, employées par les forces françaises à la suite de leurs parents, ne possèdent aucune attache de ce côté-ci du Rhin.»*

Enfin, les trois sénateurs s'inquiètent de la disparition éventuelle de la direction de l'enseignement français en Allemagne (DEFA), qui assurait la scolarisation des enfants de la communauté militaire depuis 1955. Le nombre des élèves va sensiblement diminuer, des établissements seront fermés, les échanges scolaires supprimés et l'apprentissage des deux langues (l'allemand par les Français et le français par les Allemands) tombera en désuétude. *«Le retrait des unités françaises est considéré*, note le rapport, *par certains enseignants français comme un risque de «vide culturel» en Allemagne du Sud»*, là où était stationné le gros des forces.

Par une plainte visant M. Fabius, Mme Dufoix et M. Hervé

Me Vergès tente de saisir la Haute Cour

Mes Jacques Vergès et Eric Dupont-Moretti, agissant au nom d'un transfusé contaminé par le virus du sida lors d'une hospitalisation en 1984, ont déposé, lundi 27 juillet, au cabinet du doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Paris, une plainte pour *«empoisonnement»* visant nommément M. Laurent Fabius, Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé, respectivement, au moment des faits, premier ministre, ministre des affaires sociales, secrétaire d'Etat à la santé.

Cette plainte intervient alors qu'une poursuite similaire engagée à Montpellier le 30 octobre 1991 par le docteur Bruno Payet, président du comité Languedoc de l'Association française des hémophiles (AFH), a été déclarée irrecevable dans une ordonnance datée du 10 juillet. L'AFH fondait sa procédure sur les qualifications d'*«administration volontaire de substances nuisibles»* et de *«crime contre l'humanité»* en visant neuf ministres et les responsables du Centre national de la transfusion sanguine. Mais, conformément aux réquisitions du parquet de Montpellier, le doyen des juges a déclaré la plainte irrecevable en s'appuyant notamment sur l'incompétence du tribunal dans les poursuites engagées contre des ministres. Seule la Haute Cour de justice est en effet compétente pour instruire et éventuellement juger une plainte dirigée contre un ministre pour des faits commmis dans l'exercice de ses fonctions.

Cet aspect de la procédure est utilisé de manière sinueuse par Mes Vergès et Dupont-Moretti, qui souhaitent, en fait, voir les ministres renvoyés devant la Haute Cour de justice. En déposant leur plainte, les deux avocats n'ont pas caché qu'ils ne s'attendaient pas à autre chose qu'à un rejet. Mais, selon Me Vergès, le doyen des juges, tout en se déclarant incompétent, transmettra sa plainte au parquet, et la décision de saisir le Parlement appartiendrait donc au garde des sceaux.

«S'il ne le fait pas, ce sera un déni de justice», déclarait déjà l'avocat. Et, comme s'ils doutaient de l'efficacité de leur démarche, Mes Vergès et Dupont-Moretti ont attaqué sur un autre front en annonçant qu'ils avaient déposé leur plainte lundi après-midi au cabinet de M. Alain Poher, président du Sénat, alors qu'un autre exemplaire était adressé sous pli recommandé à M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale.

M. P.

□ **M. Lajoinie trouve *«choquant»* que les ministres soient *«intouchables»*.** – M. André Lajoinie s'est indigné, lundi 27 juillet sur RTL, à propos du procès du sang contaminé, qu'*«on demande des comptes à des fonctionnaires alors que les ministres sont intouchables»*. *«Il est choquant qu'il n'y ait pas une juridiction où on puisse mettre les ministres devant leurs responsabilités»*, a ajouté le président du groupe communiste à l'Assemblée nationale.

Après la publication du réquisitoire définitif

La cour d'appel de Dijon dénonce «une atteinte à la sérénité de la justice» dans l'affaire Grégory

La cour d'appel de Dijon a protesté, lundi 27 juillet, contre la publication par *le Point* du réquisitoire définitif du procureur général dans l'affaire Grégory (*le Monde* daté 26-27 juillet). Dans un communiqué signé par le premier président, M. Renaud Chazal de Mauriac, et l'avocat général, M. Jacques Kohn, elle estime qu'il s'agit d'une *«atteinte supplémentaire à la sérénité de la justice»*. *«Tant que nos concitoyens, qu'ils soient professionnels du droit ou non*, ajoute la cour d'appel, *ne comprendront pas que la presse ne doit pas être utilisée, pendant le déroulement d'une procédure pénale, à des fins tactiques, voire à des fins purement mercantiles, l'institution judiciaire ne pourra remplir normalement sa mission.»*

Notifié aux parties le 17 juillet, le réquisitoire définitif de M. Jean Stefani, qui a aujourd'hui pris sa retraite, concluait à l'innocence de Christine Villemin, inculpée d'assassinat en octobre 1984 dans l'instruction sur la mort de son fils. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Dijon rendra sa décision le 21 septembre.

EN BREF

□ **Davantage d'appelés dans la police et moins dans le service de coopération.** – Un décret du premier ministre, paru au *Journal officiel* du 25 juillet, révise le nombre des appelés pouvant être affectés, au titre du service national, dans la police, la coopération et le service en entreprises. Pour l'année 1992, le nombre des recrues du contingent dans la police est porté de 4 725 à 5 725. Celui des appelés dans le service de coopération chute de 400 unités, passant à 5 604, et celui des volontaires pour un service national en entreprises (VSNE) est réduit de 400, tombant à 2 600. Ces deux dernières formules de service national sont souvent critiquées en raison des privilèges sociaux auxquelles elles donnent parfois accès.

□ **Nomination d'un vicaire apostolique à Phnom-Penh.** – Le pape Jean-Paul II a nommé, samedi 25 juillet, le Français Mgr Yves Ramousse vicaire apostolique à Phnom-Penh. Mgr Ramousse avait déjà occupé ce poste de 1963 à l'arrivée des Khmers rouges en 1975. Né le 23 février 1928 à Sembadel (Haute-Loire), Mgr Ramousse a été ordonné prêtre le 4 avril 1953 et nommé évêque le 24 février 1963. Missionnaire en Indonésie de 1977 à 1983, il était responsable du bureau pour la promotion de l'apostolat parmi les Cambodgiens depuis 1983.

REPÈRES

ÉDUCATION

Un recours contre le calendrier scolaire

L'Association nationale des collectivités locales pour les Villages vacances familles (ANCOL) va déposer, d'ici fin août, un recours devant le Conseil d'Etat afin de faire annuler l'arrêté sur le calendrier des vacances scolaires publié au *Journal officiel* du 23 juillet. M. Jean-Charles Savignac, président de l'ANCOL, dénonce les *«pertes d'emplois»* – cent mille selon lui – dues à la création d'une zone unique pour les vacances d'été. L'ANCOL préconise un étalement des vacances d'été du 20 juin au 20 septembre. Des représentants des stations de sports d'hiver avaient en revanche protesté contre le trop grand étalement des vacances de printemps *«en dehors des périodes d'enneigement»* (*le Monde* du 25 juillet).

ÉNERGIE

Des étudiants français battent le record du monde d'économie de carburant

Deux voitures construites par des élèves de BTS du lycée privé technique La Joliverie, de Saint-Sébastien-sur-Loire (Loire-Atlantique), ont pulvérisé récemment, sur le circuit de Silverstone (Grande-Bretagne), le record du monde de la plus faible consommation d'essence en parcourant respectivement l'équivalent de 2 690,29 km et de 2602,04 km avec seulement un litre de super. Toutes deux ont précédé l'équipe professionnelle de la firme japonaise Honda, qui détenait le précédent record depuis 1988 avec 2 270 km.

Au cours du marathon organisé par la compagnie Shell, les soixante-treize participants (universités, lycées ou firmes) devaient effectuer sept fois le tour d'un circuit d'une longueur de 2,2 km, en un temps maximum de 38 minutes et en consommant le moins d'essence possible. La «Micro-Joule» du lycée La Joliverie a ainsi parcouru les 15,4 km en 37 minutes et en consommant 5,8 cm^3 de super. Les deux voitures, à coque en fibre de carbone, pesant chacune 36 kilos, propulsées par un moteur de 30 cm^3 et roulant sur trois roues, ont été mises au point dans le cadre d'un projet qui, depuis 1984, fait partie intégrante de la scolarité des étu diants : en huit ans, la construction des deux voitures a ainsi représenté 7 000 heures de travail.

PRISONS

Une information judiciaire est ouverte après la mort d'un détenu à Tarascon

Le corps de Chérif Azifour, âgé de vingt ans, a été retrouvé pendu, le 19 juillet, dans une cellule du quartier disciplinaire du centre de détention de Tarascon (Bouches-du-Rhône). Les circonstances de cette pendaison – les pieds touchaient le sol et les jambes étaient fléchies, tandis que le cou était serré dans une manche de la «tenue pénale», l'habit réglementaire des détenus punis – ont jeté un doute sur la thèse du suicide, fortement contestée par la famille du jeune homme. Chérif Azifour, qui devait sortir de prison à la mi-août, avait été placé au quartier disciplinaire après avoir volé des vêtements appartenant à d'autres détenus et, selon l'administration pénitentiaire, afin d'être protégé contre d'éventuelles représailles.

Le procureur de la République de Tarascon a ordonné une enquête. Sans constater de traces de violences sur le corps, l'autopsie a conclu à une mort brutale par arrêt de l'irrigation du cerveau, ce qui accréditerait la thèse du suicide par pendaison. La famille du jeune homme a cependant déposé une plainte contre X avec constitution de partie civile qui a entraîné l'ouverture d'une information judiciaire pour recherches des causes de la mort, le 24 juillet.

JUSTICE

Une mère française obtient le retour de ses enfants d'Algérie

Une mère française, Mme Monique Leclercq, qui depuis un an tentait d'obtenir le retour de ses trois enfants retenus par son ex-concubin en Algérie (*le Monde* du 15 février), a pu regagner la France avec ceux-ci, dimanche 26 juillet. En mars, le tribunal de Tlemcen (Algérie) avait estimé, comme le tribunal de Lille quelques mois plus tôt, que les enfants, Halim, 7ans, Chehrazade, 6 ans, et Fouad, 4 ans, devaient être confiés à la mère, le père, M. Abdelghani Bouhadi, obtenant, lui, un droit de visite. M. Bouhadi n'a accepté que récemment de respecter le jugement.

Pollution en commandite

Toutes sortes de déjections et de détritus flotteraient à proximité des côtes de Barcelone, à l'endroit où doivent avoir lieu les régates olympiques. Au reste, la mer dégagerait là une odeur nauséabonde. Plusieurs délégations s'en sont inquiétées, craignant pour la santé de leurs concurrents. Dans un premier temps, les organisateurs des Jeux et le maire de la capitale catalane ont imputé la gravité de la pollution aux violents orages qui avaient eu lieu une semaine avant l'inauguration des JO. Quatre bateaux-poubelles ont été chargés de rendre les flots plus fréquentables. Sans grands résultats manifestement. En *dépit de leurs efforts, le niveau* de pollution n'aurait pas sensiblement diminué. La cause en serait la présence dans le port de la ville d'une véritable ville flottante aménagée par le Comité d'organisation des Jeux.

Les grandes multinationales, «partenaires officiels» des JO, n'ont en effet rien trouvé de mieux pour leur hébergement que de rutilants paquebots, yachts ou ferry-boats. Près de trente mille personnes seraient *ainsi logées, renvoyant* directement à la mer des tonnes de déchets.

L'énorme ferry *Cunard-Princess* a été affrété conjointement par les firmes Kodak, Alcatel et l'espagnol Campofrio qui fournit la viande et autres produits de boucherie aux restaurants olympiques. Le paquebot *Berlin* héberge Rank Xerox et le *Golden-Odyssey* reçoit le constructeur espagnol Seat qui a prêté la flotte des 2 000 voitures olympiques. Autre important «partenaire» des Jeux, le géant américain de l'électronique IBM fait flotter ses couleurs sur le *Daphné*. Les marques Coca-Cola et Mars se partagent les cabines du ferry *Crystal-Harmony*. La firme «3 M» occupe seule le grand paquebot *Seabourn-Spirit*. La chaîne américaine NBC, qui a payé plus de 400 millions de dollars de droits pour la retransmission des Jeux, a également pu se permettre d'affréter le gros ferry-boat scandinave *Royal-Viking-Sun*. Petit frère du précédent, le ferry *Vistafjord* héberge quant à lui les revues américaines *Time* et *Sport Illustrated*. Même le Comité olympique français n'a rien trouvé de mieux pour prendre ses quartiers que le grand voilier *Club-Med* qui délaisse momentanément les eaux des Caraïbes.

Le prix du séjour dans une cabine est de l'ordre de 50 000 francs par semaine. Avec en prime une entrée quotidienne gratuite pour suivre les épreuves des JO. Un tel luxe contraste singulièrement avec le dénuement forcé de certaines délégations. Après une absence de vingt ans, l'Albanie a ainsi envoyé aux Jeux une délégation pour la troisième fois de son Histoire. Mais cela n'a pu se faire que grâce au président du Comité olympique national, Arben Jorgoni, qui a emprunté personnellement aux banques environ 120 000 francs. Sa seule ambition dans cette aventure est de convaincre de rentrer au pays les sportifs, lassés par l'endoctrinement de l'ancien régime, qui se sont expatriés. Mais pour l'instant il n'a guère été récompensé : dès son arrivée au village olympique, l'un de ses meilleurs représentants, l'haltérophile Genc Barkiki, s'est coincé les doigts dans une porte et il ne pourra pas participer au concours.

A. G.

BASKET-BALL : les Etats-Unis battent la Croatie 103 à 70

Superproduction américaine

Pas de miracle dans le Palais des sports de Badalone : les basketteurs américains sont facilement venus à bout des Croates, 103 à 70, lundi 27 juillet. Cette victoire sur une des rares équipes *en mesure de les inquiéter ren*force le statut de grand favori de l'équipe américaine, la première de l'histoire olympique qui soit composée de vedettes du championnat professionnel.

Dès l'échauffement, tout est dit. Les Croates, allongés sur le parquet, étirent leurs longs membres depuis un quart d'heure. Ils n'ont pas encore pensé à toucher un ballon lorsque les Américains se décident enfin à entrer dans la salle. Eux ne semblent pas avoir besoin de ces attitudes un peu disgracieuses, de cette petite cuisine des sportifs, étalée impudiquement devant les yeux des spectateurs. Les Américains s'emparent des ballons et commencent à martyriser les paniers. Comme si leur nature de stars les soustrayait aux tracas du corps. Les Croates se préparent à jouer ; eux s'amusent déjà. Peut-être, dans le secret des vestiaires, les Américains s'échauffent-ils discrètement. Peut-être craignent-ils, comme le commun des mortels, les claquages et les élongations. Mais tout doit rester en coulisse : les dieux du basket ne peuvent se permettre de laisser deviner l'effort derrière l'exploit.

Le *«dream team»* (l'équipe de rêve), c'est d'abord cela : le titre d'une superproduction qui condamne les autres participants aux places de figurants, un spectacle au sein de ce qui ressemble encore à du sport. La formation est structurée comme un casting hollywoodien. A tel point qu'au bout d'une mi-temps, le moins attentif des spectateurs est obligé de s'avouer qu'il reconnaît déjà tous les joueurs. Il aura repéré très vite les trois figures emblématiques. Le génie, Michael Jordan. Le gentil, «Magic» Johnson, dont le combat contre le virus du sida attire toutes les sympathies. Et le méchant, Charles Barkley, une teigne rondouillarde qui s'est déjà taillé une belle tranche d'impopularité en décochant un coup de coude à un pauvre Angolais.

Derrière les trois héros, les seconds rôles de luxe sont aussi facilement identifiables : comme au catch, ils possèdent leurs signes distinctifs, ils écrivent leur histoire dans leurs apparences physiques. Il y a Karl Malone, le «postier» qui adresse ses passes sans jamais se tromper d'adresse. Il y a Patrick Ewing, la montagne de 2,16 m, à la démarche si mal assurée dès qu'il sort du parquet. Il faut encore un débutant, pour souligner l'assurance des autres : Christian Laettner, le seul universitaire de l'équipe, semble s'excuser sans cesse de son manque d'expérience. Ses équipiers le rassurent avec de grandes tapes dans le dos, le réprimandent d'un air amusé.



«Le premier pays du monde»

Comme toutes les bêtes de scène, ces basketteurs américains savent ménager leurs effets. Ils pénètrent en dernier sur le parquet, ils font mine ensuite d'avoir un peu de mal à démarrer. Lundi soir, ils ont ainsi accordé aux Croates le privilège de mener pendant quelques secondes. C'est qu'ils savent que l'explosion médiatique autour de leur présence à Barcelone a été préparée par une longue absence. Pendant les décennies de l'olympisme amateur, les joueurs universitaires semblaient assez grands pour se débrouiller tout seuls.

Ils ont raflé tous les titres jusqu'à cette finale de 1972, litigieusement remportée d'un point par l'URSS. Ils ont surtout connu l'humiliation d'une élimination en demi-finale, à nouveau contre l'URSS, lors des derniers Jeux olympiques de Séoul. Les universitaires ne semblaient plus suffire à asseoir la puissance américaine. Mais tout le monde savait que la référence se situait ailleurs, loin des anneaux olympiques, dans les cadences infernales du championnat professionnel de la NBA. Une seule de ses équipes, murmurait-on, aurait pu s'emparer de la médaille d'or.

«Il se pourrait que j'aille à Barcelone pour montrer qui est vraiment le premier pays au monde», chuchotait «Magic» Johnson après la honte de 1988. L'équipe de rêve des meilleurs joueurs de la planète, *le «dream team»* – le nom s'est imposé comme celui d'une marque déposée, – était né. Elle répondait à une vraie convergence d'intérêts. Ceux de Juan-Antonio Samaranch, le président du CIO, désireux depuis longtemps d'attirer tout ce qui brille dans son spectacle olympique. Ceux des promoteurs de la NBA, qui connaissent l'impact des vedettes américaines sur les jeunes du monde entier et qui ont vu dans le tournoi de Barcelone le moyen d'accélérer ce *processus. Ceux des sponsors* des vedettes, qui ont vite senti que l'équipe de rêve pourrait se transformer en fabuleux jackpot. Le fabricant de chaussures Nike aurait ainsi su trouver les bons arguments pour convaincre Michael Jordan de se joindre à l'aventure.

Chargée de combler un vide, l'équipe américaine semble avoir désormais rempli tout l'espace de ce tournoi olympique, qui se résume à la chronique de sa médaille annoncée. Après avoir joué l'Arlésienne, elle est devenue aujourd'hui omniprésente. A tel point que les amateurs semblent parfois se retrouver dans la position du gamin à qui l'on a offert tous les gâteaux qu'il convoitait dans une vitrine inaccessible. L'indigestion guette. A force de survoler les matches, à la manière d'un Bubka dans un concours de saut à la perche, les Américains vont peut-être finir par susciter l'agacement. Lundi soir, la salle ne leur était déjà plus totalement acquise : beaucoup de spectateurs espagnols espéraient visiblement la surprise, guettaient le moindre grain de sable qui finirait par gripper la machine.

La «zone» européenne

Car paradoxalement, au moment où ils se sont enfin unis pour venger l'affront des dernières défaites, les héros américains n'ont plus que des miettes d'empire à piétiner. De l'explosion de la grande équipe d'URSS ne demeure plus qu'une imposante butte-témoin, celle des géants lituaniens. Les Yougoslaves au grand complet auraient peut-être pu se rapprocher des intouchables. La guerre civile et les indépendances successives auront achevé de scinder leur belle équipe : les Croates, dont plusieurs joueurs évoluent en NBA ou dans le riche championnat italien, en sont désormais les héritiers les plus talentueux, et constituaient l'un des obstacles les plus dangereux sur la route des Américains.

Lundi soir, ils ont pourtant semblé succomber à la même fascination qui avait déjà pétrifié les précédents adversaires du *«dream team»*, lors de son tournoi pré-olympique. *«Nous n'avons commencé à nous appliquer que lorsque nous avons arrêté de les regarder jouer»*, reconnaissait le joueur croate Drazen Petrovic. Les Américains n'ont pourtant assuré qu'un service minimum du génie, en se reposant souvent sur leurs capacités défensives pour rembourrer leur confortable matelas de trente points d'avance. Au passage, ils ont balayé les seuls arguments que l'on pouvait encore leur opposer. Leur équipe risquait-elle d'être écartelée par les personnalités de ses vedettes ? Le *«dream team»* prouve à chaque sortie qu'elle n'est pas un bric-à-brac de stars mais une vraie formation, unie par l'appât de l'or.

«Magic» Johnson s'est occupé depuis longtemps de consolider les liens personnels entre ses équipiers. Et leur entraîneur – qui ne demande jamais aucun temps mort, et n'essaie même pas de faire croire qu'il sert à quoi que ce soit au bord du parquet – se charge simplement de répartir équitablement les temps de passage de chacun sur le parquet, pour éviter de froisser les egos. De même, les Américains ne semblent même pas s'être rendu compte que les Européens pratiquaient souvent un système défensif – la zone – différent du leur. Une de leurs cavalcades à travers le parquet suffit à rendre caduc le quadrillage le plus rigide.

Le seul souci américain devrait être désormais de trouver des adversaires à leur taille pour enfin pouvoir révéler leurs vrais talents. Pour que le rêve ne finisse par se dissiper dans la monotonie des scores-fleuves et des parties à sens unique.

JÉRÔME FENOGLIO

NATATION : le réveil des Asiatiques et la confirmation des Etats-Unis

Des bébés-champions

Le premier record du monde de natation des épreuves olympiques a été battu, lundi 27 juillet, à la piscine Bernat-Picordell, par le relais quatre fois 200 mètres de la CEI (Lepikov, Pychnenko, Taïanovitch, Sadovyi), qui a amélioré en 7 min 11 s 95 le record établi par les Américains aux Jeux de Séoul (7 min 12 s 51). Ceux-ci ont gagné deux médailles d'or grâce au vétéran Pablo Morales (vingt-huit ans) sur 100 mètres papillon (53 s 32) et à Nicole Haislett sur 200 mètres libre (1 min 57 s 90). Dans cette épreuve, Catherine Plewinski a pris la quatrième place, en améliorant son record de France (1 min 59 s 88 contre 2 min 0 s 34). Le Hongrois Tamas Darnyi a logiquement gagné le 400 mètres quatre nages (4 min 14 s 23). La grosse surprise de la journée a eu lieu dans le 200 mètres brasse féminin, où la jeune recordwoman du monde américaine Anita Nall a dû se contenter de la troisième place, derrière une inconnue japonaise de quatorze ans, Kyoko Iwasaki (2 min 26 s 65), et la Chinoise Li Lin.

Ses yeux rougis sur son pâle visage de poupée de porcelaine trahissent son intense émotion. Six jours après avoir fêté son quatorzième anniversaire, la petite Kyoko Iwasaki vient de se voir offrir la *plus inattendue des médailles d'or* olympiques de la natation. Au matin de ce mémorable 27 juillet, elle n'était encore qu'une lycéenne inconnue venue de Shizuoka avec un meilleur temps personnel sur 200 mètres brasse supérieur de près de 9 secondes au record du monde du nouveau prodige de la natation américaine Anita Nall.

Quatre mois après avoir pulvérisé le vieux record de l'Allemande Silke Hoerner, la Lolita de Baltimore ne semblait avoir d'autres adversaires que le chronomètre pour un nouvel exploit en finale olympique. Partie pour battre son record du monde, Anita Nall avait deux dixièmes de seconde d'avance sur son temps de passage aux 50 mètres, six dixièmes aux 100 mètres. C'est dans la troisième longueur qu'elle a commencé à se désunir : elle a perdu près d'une seconde. *«J'étais extrêmement nerveuse. C'est impressionnant de savoir que l'on nage sous les yeux du monde. Je n'y étais pas habituée.»*

Deux heures par jour

Tandis que l'Américaine sentait brusquement ses muscles s'alourdir et une grande fatigue l'envahir, Kyoko Iwasaki fondait sur elle et la passait dans les derniers mètres. La Japonaise améliorait sa meilleure performance sur la distance de... 4 s 43. *«Je ne la connaissais même pas. Je ne l'avais jamais vue avant cette finale»*, avouera Anita Nall, qui venait de vivre, à seize ans, la première désillusion de sa carrière.

Traquée par des dizaines de journalistes, photographes et cameramen japonais venus célébrer la première médaille d'or pour les représentants de l'empire du Soleil-Levant, la jeune Kyoko faisait déjà son apprentissage de la gloire en répétant inlassablement son histoire. Celle d'une adolescente qui a découvert la natation en suivant sa grande sœur à la piscine et qui consacre aujourd'hui deux heures quotidiennes à son sport après l'école, six jours par semaine. Quel est le secret de ce succès et de cette étonnante progression ? *«Je ne sais pas où j'ai pu puiser cette force.»*

Après la victoire de la Chinoise Yong Zhuang la veille dans le 100 mètres nage libre, la natation *asiatique semble prendre goût au* succès et elle pourrait s'y habituer longtemps. Sa troisième médaille d'or, remportée lundi au plongeon de la plate-forme de 10 mètres, a été pour Mingxia Fu, qui devra attendre le 16 août pour fêter à son tour son quatorzième anniversaire.

GÉRARD ALBOUY

PLONGEON : haut vol dames

Les ailes de Mingxia Fu

Du haut de la plate-forme de 10 mètres de la piscine de Montjuich, la vue est imprenable sur Barcelone et sur les flèches de la Sagrada Familia de Gaudi. Elle est aussi impressionnante pour le plongeur qui fixe à ses pieds le fond bleu nuit du bassin. D'ailleurs, les bandes enserrant les poignets de huit des douze finalistes de la finale féminine de haut-vol pour soigner ou prévenir des blessures étaient là pour rappeler le danger de cette discipline.

Paradoxalement, c'est dans ce sport à hauts risques que les Jeux de Barcelone ont, sans doute, couronné leur plus jeune championne : Mingxia Fu, médaille d'or à treize ans et onze mois. Lundi 27 juillet, elle a survolé le concours en obtenant la meilleure note dans quatre des huit sauts de la finale, ne laissant aucune chance à Elena Mirochina (CEI) ou à Mary Ellen Clark (Etats-Unis). L'histoire de cette réussite devrait, *a priori*, faire rêver tous les adolescents de son âge. L'impassibilité de Mingxia au moment de la remise des récompenses laisse toutefois penser que le rêve a peu de place dans son existence.

Depuis l'avènement de ses plongeurs aux championnats du monde de 1986, la Chine a transformé cette discipline en mine de médailles de tout métal. Dans ce pays où les piscines sont rares, dix écoles de plongeon ont été ouvertes pour accueillir des pensionnaires de plus en plus jeunes. Mingxia est entrée dans l'une d'elle, près de Pékin, à huit ans. Depuis, elle ne voit plus ses parents, éloignés de 700 kilomètres, que deux fois par an, pour les grandes vacances.

Au moins quatorze ans

Elancée, très souple, dotée d'un sens inné de l'orientation dans l'espace, elle a très vite progressé au contact des meilleures plongeuses chinoises, notamment Gao Min, la championne olympique de Séoul. Pour son troisième concours, elle a remporté le titre de haut-vol aux Goodwill Games de 1990, à Seattle, avant de devenir à douze ans, l'année suivante à Perth, la plus jeune championne du monde de l'histoire de la natation.

Plus petite (1,52 m), plus légère (42 kg), que des concurrentes plus âgées, Mingxia Fu a plus de facilités pour enchaîner ses figures dans l'espace. *«Plus on est jeune, plus c'est facile d'exécuter des plongeons*, explique Elena Mirochina, la deuxième du concours, âgée de dix-huit ans. *Avec l'âge, la difficulté du plongeon reste la même, mais on prend du poids. Il faut modifier son programme.»* La violence des chocs lors de l'entrée dans l'eau sur des organismes d'adolescents en plein développement a toutefois incité le comité technique de plongeon de la Fédération internationale de natation amateur à mettre un frein à ce rajeunissement des plongeurs. A la suite de la victoire de Mingxia Fu à Perth, ce comité a décidé qu'il faudrait avoir au moins quatorze ans dans l'année pour participer aux Jeux olympiques, aux championnats ou à la Coupe du monde.

G. A.

Pablo Morales retour de vague

La légende des Jeux olympiques est faite d'histoire comme celle de Pablo Morales. L'histoire d'un homme qui ne renonce pas et qui gagne. En donnant au passage un coup de canif dans les préjugés de ses compatriotes trop convaincus que l'Histoire ne repasse pas les plats. Pablo Morales donc, nageur *californien, a atteint à vingt-sept* ans le sommet de la gloire sportive, gagner une médaille d'or, alors qu'à vingt-trois ans on le donnait fini pour la compétition.

Etrange parcours d'un surdoué des bassins. A dix-neuf ans il est détenteur du record du monde sur 100 mètres papillon. Il est le favori de la course qui se dispute chez lui, à Los Angeles. Mais il manque d'expérience face à son principal rival, l'Allemand Mikael Gross. Battu, Morales reporte ses ambitions sur les Jeux de Séoul. Ambitions qu'il légitime en améliorant encore le record du monde et en devenant champion du *monde en* 1986. Mais lors des sélections américaines qui ont lieu cinq semaines avant le rendez-vous de Séoul, il ne termine que troisième. La règle aux Etats-Unis est inflexible : il n'y a pas de passe-droits, même pour un recordman du monde. Morales n'est pas du voyage. Il ne va même plus à l'entraînement. Pendant trois ans, son coach, Skip Kenney, n'a plus de nouvelles de lui. Morales se consacre à des études de droit à Stanford.

Plus les Jeux de Barcelone se rapprochent, plus le démon de la compétition le tenaille. En juin 1991, il replonge dans le grand bain. Sept mois plus tard, il parvient à gagner sa qualification pour Barcelone. Ironie du sort : son temps est moins bon que celui qu'il avait réalisé lors de son échec pour Séoul. Mais en quatre ans les choses ont bien changé. Son adversaire de Los Angeles, Mikael Gross, est devenu journaliste et commente les courses au bord des piscines. Le roi du 100 m papillon est Anthony Nesty, du Surinam. Lundi après-midi, celui-ci ne résiste à la charge de Morales qu'une dizaine de mètres. L'Américain papillonne comme dans un rêve d'écume pendant 53 s 32/100. L'or est à lui. Il le dédie à Blanca, sa femme morte d'un cancer au moment où il a repris l'entraînement.

A. G.

OLYMPIQUES D'ÉTÉ

De nos envoyés spéciaux à Barcelone

JUDO : la défaite du favori japonais, Naoya Ogawa, face à David Khakhaleichvili

Un treuil géorgien

Deux médailles de bronze ont été remportées par les judokas français, lundi 27 juillet : par *Natalina Lupino dans la catégorie des plus de 72 kilos* et David Douillet dans celle des plus de 95 kilos. La médaille d'or est revenue chez les femmes à la Chinoise Xiaoyan Zhuang, qui a *battu en finale la Cubaine Estela* Rodriguez, et chez les hommes au Géorgien David Khakhaleichvili, qui a privé du titre olympique le Japonais Naoya Ogawa, grand favori de l'épreuve.

Depuis que le Néerlandais Anton Geeesink a *mis un terme à leur* domination sur les tatamis de judo, les Japonais ont une véritable obsession : s'imposer dans la catégorie de poids la plus forte, les plus de 95 kilos, celle où ils ont *a priori* un handicap en raison de leur *gabarit moins imposant* que les Occidentaux. Après des années de frustration au cours des décennies 60 et 70, les Nippons avaient retrouvé leur orgueil grâce à un *prodige*, Yasuhiro Yamashita, qui se retira invaincu en 206 combats après les Jeux de Los Angeles.

Succéder à un tel champion n'est pas aisé. Les Japonais pensaient cependant avoir trouvé la perle rare. Naoya Ogawa, qui lui aussi n'avait pas connu une seule défaite depuis *le début de sa carrière, était* devenu trois fois champion du monde. Pour beaucoup, ce beau poupon de 130 kilos à la souplesse prodigieuse semblait supérieur à *Yamashita. Bref, les Japonais* étaient venus en force lundi 27 juillet au centre sportif de Palau Blaugrana pour voir triompher l'homme capable de devenir le *nouveau dieu des lourds*. Avec leurs plateaux-repas directement importés du pays, leurs baguettes et leurs drapeaux, ils étaient sûrs d'assister au sacre de leur nouveau héros.

Et Ogawa parut bien parti pour une balade triomphale. Il lui a fallu moins du temps réglementaire d'un seul *combat pour arriver en finale*. Ses cinq adversaires furent «atomisés», selon l'expression des spécialistes. En demi-finale, le Français David Douillet, qui avait réalisé *jusque-là un parcours impressionnant*, fut balayé comme un fétu de paille. Un parcours éblouissant qui conforta ses supporters dans leur assurance : ce Nippon exceptionnellement grand (1,93 m) était invincible.

Entraîné par l'ancien champion *olympique Uemura, cet employé* d'un bureau de tiercé est une exception. A vingt-quatre ans, Ogawa a seulement sept ans de pratique du judo derrière lui. Il a *débuté à... dix-sept ans mais il a* appris vite. Très vite. Sa force résidant, selon les spécialistes, dans une bonne technique mais surtout dans le fait qu'il avance sans arrêt *et contre très peu*.

Tout lui était donc favorable. D'autant qu'il avait déjà triomphé, *l'an dernier, lors des championnats* du monde qui avaient eu lieu dans cette même salle, de son dernier adversaire, le Géorgien Khakhaleichvili. Assurément, il allait rejoindre Yamashita *dans la légende des* lourds vénérés.

Nettoyé en une minute

A son habitude, Naoya Ogawa avança donc la tête entre les épaules, comme s'il *surveillait toujours* son centre de gravité, vers cet ultime rival pour l'entraîner dans ce qui ressemblait à un pas de danse pesant. Il semblait décidé à ne pas faire traîner les choses. Excès de confiance? Excès de précipitation? Ogawa commit une *imprudence invraisemblable chez* un combattant de ce niveau : il laissa le Géorgien lui agripper la ceinture dans le bas du dos avec la main droite. C'était à peine croyable. *Depuis des dizaines d'années,* les judokas ont été instruits du danger d'une telle situation face à des combattants formés à une technique de lutte d'Asie centrale, le sambo *: ils sont capables de* «treuiller» des montagnes. La longue liste de Géorgiens qui emplirent *les palmarès européens et* mondiaux sous les couleurs de l'ex-URSS en est la preuve. Et cela n'a pas raté. A peine le grappin du Géorgien était-il arrimé dans le dos *du Japonais que celui-ci était* projeté au sol comme un vulgaire sac. Une fois, deux fois.

En une petite minute, *sous les* regards incrédules de ses supporters, Ogawa venait de se faire *«nettoyer» par un militaire géorgien*, un freluquet de 20 kilos de moins, à peine titré. C'était la fin du rêve, le même cauchemar qu'à Séoul pour les Japonais. Ogawa secouait *la tête. Il ne voulait pas y* croire, comme ses supporters stupéfaits, figés avec leurs petits drapeaux tout à coup dérisoires.

MICHEL BOLE-RICHARD

Plus de 72 kg dames et plus de 95 kg messieurs

Le bronze de Natalina et David

L'arbitre a été obligé de taper sur l'épaule de *Natalina Lupino* pour qu'elle lâche prise. L'Allemande Claudia Weber est étranglée après un superbe Ippon. C'est le bronze pour la France, et une joie qui fait plaisir à voir pour cette fille du Nord qui a persévéré pendant dix ans, après son *titre de championne du monde* gagné à Paris en 1982. Elle avait dix-neuf ans, elle a accouché d'une petite fille il y a cinq ans, et elle est toujours sur le podium. *Son entraîneur*, Kiyoshi Murakami, lui a fait accomplir un énorme travail de musculation pour pouvoir faire face à des filles qui pèsent parfois plus de *40 kg qu'elle. Aujourd'hui*, cette employée municipale d'un complexe sportif de Wasquehal (Nord) est capable de soulever 108 kilos au développé-couché.

Ce ne fut cependant pas suffi*sant, à ce bout de femme de* 80 kilos, pour venir à bout de la Cubaine Rodriguez avec son chignon planté droit sur la tête et qui en fait tout bonnement cin*quante de plus*. La Valenciennoise s'est heurtée à un mur statique, dans lequel elle n'a pas trouvé la fissure pour accéder à la finale. Mais une médaille de *bronze qui vient s'ajouter à celle* des championnats du monde de *1989 et 1991 est une belle* récompense pour une jeune femme à laquelle on ne donnait pas *beaucoup de chances avant* le début de la compétition.

La tâche était aussi pratiquement impossible en demi-finale pour David Douillet, qui n'en a pas l'air avec son 1,96 mètre et *ses 125 kilos face au Japonais* Naoya Ogawa. Troisième du championnat d'Europe en 1992, *champion de France l'année précédente*, ce Rouennais de vingt-trois ans vivant à Maisons-Alfort avait enlevé sa sélection olympique au forceps face à Georges Mathonnet. *Un choix aujourd'hui* récompensé pour cet athlète aux cheveux courts, pommettes *hautes : mené par le Cubain* Frank Moreno jusqu'à 6 secondes de la fin du combat, il a arraché la victoire dans une ultime tentative de projection qui a fait rouler son adversaire au sol. Une belle performance pour le Normand, qui était venu à bout *au cours des tours précédents* de deux anciens champions d'Europe, le Britannique Gordon et l'Allemand Stoehr.

M. B.-R.

HANDBALL : la France bat l'Espagne 18-16

La belle aventure

En battant les Espagnols qui comptent parmi les favoris du tournoi, l'équipe de France de handball a réalisé, lundi 27 juillet à Granollers, un bel exploit et peut désormais jouer le trouble-fête de la compétition. Un joli rôle pour une équipe qui arrive des tréfonds du classement mondial.

Lorsque la sirène a ponctué la fin du match, les Français ont levé les bras au ciel et se sont embrassés, au bord des larmes. *«J'ai cru que nous étions champions olympiques quand nous venions juste de remporter la première rencontre des éliminatoires du tournoi»*, rit Daniel Costantini, l'entraîneur de l'équipe de France. Jubilation légitime. La France vient de battre l'Espagne après vingt-trois ans de cuisantes défaites.

Le handball est un curieux sport qui demande des ailes pour passer le mur humain qui protège le gardien ou survoler la zone inviolable de 6 mètres qui entoure le but afin de marquer plus facilement. Les joueurs de handball sont comme tout le monde. Ils ne savent pas voler. *Ils apprennent* à bondir au-dessus de la mêlée et, comme cela ne suffit pas, ils passent leurs adversaires en force. Cette tendance vigoureuse, parfois violente, a métamorphosé en quelques années ce sport, devenu très spectaculaire, donc populaire. A ce jeu-là, les Français excellent. Ils se sont hissés *dans l'élite mondiale* aux côtés des Suédois, champions du monde, des Russes ou des Tchécoslovaques. De plus, pour leur première participation à des Jeux olympiques, ils battent, chez eux, dans une salle surchauffée, les cinquièmes mondiaux, qui comptent parmi les favoris du tournoi. Une belle aventure pour une formation qui végétait, il y a sept ans, *aux alentours du trentième* rang mondial.

Tout commence en 1985 sur un *coup de tonnerre*. Piètre France qui tombe dans le groupe C *mondial! Les Français se disent créatifs*, jolie formule. Ils sont plutôt fantasques, capables *du pire et au* mieux du médiocre. Arrive le bon génie : Daniel Costantini. Ancien joueur de Marseille et titulaire de l'équipe de France de 1965 à 1968, cet homme à la volubilité chantante apporte dans son sac de nouvel entraîneur des idées alléchantes pour des joueurs peu motivés : l'indemnisation des frais de déplacement et des primes de match. *«Les Français étaient au fond de la piscine, je n'ai eu qu'à les pousser doucement pour qu'ils remontent à la surface»*, dit-il.

Grands gabarits bagarreurs

Le régime d'entraînement se *muscle. Les joueurs doublent leur* ration annuelle, avalent les mille heures de travail de l'année 1986 comme un brouet, en grimaçant. Revenus dans le groupe B en 1987, ils multiplient les rencontres internationales avec les meilleures *équipes du monde*. Souvent douloureuses, les défaites leur tannent le cuir *et affûtent leurs crocs*. L'équipe s'étoffe de grands gabarits bagarreurs. Le tandem Denis Lathoud, sur l'aile gauche, et Frédéric Volle, au centre (respectivement 1,98 m et 1,96 m), est *aujourd'hui l'un des fers de lance* de la formation, auteurs lundi de *7 des 18 buts français*.

Comme dans toute bonne aventure qui se respecte, intervient ici le coup de pouce *du destin. En* 1989, la France est chargée d'organiser le mondial B. Portés par un public qui goûte peu à peu, et avec plaisir, au handball, les Bleus terminent cinquièmes et accèdent au groupe A. Coup de chance, *enfin, pour parfaire l'histoire* : mars 1990. Aux championnats du monde, en *Tchécoslovaquie*, la France termine à une place de la qualification olympique. Comme l'Espagne, pays organisateur et donc sélectionné d'office, termine parmi les meilleurs, voilà la France partie pour Barcelone.

Depuis plus de deux ans, Daniel Costantini a poursuivi le traitement de choc des rencontres inter*nationales*, la meilleure façon pour des anciens losers d'apprendre la victoire. *L'entraîneur national* reconnaît volontiers que ses joueurs doivent encore travailler pour gommer définitivement leur handball *fantasque* qui transparaissait encore lundi. Enthousiastes, ils étaient trop fiévreux, trop voraces, jouant dans les désordres de l'excès, emboutissant leurs adversaires et provoquant l'ire de l'arbitre polonais.

A la fin du match, quand ils levaient tous leurs poings serrés, seul Daniel Costantini, incontestable artisan du succès, est resté assis, serein dans l'exploit. *«Il nous reste à rencontrer d'autres cracks du handball mondial, la CEI et l'Allemagne. Il faudra retrouver cette force physique que nous avons opposée aujourd'hui à l'Espagne.»* L'entraîneur national riait encore, lundi : *«Je voulais former une équipe d'esthètes à l'image du Quinze de France de Jean-Pierre Rives. Je me retrouve avec une redoutable équipe de combat. Elle va au-delà de tous mes espoirs.»*

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats

BASKET-BALL

GROUPE A

Etats-Unis-Croatie, 103-70; Allemagne-Angola, 64-63; Espagne-Brésil, 101-100.

GROUPE B

Lituanie-Venezuela, 83-79; Porto-Rico-Chine, 100-68; CEI-Australie, 85-63.

CYCLISME

MESSIEURS

Kilomètre contre la montre individuel. – 1. Moreno (Esp.), 1 min 3 s 342; 2. Kelly (Aus.), 1 min 4 s 288; 3. Hartwell (E-U), 1 min 4 s 753... 6. Lancien (Fra.), 1 min 5 s 157.

HALTÉROPHILIE

Catégorie 56 kg. – 1. Byung-Kwan (Corée du Sud), 287,5 kg (132,5 + 155); 2. Liu Shoubin (Chine), 277,5; 3. Luo Jianming (Chine), 277,5; 4. Fombertasse (Fra.), 260.

HANDBALL

MESSIEURS

Groupe A. – Suède-Tchécoslovaquie, 20-14; Islande-Brésil, 18-18; Corée du Sud-Hongrie, 22-18.

Groupe B. – *Roumanie-Egypte*, 22-21; France-Espagne, 18-16; CEI-Allemagne, 26-15.

JUDO

DAMES

Catégorie + de 72 kg. – 1. Zhuang Xiaoyan (Chine); 2. Rodriguez (Cub.); 3. Sakaue (Jap.) et Lupino (Fra.).

MESSIEURS

Catégorie + de 95 kg. – 1. Khakhaleichvili (CEI); 2. Ogawa (Jap.); 3. Csosz (Hon.) et Douillet (Fra.).

NATATION

DAMES

200 mètres nage libre. – 1. Haislett (E-U), 1 min 57 s 90; 2. Van Almsick (All.), 1 min 58 s; 3. Kielgass (All.), 1 mn 59 s 67; 4. Plewinski (Fra.), 1 mn 59 s 88.

200 mètres brasse. – 1. Iwasaki (Jap.), 2 min 26 s 65; 2. Li Lin (Chine), 2 min 26 s 85; 3. Nall (E-U), 2 min 26 s 88.

MESSIEURS

100 mètres papillon. – 1. Morales (E-U), 53 s 32; 2. Szukala (Pol.), 53 s 35; 3. Nesty (Sur.) 53 s 41.

400 mètres 4 nages. – 1. Darnyi (Hon.), 4 min 14 s 23; 2. Namesnik (E-U), 4 min 15 s 57; 3. Sacchi (Ita.), 4 min 18 s 34.

4x200 mètres nage libre. – 1. CEI 7 min 11 s 95 (record du monde); 2. Suède 7 min 15 s 51; 3. Etats-Unis 7 min 16 s 23.

PLONGEON

DAMES

Haut-vol 10 mètres. – 1. Mingxia Fu (Chine), 461,430; 2. Mirochina (CEI), 411,630; 3. Clark (E-U), 401,910.

TIR

DAMES

Pistolet combiné 22. – 1. Logvinenko (CEI), 684 pts; 2. Duhong Li (Chine), 680; 3. Munkhbayar (Mong.), 679.

MESSIEURS

Carabine 10 mètres. – 1. Fedkine (CEI), 595,3 pts; 2. Badiou (Fra.), 691,9; 3. Riederer (All.), 691,7; 4. Amat (Fra.), 591,6.

VOLLEY

MESSIEURS

Le résultat de la rencontre Etats-Unis-Japon (3-2) *a été inversé lundi sur décision de la* fédération internationale. Un point de pénalité *oublié par les arbitres dans le quatrième set* donne la victoire au Japon (3-1)

OBLIQUES

Un crin de cheval

Il cherche le mot juste, Jean-Pierre Amat, en spécialiste du sport de haute précision qu'est le tir. Et comme il est un peu ermite, homme de la terre, il *aura cette expression : «Un crin de cheval.»* La médaille de *bronze, il l'a manquée* d'un crin de cheval, d'autres auraient dit d'un cheveu. De deux dixièmes de millimètre, plus précisément, sur soixante-dix coups. La finale *du tir à la carabine* à air comprimé vient de s'achever.

Depuis Los Angeles, le tir est *une discipline pourvoyeuse de* médailles, la France ne l'affectionne jamais tant qu'aux Jeux. Les tireurs français, lundi, sont soulagés. Franck Badiou a *gagné la médaille d'argent*. Dans la course aux subventions, *la fédération aura des arguments. «On a rempli notre contrat.»* Soulagés, sauf Jean-Pierre Amat, dont la compagne, Corine Serra-Tosio, gardien de *la paix à Chambéry, n'est pas* non plus montée sur le podium, mauvaise journée.

Quatrième. Une larme coule et s'arrête au milieu de la joue. Jean-Pierre Amat a les yeux doux, bruns, denses. En parlant de lui, il dit que *«ça n'a pas l'air d'aller bien» mais que «ça va quand même»*. Et il n'a *«pas grand-chose»* à se reprocher. C'est la vie, la chance n'a pas suivi. En 1980, c'est lui qui a *gagné le championnat* d'Europe avec un dixième d'avance. Au moins, ç'aura été une belle finale, bien médiatisée. Une *«récompense»*. Le tir cherche à *passer l'écran*. L'épreuve a été modifiée. Plus de trous, plus de cartons, *les cibles sont désormais* électroniques, le décompte est immédiat. Une membrane de caoutchouc capte les fréquences. Le concours dure une *demi-heure de moins. Il y a* moins de temps morts, de tentations de zapper.

Dix plombs pour la finale. Les huits concurrents sont debout à dix mètres de la cible. Malgré la chaleur, ils portent des tenues de cuir doublées de lin. Faites *sur mesure, elles servent par* tous les temps, pour retrouver la précision des sensations. *«Et ce n'est pas ici qu'on a des sponsors.»* Leurs chaussures ont le bout carré pour mieux les caler. Ils ajustent la position, *respirent par saccades*, s'ébrouent. Après, il n'est plus question de déplacer les repères. Vu de l'extérieur, le tir est à peine un sport. La preuve, *rien ne bouge*. Selon Jean-Pierre Amat, c'est un *«grand voyage à chaque fois»*. L'enveloppe phy*sique est immobile*, le voyage intérieur. Il faut être un peu poète, comme lui. *«De temps en temps, on accoste sur un mauvais quai. Parfois on va très loin.»* Le tir est un sport sans apparence, sans défoulement. *Mais dompter le mouvement*, c'est apparemment le nirvana.

Tel un héron

Soixante-quinze secondes pour se décider à tirer. Youri *Fedkine, le Russe, future* médaille d'or, porte des œillères. Goran Maksimovic, *le* Serbe, champion *olympique*, tire très vite, furieux, sa carabine *s'est déréglée*. Franck Badiou est systématiquement bon der*nier. Il «lambine» toujours un* peu, dira-t-il. Entre deux tirs, les hommes se concentrent. Badiou, le prof de gym à la coupe de cheveux de permissionnaire, se donne des consignes : *«tranquilliser les bougés»*. Amat, la tête *baissée*, est replié en héron autour de la carabine. Penser à une seule *chose à la fois*. Utiliser le stress, *«source de performances». Essayer de «visionner»* la prochaine balle, si l'imaginer ne suffit pas. *«Il y a quelque chose derrière. Il ne s'agit pas de détruire. C'est profond.»*

Après le troisième coup, Amat est en argent. Au quatrième, *en bronze. Au cinquième*, encore en argent. Le tableau monte et descend. Les finalistes l'ignorent. Ils sont sourds, et parfois sans même *recourir aux bouchons d'oreille*. Huitième tir, toujours le bronze. Neuvième, plus rien. Mais du bas du tableau, Badiou revient. Des têtes d'épingle les sépa*rent. Dixième tir, Badiou rafle* l'argent, à la barbe de l'Allemand Johann Riederer. Amat a le regard angoissé et comprend. C'est fini.

Franck Badiou s'en va donner des interviews. Il a commencé la carabine à quatorze ans et demi en 1981. Sa compagne tire à l'arbalète. Il est un peu *sauvage, n'aime pas être* dérangé. Il risque de ne plus l'être avant quatre ans.

Sur la piste d'entraînement, Michel Bury, médaille d'argent en 1984, se souvient du quatrième de Los Angeles. *«Nous, on nous attendait, on nous portait nos valises. Lui, personne ne lui a même serré la main à l'arrivée.»*

CORINE LESNES

CYCLISME : kilomètre contre la montre sur piste

Moreno efface Trentin

L'Espagne n'aura eu à attendre que deux jours son premier titre olympique. Elle le doit à José Manuel Moreno, cycliste *sur piste, qui s'est imposé dans* le kilomètre contre la montre, épreuve dont le jeune Français Frédéric Lancien a pris la sixième place.

Comme José Manuel Moreno est un bon Espagnol, il n'a pas attendu *longtemps* après être descendu du podium de l'épreuve du kilomètre sur piste pour remercier santa Ana, la patronne de sa bonne ville de Chiclana-de-la-Frontera (en Andalousie), pour rendre hommage aux siens et en particulier à son père, chauffeur routier de profession, sans oublier, bien sûr, la Fédération espagnole de cyclisme et même tout le peuple espagnol. Encore *un peu et on se serait cru* à la remise des Césars du sport.

Si une telle cérémonie existait en Espagne, José Manuel Moreno *s'y* serait à coup sûr vu remettre le *prix de la meilleure interprétation* masculine. Cet homme de vingt-*trois ans* a réussi à captiver tout un pays lundi soir sur le coup de 22 h 30, au moment de se mettre en piste sur le vélodrome en plein air de Vall-d'Hebron.

Un doute oublié

Moulé dans une combinaison blanche *relevée des couleurs espagnoles* et confectionnée dans une *matière synthétique* offrant une résistance minimale à l'air, *José Manuel Moreno s'est élancé* d'un puissant coup de reins, dernier concurrent à prendre la piste. Ses cuisses énormes ont imprimé leur puissance à sa machine. Le public a poussé des hourras à mesure que se rapprochait une victoire de plus en plus inéluctable.

Moreno a effectué les quatre tours de l'anneau de 250 mètres en 1 min 3 s 342, reléguant du même coup le vieux record olympique du Français Pierre Trentin aux oubliettes. A près de 57 km/h, il a *apporté au cyclisme espagnol* la première médaille olympique de son histoire, au lendemain du premier doublé d'un coureur ibérique – Miguel Indurain – dans le Tour de France. *«Avec Miguel, nous menons le même combat pour que le sport soit reconnu à son juste rang en Espagne»*, a déclaré le très diplomate José Manuel. Cette grosse minute d'euphorie nationale l'a propulsé *au même rang* de héros national qu'un Indurain, à qui il aura fallu une centaine d'heures de course pour s'imposer à Paris.

Le pays en a presque oublié la vilaine affaire qui avait assombri les couleurs du *titre mondial* du kilomètre remporté l'an dernier par Moreno à la surprise générale. «Victime» un mois après son titre d'un contrôle anti-dopage positif, un taux anormal de testostérone ayant été décelé, le coureur andalou avait dû son salut à plusieurs vices de forme. Certains avaient pu voir dans cette *affaire* les traces de méthodes de préparation douteuses. *Ils avaient fait le* rapprochement avec le recrutement en 1990 d'un entraîneur soviétique pour s'occuper, en vue de l'échéance olympique, des pistards espagnols, aux performances jusque-là médiocres. Mais le doute n'est plus à l'ordre du jour. José Manuel Moreno est champion olympique et l'Espagne est fière de lui.

GILLES VAN KOTE

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Superphénix et les Japonais

Le gel du fonctionnement du surgénérateur français risque d'affaiblir la position du gouvernement japonais, dont l'ambitieux programme nucléaire est très contesté

TOKYO

de notre correspondant

LA suspension du fonctionnement de Superphénix à Creys-Malville (Isère) a rendu les Japonais orphelins. A la suite des Américains et des Français, ils se sont lancés dans un ambitieux programme de bouclage du cycle nucléaire (1), et dans la mise au point d'une filière de surgénérateurs. Les Américains avaient déjà renoncé au retraitement en 1976 et, pour les surgénérateurs, se limitent à la recherche. La décision française de gel de Superphénix fait craindre aux Japonais d'être les seuls à persévérer dans cette voie : le surgénérateur de Monju, qui est à peu près de la taille de son homologue français Phénix (280 mégawatts), doit être mis en marche en mars 1993 (2).

Pour l'instant, Tokyo n'entend rien changer à son programme nucléaire qui prévoit qu'en 2010 43 % de l'énergie électrique sera d'origine nucléaire, soit 16,9 % du total de l'énergie consommée sur l'archipel. En ce qui concerne le programme de bouclage du cycle nucléaire, le Japon, qui ne produit pas suffisamment de plutonium pour alimenter son surgénérateur et fabriquer du combustible MOX (mixte uranium-plutonium) pour ses centrales classiques, a passé des contrats de retraitement avec la France et la Grande-Bretagne.

Le mouvement antinucléaire renforcé

Il est le plus gros client de COGEMA en termes de tonnage à retraiter. Au début du siècle prochain, il disposera d'un stock de plutonium d'un volume voisin de celui des arsenaux atomiques des Etats-Unis et de l'ex-URSS. Ce qui suscite des appréhensions au Japon comme à l'étranger sur une éventuelle utilisation militaire de ces réserves.

Une hypothèse alarmiste que ne partagent pas les spécialistes : en soi, font-ils valoir, ces stocks ne signifient rien. Dans l'hypothèse où le Japon voudrait se doter d'une arme nucléaire, il en a déjà les moyens par sa connaissance des techniques d'enrichissement de l'uranium et de retraitement (opérations réalisées sous le contrôle de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA).

Les responsables n'en sont pas moins nerveux, et certains se posent des questions sur la nécessité de poursuivre sans modification le projet des surgénérateurs compte tenu de l'abaissement du prix de l'uranium et des problèmes posés par les transports de plutonium.

Les récents transports de combustible au plutonium de l'usine expérimentale de retraitement de Tokaimura vers Monju à travers Tokyo, et, cet automne, le rapatriement par bateau d'une tonne de plutonium retraité à la Hague ont sensibilisé l'opinion (60 % des Japonais sont favorables à l'énergie nucléaire, mais la majorité de ceux-ci ne s'en s'inquiètent pas moins des risques qu'elle comporte) et ont fait se mobiliser le mouvement antinucléaire, dont la position est renforcée par la suspension du projet français.

Plusieurs arguments militent en faveur de la poursuite du programme de surgénérateur. Il s'agit en effet de décisions à long terme et d'investissements importants (4,6 milliards de dollars à Monju). Par ailleurs, les Japonais sont près du but, et disposent d'un outil dont ils veulent faire l'expérience.

« La poursuite du programme nucléaire est une question d'indépendance nationale. La science ne progresse que par tâtonnements : il faut boucler le cycle de l'atome », fait valoir M. Hiroshi Matsuno, économiste de l'Institut de l'énergie atomique, organisme dans la mouvance du ministère du commerce international et de l'industrie (MITI). Directeur de recherches au même institut, M. Kazuya Fujime estime, quant à lui, que le programme japonais est trop ambitieux : une divergence de vues symptomatique du débat entre experts japonais.

La maîtrise d'une technologie

La poursuite du programme est surtout l'objet de fortes pressions de la part des milieux d'affaires et des constructeurs de centrales, qui craignent un ralentissement des commandes. A terme, les Japonais apparaissent comme un concurrent potentiel de la France et des Etats-Unis pour la fourniture de centrales nucléaires, en particulier dans la région : une mission doit se rendre prochainement en Thaïlande pour y étudier la construction d'un réacteur. Si ce projet se réalise, ce serait la première exportation de ce type réalisée par les Japonais (3).

En ce qui concerne le retraitement, ce n'est pas seulement pour des raisons économiques que les Japonais persévèrent sur cette voie. Le véritable enjeu est ailleurs : ils visent la maîtrise complète d'une technologie et partant, la capacité de l'améliorer, souligne un expert. Ils estiment que les Etats-Unis et peut-être la France risquent de perdre leur savoir-faire en matière de bouclage du cycle nucléaire et qu'eux-mêmes, bien qu'actuellement en retard d'une dizaine d'années sur la France, peuvent un jour être à même de trouver une nouvelle filière de retraitement.

Ce pari comporte des risques. Sur le plan technique et plus particulièrement de la coopération avec la France, la suspension de Superphénix n'a aucune conséquence sur le programme nippon. En revanche, il en a sur le plan politique : les Japonais sont isolés, et le gouvernement devra faire face à une nouvelle poussée du mouvement antinucléaire et à un regain d'appréhension dans la région.

Afin de pallier cette montée des critiques, une réorientation du programme des surgénérateurs est envisagée. Le gouvernement pourrait tout d'abord faire de Monju un centre international de recherches afin, à la fois, de rassurer ses voisins et de développer la coopération : dans la région, les Indiens sont intéressés à intensifier leurs relations avec les Japonais, et New-Delhi leur propose déjà de retraiter, avec l'aide nippone, leur uranium qui n'aurait pas ainsi à transiter par la moitié du globe. Les autorités nippones envisagent, en outre, d'utiliser le surgénérateur de Monju comme un incinérateur de plutonium militaire, contribuant ainsi à éliminer les stocks soviétiques.

Plutonium en croisière

Ces nouvelles orientations ne remédient pas au problème de fond : le transports et le stockage du plutonium. Au cours des dix prochaines années, quelque 60 tonnes de plutonium doivent voguer sur les océans entre l'Europe et le Japon. Un tel transport comporte des risques : action terroriste en haute mer (le bateau escorteur, conçu spécialement, est légèrement armé), incendie, collision ou naufrage.

Le transport jusqu'au Japon d'une tonne de plutonium produit à la Hague a été approuvé par Washington (il est dérivé de combustible fourni par les Etats-Unis, et les Américains doivent donner leur accord). Mais il suscite des inquiétudes des pays au large desquels passe le convoi : l'Indonésie a refusé qu'il emprunte ses détroits.

Des experts américains craignent en outre que l'initiative nippone n'ouvre la voie à un développement de transport de plutonium. Des pays poursuivant d'importants programmes nucléaires pourraient suivre l'exemple japonais : c'est le cas de Taïwan ou de la Corée du Sud, qui, par un accord avec les Etats s'est engagée à ne pas produire du plutonium mais s'est réservée le droit d'en acquérir.

Au Japon même, les déplacements de matières radioactives sont appelés à s'intensifier : dans l'espoir de ne pas alimenter les critiques, le gouvernement a décidé de ne plus donner, désormais, aucune information sur ces transports, suscitant la colère des opposants, qui avaient obtenu de haute lutte, il y a vingt ans, ce droit de connaître itinéraires et calendrier.

Auteur d'un livre – *Penser à l'énergie nucléaire*, – paru il y a une dizaine d'années, qui commençait par une description des conséquences du naufrage d'un navire transportant du plutonium, le professeur Tokunosuke Nakajima, de l'université de Chuo, est connu pour ses réserves sur le programme nucléaire nippon (une position qui lui valut d'être sanctionné lorsqu'il travaillait au laboratoire de Tokaimura). Selon lui, le Japon doit suspendre un programme de retraitement *« dont la technologie ne présente pas les garanties suffisantes. Il en va de même pour le stockage des déchets »*.

Le Japon doit en même temps, calmer les appréhensions que suscite sa politique atomique, poursuit-il, en donnant force de loi aux trois principes antinucléaires adoptés en 1972 par le gouvernement Sato (ne pas produire, ne pas posséder et ne pas introduire d'armes nucléaires au Japon). *« Les recherches poursuivies par le Japon sont pratiquement les mêmes que celles destinées à fabriquer une bombe »*, nous dit-il.

« Je ne pense pas que le Japon souhaite se doter d'une arme atomique, admet le professeur, *mais il doit prendre conscience que stocker du plutonium comme il s'apprête à le faire constitue une menace pour lui-même et les autres pays. »* En poursuivant leur programme de retraitement, et compte tenu des liens étroits avec les Etats-Unis, les Japonais travaillent, en fait, en sous-traitants des Américains, qui ont renoncé à leur programme mais resteront dans le jeu par l'intermédiaire de l'archipel, estime M. Nakajima.

PHILIPPE PONS

(1) On désigne par cycle du combustible l'ensemble des opérations qui vont du minerai à la gestion des déchets retraités. Les réacteurs à neutrons rapides comme Superphénix ou Monju peuvent y être inclus. Ils utilisent en effet du plutonium (sous-produit du retraitement des combustibles d'autres centrales). S'ils sont capables d'en produire plus qu'ils n'en consomment, leur fonctionnement en sous-générateur peut permettre d'éliminer le plutonium et certains déchets radioactifs à vie longue.

(2) A la suite de Monju, les Japonais envisageraient la construction de quatre autres surgénérateurs au rythme d'un tous les dix ans jusqu'en 2030.

(3) La firme japonaise Mitsubishi a remporté récemment un marché pour le remplacement de générateurs de vapeur de la centrale belge de Tihange.

Le rêve évaporé du commandant Roudaire

La création de la mer saharienne fut, il y a cent dix ans, un projet pharaonique fondé sur le mythe du lac Triton

1992 marque le cent-dixième anniversaire de l'abandon d'une entreprise grandiose de création d'une mer intérieure saharienne dans laquelle la France coloniale a été sur le point de se lancer. Ce projet pharaonique, qui visait à modifier profondément la géographie d'une vaste région, satisfaisait tout à la fois l'ambition prométhéenne des ingénieurs, la volonté de puissance de la République et la soif de merveilleux du public.

Il s'appuyait initialement sur l'hypothèse d'un détroit situé près de l'actuelle oasis d'Oudref qui aurait relié, d'une part, les grands chotts du Sahara tuniso-algérien, vastes dépressions fermées situées en partie au-dessous du niveau de la mer, alignées d'est en ouest sur plus de 350 km, et, d'autre part, le golfe de Gabès. Cette hypothèse avait été avancée au tout début du XIXe siècle par le major anglais James Rennell, un des fondateurs de la géographie historique. Mais c'est surtout le diplomate et archéologue Charles Tissot, dans sa thèse en latin sur le lac Triton *(de Tritonide lacu)*, soutenue en 1863, qui lui a donné sa forme la plus élaborée.

Le point de départ de la démonstration était l'identification du chott Jerid et de son prolongement oriental le chott Fejaj avec ce que les auteurs anciens désignaient, selon les cas, sous le nom de baie ou de lac Triton. Ce lac est mentionné en premier lieu par Hérodote (vers 484-vers 425 avant Jésus-Christ) qui *y fait échouer Jason* et ses Argonautes. Le dieu Triton apparaît alors et leur montre la voie pour en sortir, ce qui indique l'existence d'une liaison avec le golfe de Gabès. Le périple dit de Scylax (IVe siècle avant J.-C.) décrit à son tour le lac comme communiquant toujours avec la mer, mais seulement par un goulet étroit et incertain.

Dès l'époque romaine, la communication semble avoir disparu des textes car le *palus Tritonis* est situé par Pomponius Mela, au premier siècle de notre ère, à l'intérieur des terres, en arrière de la petite Syrte (le golfe de Gabès actuel). Ptolémée, au IIe siècle après J.-C., parle de plusieurs lacs, suggérant ainsi que les eaux ont continué à baisser pour ne plus occuper que le fond des dépressions les plus basses. Enfin, au Ve siècle, le lac s'est transformé en une saline, le *lacus Salinarum*, situé par Orose à l'ouest de la Tripolitaine. C'est déjà le chott Jerid.

En réalité, cette reconstitution paléogéographique était erronée car elle se fondait sur un rapprochement imprudent et une interprétation abusive de données littéraires peu homogènes. On sait aujourd'hui que le nom de *Tritonis* correspond à un toponyme plus ou moins mythique et errant qui a pu s'appliquer dès l'Antiquité, selon les auteurs, à telle baie ou lagune côtière du nord de l'Afrique, de la Cyrénaïque aux rivages de l'Atlantique.

Biskra
ALGÉRIE
TUNISIE
50 km
Gafsa
-26
Chott Melrhir
Aslouj
Chott Rharsa
23
Kriz
18
Oudref
Chott Merouane
Tozeur
25
Gabès
22 Chott Jerid
14
Zarzis
Territoire situé au-dessous du niveau de la mer
Canal de communication prévu
-23 Cote d'altitude

Triangulation et nivellement

A ce projet mirifique reste étroitement associé le nom du commandant François-Elie Roudaire (1836-1895). Ingénieur-topographe au Service géodésique de l'armée, il a effectué des travaux de triangulation et de nivellement à partir de 1872 dans le sud algérien et il a constaté que le chott Melrhir se trouve au-dessous du niveau de la mer. Il lance alors son projet de mer intérieure en Algérie en publiant dans la *Revue des Deux-Mondes* en 1874 un article retentissant qui alerte les savants et l'opinion publique cultivée.

Tout un groupe de pression se constitue en sa faveur sous le patronage illustre de Ferdinand de Lesseps, de membres influents de l'Académie des sciences, de la Société de géographie de Paris et bientôt d'hommes politiques comme Paul Bert, ministre des travaux publics, qui fait voter par la chambre des députés, à l'unanimité, un crédit de 10 000 F (environ 180 000 F de nos francs) pour des travaux préliminaires. L'esprit de l'époque est favorable à l'entreprise. A l'opposé des peurs écologiques actuelles, on pense que l'homme peut, grâce à la science et à la technique, transformer la face de la Terre pour le bien de l'humanité, croyance magnifiquement concrétisée en 1869 par le percement de l'isthme de Suez. D'ailleurs, dans l'affaire de la mer saharienne, l'exemple du canal de Suez est constamment évoqué.

En outre, des avantages économiques étaient attendus du projet. On escomptait une amélioration des conditions climatiques. Une évaporation accrue renforcerait les précipitations et les écoulements dans les oueds. La culture du coton pourrait être développée. On supputait aussi des avantages commerciaux en attirant vers l'Algérie le commerce caravanier. On soulignait enfin l'intérêt stratégique de l'opération. La mer intérieure constituerait un limes (une frontière «défendable») d'un nouveau genre pour les territoires occupés par la France dans le nord de l'Afrique.

Mais l'entreprise a également, dès le départ, de véhéments détracteurs. Le géologue Auguste Pomel et l'ingénieur Edmond Fuchs contestent avec de bons arguments la possibilité que la région des chotts ait été dans un passé récent en liaison avec la mer. Le botaniste Ernest Cosson, adversaire farouche du projet, redoute la ruine des oasis par des remontées d'eaux salées.

En 1874-1875 le commandant Roudaire organise d'abord une mission de nivellement dans les confins algéro-tunisiens en dépit de conditions difficiles. Les résultats sont impressionnants. Pour la seule Algérie, la mission évalue à 6 700 km² la superficie du bassin inondable (en dessous du niveau de la mer) et à 31 m la profondeur maximale. Les oasis du Souf, situées au sud du chott Melrhir, seraient donc épargnées par la submersion.

Il restait alors à procéder à une reconnaissance sur le territoire tunisien. Après avoir obtenu l'autorisation des autorités de la Régence, une expédition eut lieu en 1876 dans les bassins du Jerid et du Rharsa.

Trois seuils à percer

Mais les observations ne furent pas conformes à celles qu'espérait le commandant Roudaire. Si le chott Rharsa se trouve bien au-dessous du niveau de la mer, il n'en est pas de même pour le chott Jerid et son annexe le chott Fejaj dont la surface de boues salées se situe à une vingtaine de mètres au-dessus du niveau de la mer.

La réalisation du projet se compliquait d'autant plus que le seuil d'Oudref, qu'il fallait percer, est constitué par un noyau de roche dure et monte à l'altitude de 45 m. Toutes ces réalités portaient un coup très dur à l'entreprise. Non seulement la surface totale potentielle de la mer intérieure réalisable était réduite aux 8 000 km² des chotts Melrhir et Rharsa au lieu des 15 000 km² espérés initialement pour l'Algérie et la Tunisie, mais il fallait encore prévoir dans les autres chotts le creusement d'un canal long de plus de 200 km ainsi que le percement de trois seuils, ceux d'Oudref, de Kriz (entre le chott Jerid et le chott Rharsa) et d'Aslouj (entre le chott Rharsa et le chott Melrhir).

En dépit de toutes ces difficultés, le commandant Roudaire va pourtant maintenir son projet. Il s'efforce de convaincre, en ingénieur, ceux que son travail de topographe aurait pu troubler. Ainsi espère-t-il obtenir un effet d'érosion des dépôts salifères du chott Jerid, préalablement ameublis par le moyen d'engins à râteaux, grâce à la force du courant lors de la mise en eau de la mer saharienne. Ce qui réduirait l'ampleur des travaux de terrassement. Des voix puissantes le soutiennent encore, comme celle de Victor Hugo qui s'écrie : *«Etonnez l'univers par de grandes choses qui ne sont pas des guerres ! »*.

Mais l'étoile du commandant Roudaire pâlit. Les scientifiques redoublent leurs attaques. Ernest Cosson pense que *«si la mer projetée existait, il faudrait la combler»*. Des oppositions diplomatiques et politiques se dessinent : celles de l'Angleterre et de l'Italie, celle du gouvernement de la Régence où le ministre Khereddine craint l'isolement de l'extrême sud du pays, celle aussi des habitants de cette région qui redoutent la ruine de leurs oasis.

Paradoxalement, l'instauration du protectorat de la France sur la Tunisie en 1881 ne relance pas le projet de mer saharienne. Le grand public se lasse, les ingénieurs s'interrogent et les milieux politiques s'inquiètent du coût de plus en plus élevé des travaux envisagés. En août 1882, l'avis négatif d'une commission gouvernementale enterre définitivement le rêve du commandant Roudaire. Jules Verne, cependant, en reprend l'idée dans son dernier roman, *l'Invasion de la mer*, paru en 1905.

Pourtant le *«roman scientifique»*, que ses adversaires dénonçaient, resurgit de temps à autre. En 1951, fut mise sur pied une Association de recherches techniques pour l'étude de la mer intérieure saharienne (projet ARTEMIS). Il arrive que le thème soit repris dans la presse algérienne comme un moyen d'enrayer la désertification et de ramener le Sahara à son âge d'or. Rien n'est moins sûr tant est grand le risque de voir cette mer artificielle, si elle devait devenir un jour une réalité, se transformer en une étendue d'eau morte et putride, contaminant par sa salinité les nappes phréatiques d'eau douce qui donnent vie aux oasis des chotts tuniso-algériens.

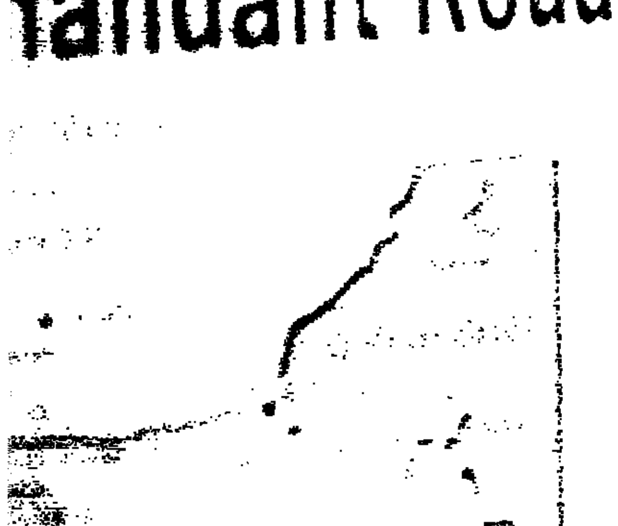
POL TROUSSET ET ROLAND PASKOFF

▶ Pol Trousset est directeur de recherche au CNRS et Roland Paskoff est professeur à l'université Lumière de Lyon.

ECINE

Japonais

mandant Roudaire



SCIENCES • MÉDECINE

POINT DE VUE

Pour une médecine d'hommes libres

par le docteur Jean Carpentier

DANS *les Lois*, trois siècles et demi avant Jésus-Christ, Platon distinguait la médecine hâtive, que l'on destinait aux esclaves, de celle des hommes libres. Aux premiers, le médecin prescrivait immédiatement une *«ordonnance»* ; il en était tout autrement pour les seconds : *«Après avoir procédé à un examen du mal depuis son début et, à la fois, selon ce qu'exige la nature d'un tel examen, entrant en conversation tant avec le patient lui-même qu'avec ses amis, ainsi en même temps que du malade il apprend personnellement quelque chose, en même temps aussi, dans toute la mesure où il le peut, il instruit à son tour celui qui est en mauvaise santé ; bien plus, il n'aura rien prescrit qu'il n'ait auparavant gagné sa confiance.»*

Ainsi Platon définissait-il déjà deux modèles de référence, deux prises en charge : *pour les uns, une médecine* du symptôme, et, pour les autres, une médecine de l'écoute et de la clinique.

Les esclaves ne sont plus les mêmes, pas plus que les maîtres désormais anonymes (technologie, industrie, immobilier, économie marchande). Pourtant, la comparaison s'impose : la médecine que nous pratiquons est bien celle des *«esclaves»*, tandis que plus que jamais nous crions, par la voix de nos corps et de nos esprits *malades : « Vivre libre ou mourir ! »* De nos jours, la *«médecine des hommes libres»* paraît impraticable.

Et pourtant, cette *«médecine des esclaves»* elle-même est en crise. Nous sommes habitués à entendre des gémissements concernant les difficultés financières de l'assurance-maladie, dont les responsables sont à l'évidence ces esclaves déraisonnables que nous sommes tous et qui se conduisent comme des maîtres. Devant l'infortune de cet argument, comment ne pas aller plus au fond et penser qu'un fil a été perdu?

Où, dans l'histoire récente de nos pratiques médicales, a pu surgir une dérive? Choisissons un exemple qui, depuis une quinzaine d'années, a pris un tour particulièrement dramatique : celui de la toxicomanie. Comment se construit le consensus à partir duquel ni famille, ni médecin, ni société n'auront d'autre réponse à donner que répressive, moralisatrice et publicitaire.

Pour l'heure, la stratégie qui domine procède du modèle positiviste qui a été enseigné aux médecins : celle de l'affrontement au symptôme. En ce qui concerne la toxicomanie, cela donne, notamment, le grand titre de première page du *Quotidien du médecin* du 17 janvier 1991 : «Comment le généraliste peut dire non à un drogué». Inutile d'épiloguer sur le résultat de ce type de mot d'ordre qui ne donne à l'autre que le choix fallacieux d'une reddition sans condition. Version «hard» d'une pratique «soft». On ne peut manquer de noter parallèlement le peu d'inquiétude déclenché par le fait de savoir que près de la moitié des Français consomment couramment *des tranquillisants et des antidépresseurs.*

Que se passerait-il si nous ne refusions pas la question ? On conviendrait assez rapidement qu'il ne s'agit pas là d'une maladie, mais d'un plaisir qui devient à court terme une automédication incontrôlée. Oui, l'héroïne est un «traitement» qu'une partie de la jeunesse utilise pour se défendre d'intervenir dans la réalité du monde des adultes, pour se masquer son incapacité à le faire. (Pourquoi? Notamment parce qu'on ne l'y invite guère...) Une stratégie médicale correcte pourrait s'appuyer sur cette constatation que le drame n'est pas dans la toxicomanie mais dans la vie de celle ou de celui à qui elle sert de masque... et de prétexte à consultation.

Là, comme souvent, le travail du soignant consiste à garder le contact, à écouter un être humain qui souffre d'impuissance à s'ouvrir des portes, à l'aider dans sa recherche aussi obscure soit-elle, à gagner du temps de vie en proposant et en négociant l'usage de quelques instruments *thérapeutiques : en somme, à accompagner.* Il est tout de même bien suspect que, à une époque où la médecine se propose d'accompagner les mourants, elle se démette de son projet initial d'accompagner les vivants pour les aider à affronter leur *mort !*

Une société globalement «déprimée»

Combien de fois faudra-t-il le répéter? Il ne s'agit pas de nier, en de *nombreux cas*, l'efficacité d'une méthode scientifique qui peut s'abstraire du malade. Il s'agit simplement de la ranger dans l'ordre de nos instruments. Loin de nous, par exemple, l'idée de mépriser une recherche de laboratoire rigoureuse pour découvrir un traitement médicamenteux actif sur le virus du sida. Mais, rigueur pour rigueur, on ne doit pas non plus oublier cette observation : si des antibiotiques spécifiques ont été, et restent au cas par cas, des instruments essentiels de la lutte contre la tuberculose, il faut nous souvenir que celle-ci, en tant que grand fléau, était en train de disparaître quand ils ont été découverts. Et, sur le terrain présent, l'expérience nous montre déjà que l'évolution de la toxicomanie, puis de la séropositivité, puis du sida, qui se tiennent et ont aussi quelque chose à voir avec une société globalement «déprimée», n'a pas le même caractère selon que les individus sont confrontés à des portes qui se ferment ou qui s'ouvrent sur des perspectives vivantes.

C'est à aider l'autre à entendre la parole de son corps et à s'ouvrir à la vie que la médecine doit travailler. Mettons cette exigence au pluriel : cela donnerait une politique de santé centrée sur l'accompagnement, une autre politique. Bizarrement, cette analyse est largement partagée, mais *en même temps, comme frappés de* stupeur, il semble que nous restions dans l'impossibilité d'en faire quoi *que ce soit au niveau pratique.* Il faudrait voir quand, et surtout pourquoi, penser sur la médecine a commencé à provoquer une gêne. Avançons une hypothèse : on était plus à l'aise avec le processus organicien (qui va des pansements au scanner et permet d'espérer ramener la maladie à des équations mathématiques) qu'avec la signification de cette même maladie, les questions que pose un être humain. On réalise que la première pratique coûte de plus en plus cher, mais on semble préférer payer le prix du silence.

Arrêtée aux années 60, en matière de santé, la pensée politique n'ouvre plus sur aucune «visée» permettant de dominer la question. Les programmes ne manquent pas, mais il y a longtemps qu'ils ne se fondent plus sur des politiques. Ils ont donc ceci d'essentiel en commun : ce sont des bricolages divers, éternellement rebricolés, qui s'appuient sur un même regard positiviste. L'heure est à un pragmatisme qui s'inscrit sur la démission du politique.

Faire don de la médecine à la science ou, pour parler plus précisément, à la seule méthode scientifique, qui n'en est que la composante réductionniste, revient à en faire don à l'industrie et au commerce, avec tous les risques que cela comporte pour la santé... et pour l'économie de la santé. C'est l'installer dans un échec, au niveau individuel comme au niveau collectif, car c'est proposer une fausse réponse à une vraie question, et donc condamner la médecine à être toujours débordée.

Que faire? Il n'est d'autre médecine que globale, relationnelle, psychosomatique ; d'autre médecine que celle qui puisse être un instrument pour des êtres vivants. Techniques, plantes, relations, etc., en accord ou en résistance, les pratiques contemporaines offrent le spectacle d'un émiettement. Il semble urgent de retrouver la médecine, c'est-à-dire son unité et un projet médical.

Pour contribuer à cette recherche, des soignants de plusieurs pays réunis dans l'Ecole dispersée de santé européenne ont décidé de tenir leur prochaine rencontre en Grèce, sur l'île de Cos, en octobre prochain, autour d'une réflexion sur le «modèle de référence» qui sous-tend le serment d'Hippocrate (1).

A l'instar du modèle évoqué par la médecine des *«hommes libres»* dont nous parle Platon, on peut admettre que le malade est avant tout un sujet en mouvement, un être humain, et que la maladie est sa parole. A partir de là, il ne nous paraît pas possible de penser qu'elle puisse être maîtrisée par un autre homme, le médecin.

(1) Les renseignements peuvent être obtenus auprès du docteur Carpentier, 94, rue de Charenton, 75012 Paris. Tél. : (1) 43-07-54-74.

▶ **Le docteur Jean Carpentier est médecin généraliste (secteur I) à Paris.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

CARNET DU Monde

Naissances

– Vincent, Antoine, Patrice et Jennifer de BONNAFOS

ont la joie d'annoncer la naissance de

Alice,

le 15 juin 1992, à Sautron.

77, rue de Bretagne,
44880 Sautron.

Mariages

– Laurence HORVILLEUR
et
Stéphane FURIC

se sont mariés le 25 juillet 1992, à la mairie de Tosny (Eure).

20, rue Clairaut,
75017 Paris.
Tél. : 42-63-44-92.

Décès

– Tous les admirateurs de

ARLETTY

pourront lui rendre un dernier hommage à l'occasion de ses obsèques, le mercredi 29 juillet 1992.

Le convoi funéraire fera une halte devant l'«Hôtel du Nord», quai de Jemmapes, Paris-10e, à 11 h 45.

La comédienne sera incinérée à 12 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

Ses cendres seront inhumées dans le caveau de la famille

BATHIAT,

au cimetière de Courbevoie, rue du Révérend-Père-Cloarec, à 14 h 30.

Ni fleurs, ni couronnes, ni discours.

Des dons pour la lutte contre le sida pourront être adressés à l'association AIDES-Fédération, 247, rue de Belleville, Paris-19e, et (ou) à la FERS (Fédération européenne de recherche sur le sida), que préside le professeur Luc Montagnier, 51, rue Liancourt, Paris-14e.

(Le Monde du 25 Juillet.)

– Grenoble. Paris.

Me Marcel Auzimour,
Me Renée Auzimour,
M. et Mme Jean-Pierre Auzimour
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Auzimour
et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Hélène AUZIMOUR,

survenu le 22 juillet 1992.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

– Mme Pierre Bailly-Furbault,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses *arrière-petits-enfants*,
Sa famille,

ont le regret de faire part du décès du

docteur Pierre BAILLY,
médecin-colonel honoraire,
président du comité de libération
et des anciens combattants résistants
et FFI du Plessis-Robinson,
président du comité
du Souvenir français,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 21 juillet 1992, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Suivant sa volonté, ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale.

8, rue des Aigrettes,
91160 Ballainvilliers.

– Mme Pierre Bernard,
son épouse,
Mlle Agnès Bernard,
sa fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre Georges BERNARD,
antiquaire,

survenu le 24 juillet 1992, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

1, rue d'Anjou,
75008 Paris.

– Mme Berthe Jaudel,
M. François Jacob,
M. et Mme Bernard Gotlieb,
M. et Mme Pierre Jacob,
M. et Mme Laurent Jacob,
M. Henri Jacob,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Ida BLOCH,
née Lehman,

survenu le 27 juillet 1992, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 29 juillet, à 11 h 30, au cimetière du Montparnasse.

Réunion porte principale.

– Lannemezan ((Hautes-Pyrénées). Saint-Clar (Gers). Mas-d'Auvignon (Gers).

Mme Annie Ducos,
M. et Mme Jean-Henri Ducos,
Les familles Ducos, Ribes,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri DUCOS,
professeur de cours
postscolaires agricoles honoraire,
officier d'académie,
chevalier du Mérite agricole,

survenu le 24 juillet 1992, à l'âge de *quatre-vingt-treize ans.*

Les obsèques ont été célébrées le 25 juillet, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Lannemezan.

343, rue d'Alsace-Lorraine,
65300 Lannemezan.

– On nous prie d'annoncer le décès, le 22 juillet 1992, de

M. Charles DURAND,
professeur honoraire à la faculté
de droit d'Aix-en-Provence.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 24 juillet.

13, cours des Arts-et-Métiers,
13100 Aix-en-Provence.

– Le président et les membres du comité de la Société d'histoire du *protestantisme français*,
Ainsi que les bénévoles et les amis de cette société,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Jacques EVESQUE,
secrétaire général de la Société
d'histoire du protestantisme français,

survenu le 22 juillet 1992.

Ils garderont de son activité un fidèle et reconnaissant souvenir et présentent à sa famille leurs condoléances émues.

SHPF,
54, rue des Saint-Pères,
75007 Paris.

– Mme Pierre Gendre,
M. et Mme Michel Gendre
et leurs enfants,
Mme Lucienne Durand,
M. et Mme Raymond Paris
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Durand
et leurs enfants,
M. et Mme Klaus Höfer
et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre GENDRE,

survenu le 26 juillet 1992.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Denis-en-Bugey (Ain), le mardi 28 juillet, à 17 h 30.

– *Le docteur Suzanne Henne*,
Annie et Jean-Claude Dutheuil,
François et Marie Henne,
Bernard et Chantal Henne,
Catherine et Philippe Gueit,
Christine et Jean-Louis Dangauthier,
Et ses onze petits-enfants,
M. Jean-Pierre Henne
et ses enfants,
Mme Marcel Dubost,
Et les familles Henne, Soufflet, Dubost,
ont la douleur de faire part du décès, survenu brutalement le 22 juillet 1992, du

docteur Michel HENNE,
ancien chef de clinique
à la faculté de médecine de Paris,
psychiatre honoraire des hôpitaux,
ancien médecin-chef du service
de santé mentale
du 5e arrondissement de Paris,
ancien directeur d'enseignement clinique
à l'université Paris-VI,
licencié en droit,
expert près les tribunaux,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 25 juillet, en l'église de Wassigny.

Le présent avis tient lieu de faire part.

56, rue du Haras,
91240 Saint-Michel-sur-Orge.

– Les familles Létang, Beraud, Galtier, Rucheton, Lacombe, Andrieu, Azéma,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Yves LÉTANG,

dans sa soixante-seizième année.

Ses cousines, ses cousins,
Ses amis,
se réuniront pour un dernier adieu le jeudi 30 juillet 1992, à 9 h 30, à l'amphithéâtre de La Pitié-Salpêtrière, 22, rue Bruant, Paris-13e, où ceux qui le souhaitent pourront prier pour lui, avant son inhumation à Saint-Luperce *(Eure-et-Loir), dans l'intimité familiale.*

29, rue Poliveau,
75005 Paris.

– *On nous prie d'annoncer le décès* de

M. Jean Olivier LEVEN,
croix de guerre,

survenu le 26 juillet 1992, dans sa quatre-vingt-dixième année.

De la part de
Mme Silvain Gribinski,
M. et Mme Gérard Beaucaire
et leurs enfants,
M. Michel Gribinski
et ses enfants,
M. Philippe Gribinski
et ses enfants.

Les obsèques auront lieu le mercredi 29 juillet, à 11 h 30, au cimetière ancien de Neuilly.

7 *bis*, rue Lalo,
75016 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Yvonne MAGNAN,

survenu le 25 juillet 1992, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 30 juillet, à 10 h 30, en l'église de la Sainte-Famille, au Kremlin-Bicêtre (34, rue Danton), et sera suivie de l'inhumation au cimetière local.

14, rue Danton,
94270 Le Kremlin-Bicêtre.

– La Convention psychanalytique annonce le décès brutal de

Jacques OLIVIER,
membre
de la Convention psychanalytique,

survenu le 25 juillet 1992.

Ses amis et collègues expriment leur grande tristesse à sa compagne et à ses enfants.

– On nous prie de faire part du décès de

Geneviève REID,
née Weill,

survenu le 14 juillet 1992, à son domicile, à Edimbourg, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques ont eu lieu le 20 juillet.

De la part de
Sa sœur Anne Turckerman,
son mari et ses enfants,
Ses fils Allan et Robin,
Les familles Veil, Douine, Baruch, Cahen,
Et de ses nombreux amis.

– Jean Taralon,
son époux,
Dominique et Nicole,
ses filles,
Philippe Poinçon,
son gendre,
Frédéric et Stéphane Poinçon,
ses petits-fils,
Jacques Lebetsky,
son beau-frère,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean TARALON,
née Odette Leroux,

survenu à Paris, le 20 juillet 1992.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Condé-sur-Sarthe (Orne).

33, rue Croulebarbe,
75013 Paris.

Remerciements

– M. et Mme Serge Dassault
et leurs enfants,
dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de

Mme Marcel DASSAULT,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici l'expression de leurs sentiments émus et reconnaissants.

Anniversaires

– Eva et Raph Feigelson rappellent la mémoire de leur père et beau-père,

Abram MINKOWSKI,

né le 27 avril 1892 à Przytyk,

arrêté le 20 août 1941 par la police française et interné à Drancy, d'où il a été déporté à Auschwitz, il y a cinquante ans, le 29 juillet 1942.

Le départ de ce convoi a été confirmé à Eichmann par Heinz Röthke, chef de la section antijuive de la Gestapo, qui, la veille, avait mis au point avec Leguay, adjoint pour la zone occupée du secrétaire général de la police française Bousquet, le plan de déportation pour fin juillet et août 1942.

Avec Abram Minkowski, assassiné à Auschwitz, mille juifs de France ont été déportés le 29 juillet 1942 : cinq seulement sont revenus en 1945, porteurs d'un testament de larmes, de sang et de cendres.

Parce que mémoire et justice sont ce qui nous reste de cette Histoire que nous avons vécue et dont les souffrances tenaillent encore nos jours et nos nuits, il est une place que nous n'abandonnerons jamais : celle d'accusateurs.

L'Été festival

Avignon

Les baleines bleues du paradis

Le Clézio et Lavaudant jeunes harponneurs pacifiques

PAWANA
au cloître des Carmes

«Pawana» est un mot nattick – une des langues indiennes d'Amérique du Nord. Lorsque l'homme de vigie, sur un voilier chasseur de baleines, apercevait un troupeau, il criait : *«Awaîtè Pawana!»*, et, dit Jean-Marie Le Clézio, *«en ce temps-là tous les marins chasseurs de baleines étaient des Indiens de Nantucket, tous parlaient le nattick»*. Il doit être difficile de ne pas citer un grand écrivain de notre siècle, français ou autre, dont la vie spirituelle n'ait pas été traversée, et à jamais atteinte, par la lecture du livre-bible de Herman Melville, *Moby Dick*, le conte de la baleine blanche et du capitaine Achab.

Un océan d'étoiles

Plusieurs tendances partagées devaient inciter Le Clézio à saluer l'ancêtre Melville : l'intensité de la charge poétique des contes (Le Clézio écrit des livres adressés aussi aux enfants), la confiance dans l'allégorie (ce que décrivent Melville et Le Clézio est toujours *à la fois* une chose et une parabole), l'entremise d'une terre lointaine pour toucher à un réel proche. Et Le Clézio s'est vu, un jour, embarqué dans un conte de chasse à la baleine, un peu comme le Petit Poucet *s'aventure dans la forêt*, mais cette fois c'est le grand loup qui a semé les cailloux blancs.

Seulement Le Clézio, en grand garçon qu'il est (en grand écrivain, veut-on dire), a pensé que Herman Melville, dans sa tombe marine, se sentirait mieux compris si ce parent aussi proche qu'éloigné ne mettait pas juste ses pas dans les pas du sacré modèle. Melville traquait la baleine blanche dans l'éternité des espaces et des temps comme si la liberté des horizons avait le néant pour envers; Le Clézio s'en va à la recherche d'un secret, d'une lagune cachée où les baleines viennent à la vie : un peu un paradis marin des origines. Sur son baleinier le *Léonore*, le capitaine Scannon découvrira cette retraite, en bordure du Pacifique, dissimulée derrière une île de la côte du Mexique, très loin de Nantucket, son port d'attache.

Lorsqu'un secret est découvert, il devient, par là même, perdu. Le *paradis* – la genèse – des grandes créatures des eaux deviendra un lieu de massacre, terrain de chasse des navires-usines, mer de sang dans quoi les baleines survivantes tournent en rond, en criant, pour échapper aux balles explosives. *«Comment peut-on tuer ce qu'on aime? Comment peut-on oser aimer ce qu'on a tué?»*, demande au capitaine Scannon l'un des plus jeunes marins embarqués, – il y a souvent, chez Melville, l'échange de regard et d'âme de deux hommes, l'un bien plus jeune que l'autre, mais c'est le même, qui a *ou n'a pas encore* lâché son cœur pour l'ombre.

Georges Lavaudant frappe l'un des derniers trois coups de ce Festival 1992 d'Avignon en nous donnant à entendre sur le théâtre le beau texte de Le Clézio, *Pawana*. Le décor, de Jean-Pierre Vergier, c'est simplement les planches du pont du *Léonore*, le navire du vieux capitaine Scannon et du jeune marin John de Nantucket. Planches du théâtre aussi. Planches inclinées, par roulis comme par tangage. *C'est la nuit. L'océan* d'étoiles et une lune voilée n'éclairent ni la côte mexicaine ni ce cloître des Carmes ici. Mais les chandelles des marins, dans l'entrepont, font une lumière d'or qui traverse les jointures des planches. *Et c'est dans cette poussière dansante* d'ors et d'ombres que les silhouettes droites, vêtues de ratine bleue, du capitaine et du mousse, viennent faire revivre les grands voiliers, les chasseurs indiens, leurs harpons, les baleines poursuivies, *atteintes au cœur par le fer*, attachées au flanc du navire pour être ramenées au port, puis la recherche de la passe secrète dont tous les marins rêvent, à laquelle aucun ne croit vraiment.

Philippe Morier-Genoud (le capitaine Scannon) et Jérôme Derre (John de Nantucket) sont comme deux «apparitions de mémoire», ils ont transcendé le jeu de l'acteur, ils nous arrivent dessus comme deux absences de sel et d'iode, deux bouches d'ombre, et *«la nuit seule* [entend] *leurs paroles»*. Et comme cette légende un peu melvillienne, un peu indienne, un peu biblique, de Le Clézio, a la fraîcheur d'eau vive d'un vrai conte d'enfants, Georges Lavaudant a eu la belle idée de faire traverser le champ, ou les vagues, par une volée d'enfants en pèlerine, qui chantent une chanson de là-bas – enfants de la Maîtrise de l'Opéra d'Avignon, dirigés par Nadine Duffaut.

MICHEL COURNOT

► **Jusqu'au 31 juillet à 22 heures.**



BRIGITTE ENGUERAND

Philippe Morier-Genoud (le capitaine Scannon) «Comment peut-on oser aimer ce qu'on a tué ?»

LETTRES

Mort de Luc Estang

La probité d'un écrivain

L'écrivain et poète Luc Estang est mort samedi 25 juillet dans une clinique parisienne. Il était âgé de quatre-vingts ans.

Les longues carrières d'écrivain, *l'alignement, année après année*, des livres, émoussent parfois l'attention des lecteurs. La vie littéraire de Luc Estang, qui commence en 1938 avec la poésie et se poursuit neuf ans plus tard avec le premier titre d'une œuvre romanesque *qui en comportera une vingtaine*, appartient à cette catégorie. La qualificatif «catholique» conduit en outre généralement à réduire l'écrivain concerné – lorsqu'il n'est pas Bernanos – à un simple propagandiste ou à un illustrateur de sa foi. Concernant Luc Estang, ce jugement, anticipé par lassitude, est injuste.

Le poète d'abord, sans atteindre à la grandeur d'un Claudel ou d'un Péguy, a su faire de son œuvre, selon le beau et juste mot de Robert Sabatier, un témoignage de *«probité»*. *«Poète singulier qui ne se soucie pas de singularité»*, Estang coule dans des formes poétiques fixes mais jamais rigides un lyrisme où l'interrogation, sans être *angoissée*, reste constante, ne se satisfaisant de nulle réponse préparée bien à l'avance. Nostalgie de l'enfance, mémoire toujours vive, sensibilité au monde et au temps... peuvent servir à qualifier cette poésie dans laquelle *«un souffle émeut le mot / et le rythme l'ensemence»*. Dans son dernier recueil, *Mémorable planète* (Gallimard, 1991), l'inquiétude spirituelle s'aiguise : *«Mais sur le secret des secrets (...) / Que savons-nous de plus que ces aventureux / prospecteurs d'infini, l'abîme sans balises?»* Romancier et critique, Luc Estang détestait l'attitude du *«romancier qui se met en scène, romançant»*. Ses romans se rattachent, de fait, à la tradition *du roman chrétien*, illustrée en France notamment par Bernanos – auquel il consacra un essai, – Mauriac ou Julien Green. Mais, à la différence de l'auteur de *Monsieur Ouine*, c'est davantage la liberté humaine déployée dans l'espace de la foi chrétienne, que le mystère de la grâce et de son action qui préoccupait Luc Estang.

PATRICK KÉCHICHIAN

[Né à Paris le 12 novembre 1911, Lucien Bastard, qui allait devenir écrivain sous le nom de Luc Estang, fit ses études dans des institutions religieuses en Artois et en Belgique avant d'entrer en 1934 à *la Croix* dont il devint le directeur littéraire (1940-1955). Il collabora ensuite au *Figaro littéraire*.

Membre du jury du prix Renaudot, Luc Estang appartenait depuis 1956 au *comité de direction des éditions du* Seuil, où ont été publiés ses romans et ses essais, tandis que sa poésie a paru chez Gallimard. Son œuvre, pour laquelle il reçut en 1962 le grand prix de littérature de l'Académie française, a débuté par des recueils de poèmes, *Au-delà de moi-même* (1938), *Transhumances* (1939), *le Mystère apprivoisé* (1943), *les Béatitudes* (1945). Tout en continuant son travail poétique, Luc Estang a publié de nombreux romans parmi lesquels *Stigmates* (1949) premier volume de la trilogie *Charge d'âmes*, (qui comprend en outre Cherchant qui dévorer (1951) et les *Fontaines du grand abîme* (1954)), *l'Interrogatoire* (1957), *l'Horloger du Cherche-Midi* (1959), *le Bonheur et le salut* (1961), *l'Apostat* (1968), *la Fille à l'oursin* (1971), *les Déicides* (1980), *Le Loup meurt en silence* (1984), *Celle qui venait du rêve* (1989).]

Le rapport de Jean-Pierre Vincent sur les intermittents du spectacle

M. Jack Lang, ministre de la culture et de l'éducation nationale, a demandé à M. Jean-Pierre Vincent, directeur du Théâtre des Amandiers, à Nanterre, un rapport sur la situation professionnelle des «intermittents du spectacle» – comédiens et techniciens – qui occupent l'Odéon depuis le 1er juillet. Au delà de ses propositions, le rapporteur dresse l'état des lieux d'une profession atypique.

«(...) Les conflits récents ont polarisé la réflexion de tous sur l'indemnisation «chômage». Disons plutôt les périodes de non-travail, spécifiques à ces professions. Il faudrait maintenant renverser la vapeur, et réfléchir en termes d'emploi. Mais une autre notion doit immédiatement relayer celle-ci : celle de la *qualité*. Des emplois pour élaborer des produits de consommation courante ne peuvent satisfaire l'ambition des professionnels de ce secteur.

» *Les règles actuelles des annexes* 8 et 10 en cause datent du milieu des années 70. L'indemnisation fit à cette époque un bond spectaculaire. Des correctifs ont été apportés depuis, en particulier en 1982. Mais le système demeure unique *dans le monde du travail. Les* conventions collectives du cinéma prenaient déjà encompte dans leurs barèmes les inévitables moments de non-travail. D'où des salaires assez élevés. De même au théâtre, où les salaires ont tendance à *englober une anticipation de ces* moments, surtout dans les institutions importantes.

» Ce système a permis, pour ceux qui savaient bien gérer leur temps de travail, une position enviable qui a permis en retour des *mises en cause faciles. Mais* ces cas de figure ne doivent pas masquer la situation difficile de ceux qui débutent, ceux qui travaillent dans le fragile tissu décentralisé de la «jeune création», ceux – et ils sont nombreux – qui traversent des *temps difficiles*.

Etre intermittent. – » Pour avoir droit aux indemnités de chômage pour un an, il faut justifier de 507 heures de travail. Le système avantage ceux qui restent au plus près des 507 heures. Quand on est *payé au cachet, on peut en augmenter* le montant déclaré, donc le salaire de référence. A durée égale, l'indemnisation est supérieure.

«Nombreux (mais combien exactement, qui le sait?) sont ceux qui aménagent leurs déclarations en complicité avec les employeurs (...) sans compter ceux (mais combien exactement?) pour qui une année (jours travaillés y compris au noir + jours indemnisés) compte plus de trois cent soixante-cinq jours.

» (...) Mais la plupart des acteurs et beaucoup de techniciens vivent dans des situations d'emploi précaire, les moyennes d'indemnisation sont là pour le prouver. On peut être tenté par un réflexe malthusien, fondé sur l'idée d'un trop grand afflux vers les métiers artistiques. C'est oublier que l'excellence ne surgit que de la masse et de la diversité, (...) D'autre part, l'indemnisation permet à beaucoup de maintenir la qualité de leurs choix. (...)

Etre employeur. – » Dans les *grandes entreprises* (essentiellement audiovisuelles), l'intermittence a été un levier pour remédier aux lourdeurs routinières, aux engorgements d'appareil, au surnombre des permanents. Attitude relayée par la vague libérale, la course à la *maîtrise des coûts. La privatisation* d'une partie de l'audiovisuel, redoublée par la privatisation, en esprit et en pratique, du secteur public, a joué un rôle qualitatif et quantitatif déterminant. Dans les petites entreprises (jeunes compagnies *théâtrales*, jeunes *sociétés* de production) la gestion habile du travail déclaré et des périodes de travail sous le régime des ASSEDIC a purement et simplement permis la réalisation des spectacles et des films. Les ASSEDIC complètent les concours financiers de l'Etat, des collectivités locales, d'un éventuel mécénat. (...) Parlons enfin des employeurs «moyens», des compagnies subventionnées à un niveau relativement important : il semble que s'y développe une pratique de plus en plus forte de l'intermittence. Sur ce point, une position claire doit être prise par les pouvoirs publics et l'ensemble des professionnels.

«Le non-travail doit rester un risque»

Propositions. – »Je n'ai rencontré personne qui ne soit conscient du dysfonctionnement ni désireux de sortir de la situation actuelle. *S'il y a des fanatiques du statu quo*, je n'ai pas eu l'occasion de les rencontrer. On m'a fait part d'amendements possibles aux propositions de l'UNEDIC, mais je n'ai pas été saisi de systèmes alternatifs complets à ces propositions.

» *Il faut parler ici de la proposition* faite par les coordinations d'un fonds salarial national du spectacle, qui, rassemblant l'ensemble des cotisations, transformerait l'indemnisation du chômage en un salariat des périodes de non-travail. (...) *Après trois ans, le bénéficiaire* qui n'aurait pas apporté la preuve d'une activité professionnelle suffisante serait «licencié», et entrerait dans le régime général. (...) Mais – et les coordinations le reconnaissent – réunir permanents et inter*mittents aboutirait à la création* d'une caisse autonome qui couperait les salariés du spectacle du monde du travail (...). Le non-travail doit rester un risque auquel s'engage en toute connaissance de cause celui qui choisit une de ces professions. (...)

» Les propositions de l'UNEDIC comportent des mesures parallèles à celles décidées par l'ensemble du régime général, dans le but de résorber un déficit insupportable. Elles imposent des sacrifices, mais sauvegardent la spécificité des annexes 8 et 10, pour lesquelles sont proposés des aménagements : 507 heures donnent droit à trois mois d'allocation de base, puis à neuf mois d'allocation de fin de droit, soit entre 80 et 85 % des sommes précédentes. Mais l'allocation de base dure davantage pour ceux qui effectuent (ou *déclarent*) des périodes de travail plus régulières. Le calcul des conditions d'affiliation est simplifié. Les pertes d'indemnisation évaluées par nos calculs sont en moyenne de 12 %, et n'excluent personne. En résumé : les conditions d'entrée sont inchangées. L'indemnisation est plutôt favorable aux arrivants. Un avantage sérieux est donné à la régularité de l'emploi (ou de déclaration d'emploi).

» *(...) Je propose, si les propositions* de l'UNEDIC sont adoptées, l'établissement dès maintenant et durant six mois d'un observatoire de l'évolution des indemnisations, un instrument de vigilance, susceptible, six mois après l'entrée en *vigueur de l'accord, de constater la* réalité des mesures d'économie, pour ce qui concerne l'UNEDIC, et les conséquences pour ce qui concerne les indemnisés.

Politique culturelle. – » Un peu d'histoire est nécessaire pour comprendre la situation :

» A partir de 1981, la progression budgétaire du ministère de la culture et son dynamisme ont constitué un appel d'air considérable. La loi de la décentralisation, la *multiplication des possibilités d'in*tervention de la part des collectivités locales ont joué dans le même sens. (...) Durant ce temps, l'UNEDIC et les ASSEDIC sont restées paralysées en matière de contentieux. Pourra-t-on connaître le chif*fre exact – et il est considérable* – du non-recouvrement des cotisations? Pourra-t-on expliquer pourquoi ces situations individuelles et leur liaison avec la gestion artistique, sont analysées avec un tel retard? Le rapport de la Cour des comptes doit pouvoir être très *instructif*. Je regrette de n'avoir pas eu accès à ce document.

«Le post-modernisme individualiste»

» (...) D'autres phénomènes ont accentué l'évolution : le modernisme ou post-modernisme individualiste des années 80 qui s'est plus ou moins consciemment allié au bain de l'économie et de l'idéologie libérales. Cette façon de chalouper entre travail et chômage créateur, c'est «moderne», c'est «artiste». L'intermittence a aussi des fondements subjectifs, même si la majorité des intermittents ont pour volonté de travailler le plus régulièrement possible. Les projecteurs braqués sur Paris et les produits-vedettes du show-biz ne doivent pas masquer l'existence et le développement d'une vie artistique sur l'ensemble du territoire. C'est cela aussi que représentent les coordinations. Une génération est née dans ce système. (...) Ce monde fourmillant comporte aussi toute une série en expansion de produits artistiques de consommation courante. La tentation quantitative est grande (...). *Les animateurs de magasins ou de foire commerciale ne sont-ils pas assimilés désormais aux intermittents du spectacle?*

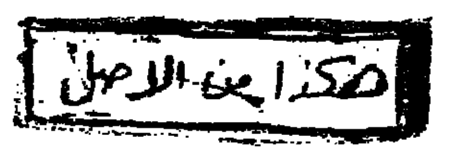
» (...) La rigueur peut être acceptée par tous, à condition que dans le même temps l'emploi ne se réduise pas. Or, elle ne peut pas ne pas atteindre des zones sensibles de la production, en *particulier* le jeune cinéma – les courts-métrages et la plupart des premiers films se font «sur les ASSEDIC», – le jeune théâtre – la plupart des troupes utilisent l'indemnisation pour ne pas avoir à salarier le travail pendant toute sa durée effective, – les compagnies de danse, dont les membres n'ont pas les moyens de payer leur entraînement quotidien, – le monde de la musique, où un nombre considérable de cachets s'évanouissent dans la nature. Qu'en sera-t-il en cas de déclaration obligatoire? Etc.

» On ne peut pas tout demander à la puissance publique. Mais il y a là une prise de conscience nécessaire de la part de l'Etat, des collectivités locales, des organismes publics et privés du spectacle. Il ne faut pas se cacher la vérité. On n'évitera pas, ce me semble, une concertation rapide et audacieuse, pour faire le point sur l'état actuel et l'avenir de notre système de production artistique.

» (...) Mais l'ensemble des responsables et des professionnels doivent se poser des questions plus profondes. D'autres ressources, d'autres économies, doivent être mises en œuvre : n'y a-t-il pas des économies à réaliser dans la gestion même de l'UNEDIC et des ASSEDIC? (...) Le recouvrement des cotisations non perçues ? (...) La transformation des droits de suite ? (...) L'assujettissement des festivités occasionnelles à la cotisation ? (...).

» Pourrait-on réfléchir à l'instauration d'un Centre national du spectacle, à l'image du Centre national du cinéma, une billetterie unique du spectacle vivant, où l'ensemble des organisateurs auraient à déclarer le contenu et la nature réelle de leurs manifestations ? Ce système pourrait être testé d'abord sur une région. Cela nous conduit à l'unification optimale des organismes *sociaux* de la profession. (...) D'autres solutions peuvent être imaginées, plus faciles à mettre en œuvre. Un système clair devrait amener à des économies de gestion et à des ressources nouvelles, qui permettraient de *soutenir l'activité et l'emploi de* façon généreuse et intelligente. C'est une chance historique qu'il faut savoir se donner.»

J.-P. V.



CULTURE

L'Été festival

Toulouse

Souvenirs des années 60

Une exposition subtile pour analyser la peinture française juste avant Support/Surface

LE GESTE ET L'IDÉE
à Toulouse

Après les *célébrations, l'histoire.* A Saint-Etienne, l'an dernier, le mouvement Support/Surface avait été largement et dignement célébré. Cet été, à Toulouse, une exposition subtile entreprend d'étudier quelques-unes de ses origines et les liens qui unissent la génération de Claude Viallat et de François Rouan à la précédente, celle de Simon Hantaï et de Jean Degottex.

Pourquoi ces rapprochements? Les œuvres choisies par Alain Mousseigne suffisent à les justifier. Elles suggèrent adroitement parentés et influences de plusieurs sortes, elles rappellent ce que l'on a peu établi jusqu'ici, le rôle formateur de plusieurs artistes français dits «des années 50» dans la formation de la génération suivante.

Les seconds ont repris aux premiers leurs procédés et leur goût de l'épuration. Ainsi de Pierre Buraglio, dont les œuvres composées de triangles et trapèzes de couleurs vives agrafés ensemble ne sont pas sans rapports avec les affiches arrachées et lacérées de Villeglé. Ainsi des découpages et tressages de François Rouan, qu'il n'est pas extravagant de comparer aux pliages baignés de couleur de Simon Hantaï, d'autant moins *extravagant que tous deux se réfèrent* évidemment à Matisse, lequel Matisse détermine encore l'évolution de Claude Viallat.

Or Viallat emploie alors la technique de l'empreinte, autre manière de faire de la peinture sans brosses ni pinceaux.

Une impression d'unité

A cette logique essentiellement chromatique répond la logique du noir et blanc, non moins puissante. A l'origine de celle-ci, l'exposition place Judith Reigl et Jean Degottex, hypothèse inattendue et séduisante, mais hypothèse qui pèche *par une ommission d'importance,* celle de Pierre Soulages. C'est à lui que rend hommage Daniel Dezeuze dans ces mêmes années, lui que vient alors interroger Pierre Buraglio, autant d'éléments auxquels il conviendrait de rendre leur poids. Le plus remarquable n'est cependant pas dans la discussion de ces points de généalogie, mais dans l'impression d'unité qui émane de l'exposition élégamment accrochée dans le réfectoire des *Jacobins. Tous en effet, quels que* soient les principes dont ils se réclament et les procédés dont ils usent, ont en commun le souci exacerbé de la beauté et de l'harmonie. A les revoir, les toiles exécutées dans ces années-là démontrent bien plus quel amour de la peinture anime leurs auteurs que la rigueur de leur démarche théorique.

Degottex ou Hantaï expressionnistes abstraits? Viallat et Buraglio déconstructeurs du tableau? Ces étiquettes et slogans qui séparent et opposent n'ont guère de pertinence. On croirait plutôt, à l'inverse, que la gestualité et le *all-over* des uns, les découpages et estampages des autres, rendent hommage à la puissance de la peinture et à ses ressources inépuisables.

Les tressages de François Rouan et ses collages presque cubistes sont d'une admirable subtilité, chefs d'œuvre de clarté et d'équilibre. Les agrafages de Buraglio, très «fauves» d'harmonie, méritent d'être revus face à des Hantaï de grande qualité. On y sent à l'œuvre la volonté de «faire de la beauté», si l'on peut dire, avec des matériaux nouveaux et des méthodes nouvelles.

Au reste, la même réflexion pourrait se développer à partir des abstractions de Vincent Bioulès et de Louis Cane, qui auraient pu fort bien figurer elles aussi dans l'exposition et auraient confirmé le «matissisme» de la peinture française des années 60, un «matissisme» *qui se développe bien* avant que Support/Surface ne se prenne de goût pour les matissiens américains, Rothko, Stil ou New*man.*

Une précision pour finir : Alain Mousseigne avait prévu de faire figurer une toile blanc et noir de Daniel Buren dans sa démonstration. L'artiste a exigé qu'elle soit décrochée. Le voisinage avec des œuvres de tel ou tel de ses contemporains lui *semblait-il intolérable?* Cette attitude, au regard de la vérité historique, ressemble à un abus de pouvoir. Mais du point de vue esthétique c'est une précaution fort opportune, tant il apparaît clairement que les rayures de Buren, fussent-elles précoces, auraient souffert de la comparaison.

PHILIPPE DAGEN

▶ ***Le geste et l'idée,* réfectoire des Jacobins, 68, rue Pargaminières, 31000 Toulouse ; tél. : 61-55-26-42. Jusqu'au 15 septembre.**

ARTS

Menaces sur l'école des beaux-arts de Nîmes

M. Bousquet reproche à l'équipe enseignante de bouder la politique municipale

NIMES
Correspondance

L'Ecole des beaux-arts de Nîmes, au centre d'un conflit avec la municipalité, ouvrira néanmoins ses portes à la rentrée. Le 2 juin dernier, lors du vernissage de l'exposition Matisse au Musée des beaux-arts de Nîmes, M. Jean Bousquet, député du Gard, maire de Nîmes, annonce aux étudiants présents que l'école des beaux-arts doit fermer. Ou, du moins, réduire son enseignement à un seul *«troisième cycle»* – des ateliers de prestige autour d'un artiste de renom.

La nouvelle, officielle dès le 9 juin, déclenche un tollé dans la capitale gardoise. L'école municipale des beaux-arts est ici une institution. Créée en 1820 par les châliers avec pour fonction première d'encourager l'industrie du châle, elle enseigne la lithographie à Aimé Maeght, Nîmois d'adoption, et, sous l'impusion de Claude Viallat, l'enfant du pays qui la dirige de 1979 à 1985, se dote d'un second cycle et d'une identité affirmée : celle du mouvement Supports/Surfaces qui lui confère l'aura dont elle jouit encore aujourd'hui. Etudiants et anciens étudiants se constituent en comité de sauvegarde, soutenus par quelques grands noms de l'art contemporain français : Buren, Toroni, César, Sarkis ou Cartier-Bresson. On reproche à M. Jean Bousquet de n'avoir consulté personne pour prendre sa décision. Et en particulier le ministère de la culture, qui finance l'établissement à concurrence de 20 %, *«plus que l'Etat ne le fait pour aucune autre école municipale des beaux-arts»,* note M. Jacques Imbert, directeur de la direction des affaires culturelles à Montpellier.

L'émotion est d'autant plus vive que, dans la région, Nîmes a toujours fait figure de capitale des arts *plastiques.* Image que devrait confirmer encore l'ouverture, en 1993, dans le centre-ville, de la prestigieuse Médiathèque, un «mini-Beaubourg» commandé à l'architecte américain Norman Foster. *«La Médiathèque va naître des ruines de l'école!»* s'exclame Claude Viallat, qui reproche au maire et patron de Cacharel de mettre en péril, avec cette décision, *«le très riche tissu culturel régional tressé par l'école»* au profit d'une politique de prestige.

«Depuis cinq ans, l'école ne marchait plus», explique M.Jean Bousquet, alléguant entre autres la baisse des effectifs (96 élèves inscrits à la rentrée 1991,contre 137 en 1990), la mésentente croissante de ses enseignants prestigieux,*suivie de leur départ* (après Patrick Saytour, Vincent Bioulès et Toni Grand, Claude Viallat, revenu en 1987 comme professeur, claque la porte en septembre 1991 pour cause de désaccord avec le directeur, M. Christian Besson, dont la gestion est contestée jusqu'à la Rue de Valois), la charge financière (l'école coûte 6 millions de francs à la municipalité),à laquelle ne participe pas le conseil régional. *«L'école,* ajoute-t-il, *s'est peut-être trop enfermée dans son identité Supports/Surfaces».* M. Jean Bousquet reproche ainsi à l'équipe enseignante et aux étudiants de bouder la politique municipale en matière d'arts plastiques, telle que la mène notamment Bob Calle, directeur du Carré d'art. Sans parler de la concurrence des autres écoles régionales : celle de Montpellier toute proche, où Viallat fit ses études et surtout celle de Marseille-Luminy qui a le vent en poupe.

Pour l'heure, en tout cas, le feuilleton est suspendu : raisonné par des délégations successives du ministère de la culture, le maire de Nîmes a ajourné sa décision, acceptant un moratoire d'une année. Dès la rentrée 1992, une équipe composée de représentants de l'Etat, de la région, des villes de Nîmes, de Montpellier, de Sète et de Perpignan travaillera à *«la mise en réseaux et à une meilleure complémentarité entre les écoles des beaux-arts de la région».*

SYLVIE CROSSMAN

MODE

Bataille de griffes

Paris présente jusqu'au 30 juillet les collections de haute couture de l'hiver 1992-1993. Sept cent *soixante-dix journalistes* et deux cent soixante photographes *suivent le marathon* des *défilés.* Un chiffre inférieur de moitié à celui du prêt-à-porter, qui se tient en mars et en octobre, sous les tentes de la Cour carrée du Louvre.

Le calendrier des défilés comprend officiellement vingt collections : les maisons Christian Lacroix, Christian Dior, Nina Ricci, Guy Laroche ont déjà montré les leurs. Yves Saint Laurent présentera la sienne mercredi 29 juillet. *«C'est un peu la pagaille»,* affirme Jacques Mouclier, président de la Chambre syndicale de la haute couture. La saison est en effet le théâtre *d'événements inédits.* Samedi 25 juillet, Robert Merloz, vingt-six ans, a inauguré par un défilé à l'Ecole des beaux-arts sa maison de prêt-à-porter financée par Pierre Bergé, PDG de la société Yves Saint Laurent. Il s'agissait d'une collection d'été.

Mercredi 29 juillet, un nouveau venu parmi les couturiers officiels, Thierry Mugler, présentera, lui, devant six cents invités, soixante modèles associant deux savoir-faire, l'un artisanal, l'autre industriel. *«Un pari,* annonce Didier Grumbach, président de la société Thierry Mugler, *le point de vue peut être considéré comme sacrilège. Or nous ne faisons que prendre en compte les nouvelles réalités sociales, économiques et techniques. La haute couture a un véritable futur si elle s'appuie sur le prêt-à-porter. Aujourd'hui, aucune cliente n'achète exclusivement du sur mesure.»*

Pierre Cardin, dont le défilé-fleuve a eu lieu lundi pendant une heure et demie, a annoncé qu'il ne souhaitait présenter désormais qu'une collection de haute couture par an. C'est en septembre que la commission Strauss-Kahn, composée de membres de la profession, rendra publique la révision des statuts de la haute couture rédigés en 1943 et non modifiés depuis 1945. Il s'agit, selon Jacques Mouclier, de *«dépoussiérer»* ces statuts qui prévoient, par exemple, l'obligation de présenter une collection d'au moins soixante-quinze modèles deux fois par ans, puis quarante-cinq face à la clientèle particulière.

Si les acheteurs ont fondu (15 000 femmes en 1947, 3 000 au milieu des années 70), le battage médiatique est inversement proportionnel à ce déclin et justifie tous les rendez-vous. Car Paris demeure une vitrine d'exception : après les Italiens Valentino et Gianni Versace, présents sur les podiums depuis quelques *saisons, ce sera* au tour du Russe Valentin Yudashkin de lancer ses numéros, jeudi 30 juillet, à l'Espace Cardin.

LAURENCE BENAÏM

ÉCONOMIE

BILLET

Carburants : gesticulation estivale

Traditionnellement, juillet et ao0t sont les deux mois de l'année où la consommation des carburants pour automobiles accuse un pic très net. Depuis la libération des prix des carburants, c'est aussi celle où les ministres des finances successifs réclament aux pétroliers des baisses de prix «à la pompe». L'été 1992 n'aura pas échappé à ce rite très franco-français. Ainsi, le successeur de M. Pierre Bérégovoy à Bercy, M. Michel Sapin, a-t-il adressé, lundi 27 juillet, une *«demande raisonnable»* aux pétroliers pour qu'ils répercutent *«en partie au moins»* la baisse des produits enregistrée sur les marchés internationaux. Et le ministre d'expliquer que l'on constatait *«depuis quelques semaines une baisse du prix des produits raffinés* [et] *du dollar»*. Les automobilistes doivent en ressentir les effets, a fait valoir M. Sapin.

Rompus à ce genre d'attaque estivale, les pétroliers ont réagi prestement, avec un plaidoyer en tous points identique à celui des précédentes confrontations. La baisse des prix sur les marchés internationaux, font-ils observer, a déjà été répercutée : 3 centimes de moins «à la pompe» pour le litre de supercarburant plombé entre le 6 et le 20 juillet pour une diminution de 4 centimes sur le marché de Rotterdam. Cette réponse technique s'est doublée, de la part des pétroliers, de rappels sans surprise : hors taxes, les prix français restent nettement plus bas que ceux en vigueur dans la plupart des autres pays de la CEE, en particulier l'Allemagne.

Enfin – et c'est le coup de pied de l'âne – les compagnies ont beau jeu de rappeler que l'Etat, si prompt à prêcher la baisse des prix, a revalorisé de 7 centimes par litre, début janvier, la fameuse taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP).

Bref, tout cela ressemble fort à une mauvaise querelle. Que les compagnies pétrolières gagnent aujourd'hui de l'argent dans le raffinage et la distribution de carburants, c'est incontestable.

Encore faut-il se souvenir que de 1978 à 1988 le raffinage a enregistré 40 milliards de francs de pertes. L'amélioration des comptes n'a commencé qu'en 1989. Et il s'agit d'un redressement fragile. Depuis le début de l'année, les marges du raffinage se sont singulièrement réduites en France comme dans les autres pays européens. La baisse attendue des résultats de 1992 pour Total et Elf en témoignera.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Atteignant 21,7 milliards de dollars

Les engagements de prêts de la Banque mondiale ont baissé en 1992

Les engagements de prêts de la Banque Mondiale ont atteint 21,7 milliards de dollars (108 milliards de francs) au cours de l'année fiscale 1992, terminée le 30 juin, contre 22,7 milliards en 1991. Les prêts aux programmes d'ajustement structurel ont représenté globalement 27 % de ces montants. Les pays d'Afrique et ceux d'Asie ont bénéficié d'une augmentation des prêts de 600 millions de dollars, pour s'élever respectivement à 4 milliards et 8,1 milliards de dollars.

Les pays des Caraïbes et d'Amérique latine ont vu leurs engagements de prêts portés de 5,2 à 5,7 milliards de dollars. Les prêts en direction de l'Europe et de l'Asie centrale ont, en revanche, baissé de 3,9 milliards en 1991 à 2,1 milliards en 1992. Les prêts pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont également diminué de 2 milliards à 1,5 milliard de dollars.

A l'issue de la plus grave crise de son histoire

Le Lloyd's va changer de président

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du Lloyd's, lundi 27 juillet à Londres, M. David Coleridge, président du premier marché au monde de l'assurance-réassurance, a annoncé qu'il abandonnerait ses fonctions en décembre. Son successeur désigné, M. David Rowland, président de la maison internationale de courtage Sedgwick, hérite d'une organisation qui connaît une grave crise de confiance parmi ses membres, menaçant jusqu'à son existence.

LONDRES

correspondance

La tâche de M. David Rowland comme successeur de M. David Coleridge, sera loin d'être facile. Il va lui falloir avant tout rétablir la confiance des membres (les «names» – les «noms»), sans laquelle le système ne fonctionne plus. Ils sont en rébellion ouverte à la suite des pertes substantielles occasionnées par la série noire de catastrophes survenues ces dernières années. Il devra également mettre en place les réformes du marché permettant de résister à la concurrence des grandes compagnies internationales d'assurances, assurer l'équité entre professionnels regroupés au sein de syndicats de souscription et renflouer enfin la trésorerie d'une institution tricentenaire, dont le déficit dépasse les 2 milliards de livres (19,2 milliards de francs).

Mais M. Rowland possède plusieurs atouts indispensables : cet homme soigné dans sa mise comme dans ses propos avait dirigé la commission d'enquête interne mise en place par M. Coleridge. Son plan de réformes, présenté en février, avait été bien accueilli sous la cathédrale de verre et d'acier de Lime Street.

Fonds spécial

Dans ce document, M. Rowland préconise notamment la constitution d'un fonds spécial à alimenter par tous les «noms», pour indemniser les membres du marché dont les pertes ont été supérieures à un certain montant, ainsi que l'entrée de sociétés commerciales dans le capital du Lloyd's, jusqu'à présent entièrement constitué par les apports de riches individus. Parmi ces suggestions figure également la désignation d'un président dûment rémunéré et à plein temps, alors que cette fonction était jusque-là exercée à titre gratuit par une personnalité éminente de cette Bourse des risques unique au monde.

L'irruption d'un courtier (broker) dans ce club de la haute assurance a, certes, provoqué des grincements de dents chez les souscripteurs, drapés dans leur dignité de gardiens du temple. Mais, depuis longtemps à la tête d'une compagnie cotée en Bourse, le futur patron du Lloyd's dispose d'une solide expérience des relations avec les actionnaires, les pouvoirs publics et la presse. Enfin, le dirigeant du troisième groupe mondial de courtage, présent dans cinquante-six pays, offre un profil international dont ne peut que profiter une vénérable maison, soumise à la rude concurrence étrangère.

Le handicap majeur de M. Rowland, c'est sans doute d'apparaître comme le dauphin et l'ami de longue date du président sortant – et très controversé, comme l'atteste l'assemblée mouvementée du 27 juillet ; sa gestion des dernières années est particulièrement contestée par bon nombre de membres. Ainsi, lors de l'assemblée, l'Association des names, qui se dit représentant 8 000 des 22 300 names du Lloyd's, a prôné une réforme du marché, mais a soutenu une motion de confiance au conseil du Lloyd's, tandis qu'un groupe de names plus extrémiste a proposé une motion de défiance. Le résultat du vote ne sera pas connu avant la fin juillet, le scrutin ayant lieu par voie postale.

MARC ROCHE

Malgré la percée des constructeurs français

Le commerce extérieur automobile franco-allemand redevient déficitaire

Après une percée exceptionnelle en 1991 en Allemagne, les constructeurs français ont réussi à y maintenir leur part de marché au premier semestre de cette année. Mais les groupes allemands font encore mieux sur le marché français. En conséquence, le solde extérieur automobile, excédentaire en 1991, est redevenu déficitaire.

FRANCFORT

de notre correspondant

L'effet économique positif pour la France de la réunification allemande se dissipe. Dès 1990, mais plus encore en 1991, l'ouverture de l'immense marché de l'Allemagne de l'Est, où les 17 millions d'habitants venaient de toucher un solide mark de l'Ouest pour chacun de leur mark de l'Est, a provoqué un appel d'air pour les exportateurs français, au premier rang desquels les constructeurs d'automobiles. Renault, Peugeot et Citroën ont vendu 420 000 voitures au total en Allemagne en 1991 contre 270 000 en 1990. Un gain de 55 %.

Ils ont bénéficié de leurs fabrications de modèles de moyenne gamme (les Peugeot 309 ou les Renault 19) qui correspondent bien aux besoins à l'Est. Ils ont su ouvrir des succursales dès la tombée du mur de Berlin et même avant. Renault en particulier, qui a pu gagner plus de 10 % du marché de l'Est et la troisième place des ventes sur place, derrière Volkswagen et Opel. A l'Ouest, les automobilistes ont cédé leur ancien modèle, repris immédiatement par un compatriote de l'Est, et ils ont pu racheter une voiture neuve avec catalyseur.

Le marché allemand a atteint le record de 4,2 millions d'immatriculations l'an passé. Les Français en ont beaucoup profité en faisant grimper leur part globale de 8 % en 1990 à 9,8 % en 1991 (5,4 % pour Renault, 2,9 % pour Peugeot et 1,5 % pour Citroën). Comme, dans le même temps, le marché français a été plutôt déprimé, les exportations de voitures vers l'Allemagne ont dépassé les importations et le solde est passé d'un déficit de 7,4 milliards de francs à un excédent de 2,6 milliards de francs. Année historique : pour la première fois, les Français ont vendu plus de voitures en Allemagne que les Allemands en France.

Le «gain» dans les échanges, de 10 milliards en un an, a représenté à lui tout seul 30 % du total de l'amélioration du commerce extérieur franco-allemand l'an dernier. Le traditionnel déficit de la France avec son grand partenaire avait été presque annulé, revenant de 41,7 milliards de 1990 à 7,4 milliards en 1991. Une performance saluée bruyamment par le gouvernement, non sans raison il est vrai, parce qu'elle traduit l'amélioration de compétitivité de la maison France.

Encore fallait-il que l'exploit se renouvelle. C'est le cas pour l'ensemble du commerce extérieur franco-allemand. Sur les cinq premiers mois de l'année (derniers chiffres connus des douanes) on est passé d'un déficit de 2,9 milliards en 1991 à 2,4 milliards en 1992. Mais ce n'est plus le cas pour l'automobile, qui revient d'un excédent de 3,1 milliards sur cinq mois 1991 à un déficit de 800 millions en 1992. Si la suite de l'année se passe de la même façon, 1992 marquera un retour à 1990 avec un déficit de l'ordre de 7 milliards. 1991 aura bien été «exceptionnelle».

Consolider les positions

L'explication est double. D'abord, les groupes allemands ont eu le temps de renforcer leurs capacités de production et ils se sont tournés à nouveau vers l'ouest. Volkswagen, qui a tiré parti du lancement d'une nouvelle version de sa Golf, a vendu des volumes records en France. *Idem* pour BMW avec sa nouvelle série 3. Au total, les Allemands ont gagné un point de part du marché français avec 15,4 % (en comptant le groupe VW, Mercedes, BMW et Opel dont l'essentiel des voitures est fait outre-Rhin).

Parallèlement, le marché allemand, qui ne pouvait rester sur les hauteurs atteintes, a reculé de 9,2 % au premier semestre. La chute affecte particulièrement le créneau choisi par les Français des petits et moyens modèles, parce qu'il est fait des «deuxièmes voitures» des ménages, celles dont on peut différer l'achat. Pourtant, Peugeot, Renault et Citroën ont amélioré encore leur part de marché avec 10,2 %. Citroën, grâce à la ZX, progresse de 1,3 % à 1,7 %.

Mais, en volume, les ventes françaises ont reculé de 40 000 voitures, réduisant d'autant les exportations nationales.

Ce recul était prévu par les constructeurs, la vive progression de 1991 ne pouvant pas se répéter. Leur stratégie est désormais de «consolider» leur position en améliorant une image encore abîmée par les erreurs des années 70 (des voitures qui rouillent). *«Un travail de longue haleine»*, assure M. Christian Peugeot, qui dirige Peugeot Deutschland. *«On porte encore les péchés d'hier, mais nous sommes en phase de reconquête»*, souligne M. Luc-Alexandre Ménard, patron de Renault Allemagne. Il n'est question ni pour l'un ni pour l'autre de *«faire du volume»* à tout prix. Les Français veulent montrer qu'ils savent faire de solides voitures de qualité. Se germaniser prend du temps.

ÉRIC LE BOUCHER

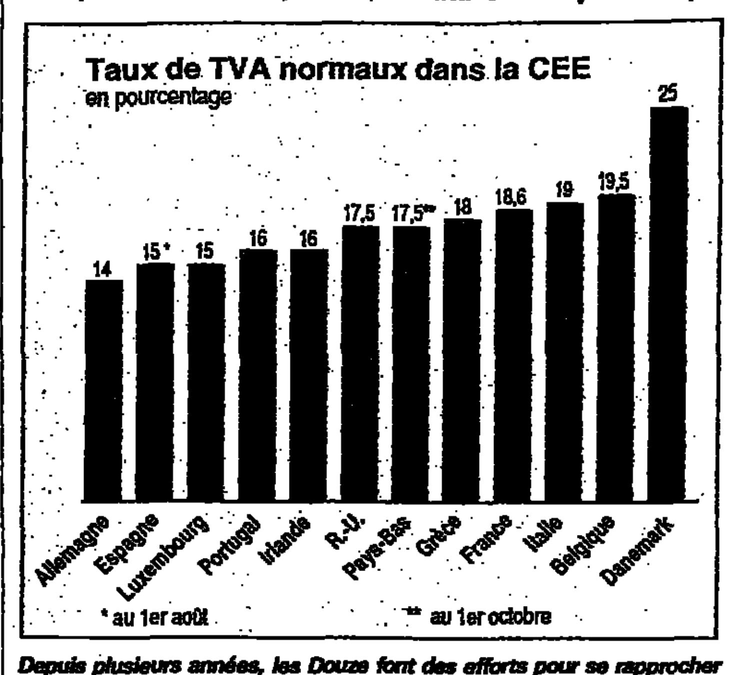
Inflation nulle en juillet en Allemagne

La hausse des prix à la consommation en Allemagne a été nulle en juillet par rapport à juin, portant l'inflation à 3,3 % sur les douze derniers mois en glissement annuel, selon les chiffres provisoires publiés le 28 juillet par l'Office fédéral des statistiques.

Un taux normal de TVA de 15 % minimum au 1er janvier 1993

Les Douze se mettent d'accord sur le rapprochement des fiscalités indirectes

«Un pas énorme vers l'abolition des frontières internes à la Communauté européenne.» Pour M. Norman Lamont, chancelier de l'échiquier britannique, l'accord sur le rapprochement des fiscalités indirectes auquel sont parvenus les Douze, lundi 27 juillet à Bruxelles, constitue une étape majeure dans la mise en place du marché unique de la CEE, qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 1993. Cet accord a pourtant, dès mardi, suscité les critiques d'une partie des parlementaires britanniques, qui dénoncent un nouvel «abandon» de souveraineté.



Depuis plusieurs années, les Douze font des efforts pour se rapprocher de l'objectif d'un taux normal de TVA de 15 % au minimum, et éviter ainsi une «fuite» de leurs consommateurs vers les pays voisins. Seul le Danemark, avec un taux normal de TVA de 25 %, demeure fort éloigné de ce résultat. Dans la CEE, de nombreux pays conservent des taux majorés et réduits. Les premiers devront être supprimés au 1er janvier 1993 (la France l'a fait cette année), tandis que des taux réduits et super-réduits pourront être conservés jusqu'en 1997.

Après cinq années d'âpres négociations, les ministres du budget de la CEE ont finalement confirmé le compromis de juin 1991 sur le taux normal de TVA, qui a été fixé à 15 % au minimum pour une période de quatre ans à partir du 1er janvier 1993, ainsi que sur les accises (taxes sur des produits particuliers) grévant le tabac, les alcools et certains produits pétroliers.

La Grande-Bretagne (qui assure la présidence de la Communauté), l'Espagne et la France ont néanmoins émis des réserves qui rendent cet accord provisoire. Le gouvernement britannique s'est opposé à l'adoption d'une directive fixant un taux «normal» définitif. Le taux normal minimum de TVA, fixé à 15 %, que les Douze ont tous prévu pour le 1er janvier 1993, sera donc renégocié avant la fin de 1995 ; le nouveau taux s'appliquant à partir du début de 1997 devra être adopté à l'unanimité par les Douze.

En outre, l'Espagne et la Grande-Bretagne ne sont pas parvenues à s'entendre sur la taxation et la dénomination du Sherry britannique, proche du Xérès espagnol. La France souhaite le maintien d'une «redevance de contrôle» sur le vin, un relèvement du niveau de taxation du gazole de chauffage, et réserve sa position sur une disposition qui permet aux Pays-Bas d'appliquer, jusqu'à fin 1994, un taux de TVA réduit sur les fleurs coupées. Des consultations devraient avoir lieu avant jeudi sur ces derniers points d'achoppement.

Un taux réduit de 5 % au minimum pourra être maintenu pour certains produits (journaux, biens de première nécessité), à côté du taux de TVA normal.

Après la baisse du taux d'escompte japonais

La Bourse de Tokyo continue à broyer du noir

La cinquième baisse en douze mois du taux d'escompte japonais, ramené lundi 27 juillet de 3,75 % à 3,25 %, est loin d'avoir eu l'impact espéré par la Banque du Japon (BoJ). D'un côté, le yen a été attaqué sur les marché des changes et, de l'autre, comme si de rien n'était, la Bourse de Tokyo a poursuivi sa descente aux enfers. L'indice Nikkei a touché, lundi 27 juillet, son plus bas niveau depuis six ans (à 15 373,34 points), avant de se reprendre sans conviction, mardi 28 juillet, en fin de séance (+ 0,3 %), non sans avoir atteint dans la journée 15 200 points.

Même l'annonce, vendredi 24 juillet, d'un nouveau plan de relance budgétaire de l'ordre de 6 000 à 7 000 milliards de yens (environ 250 milliards de francs) pour le mois de septembre n'est pas parvenue à inverser la tendance du Kabuto Cho.

Le dégonflement de la «bulle» financière japonaise semble tout simplement échapper à ses maîtres. Pour de nombreux boursiers, l'initiative de la Banque du Japon, qui vise à favoriser la relance de l'économie en abaissant le coût du crédit, ne correspond pas à la gravité de la situation. Elle est, en outre, vouée à l'échec du fait de la fragilité du système financier japonais.

Un peu à l'image de ce qui se passe aux Etats-Unis, l'économie japonaise s'enfonce dans une crise de liquidités qui accélère le ralentissement de l'activité. Les banques, qui ont vu fondre, avec la chute de l'immobilier et des cours de Bourse, une partie de leurs fonds propres, restreignent la distribution de crédit. Une analyse pessimiste que confirment les baisses en juin de respectivement 4,3 % et 4,2 % des ventes des grandes surfaces japonaises et de la production industrielle nipponne par rapport à la même période de 1991.

Dans ce contexte, les investisseurs en sont à espérer une nouvelle baisse des taux, la sixième en un an...

E. L

ÉCONOMIE

Un entretien avec l'instigateur du « programme à moyen terme » de Boris Eltsine

« La démocratie a peu de chances de survivre en Russie sans aide des pays occidentaux », affirme M. Evgueni Iassine

Instigateur du « programme à moyen terme » du gouvernement russe présenté par M. Boris Eltsine lors du sommet des grands pays industrialisés à Munich, M. Evgueni Iassine est un personnage atypique dans la nébuleuse moscovite. Cet économiste académicien de soixante-trois ans a fait partie des équipes qui avaient été chargées par M. Gorbatchev de réfléchir sur la transition vers l'économie libérale. Travaillant aujourd'hui à l'« Institut des experts » de l'Union scientifique et industrielle, présidée par M. Arkadi Volski, il est en prise directe avec la production. M. Iassine représente aussi le gouvernement auprès du Parlement.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

– « M. Khasboulatov, président du Parlement russe, vient de déclarer que la Russie était proche du retour à l'époque du communisme de guerre. Faut-il croire que le mouvement vers les réformes n'est pas irréversible?

– Ce danger est bien présent. La situation économique est de pire en pire, la plupart des entreprises sont arrêtées ou presque. Un chômage important est à prévoir. Pourtant, je ne crois pas à cette hypothèse. Il y a maintenant beaucoup de personnes, des industriels, des hommes d'affaires, qui ont vu le côté positif de l'économie libre. Et il est impossible de les faire changer d'avis. Dans le reste de la société, aussi, le processus de formation de l'économie de marché est en cours. C'est très dur mais je reste optimiste.

– Peut-on déjà tirer un premier bilan de la libération des prix, six mois après son lancement?

– L'augmentation des prix a été bien plus importante que nos prévisions. Le gouvernement avait tablé sur une multiplication des prix par quatre ou par six. Or, ils l'ont été par dix! Quant aux prix de gros, ils ont été multipliés par vingt. Mais 10 % des prix sont encore régulés par l'Etat, et ils concernent justement les produits qui comptent souvent le plus pour la population : chauffage, loyer, alimentation de base. De plus, les administrations locales ont souvent mis au point une politique de compensation pour permettre à la population d'amortir le choc des hausses de prix.

– Les entreprises commencent-elles à jouer le jeu de l'économie de marché?

– Nous assistons à une lutte entre la nouvelle économie et l'ancienne. Ainsi, la masse monétaire est maintenant suffisante pour créer une petite demande mais il n'y a pas de véritable offre. Les entreprises ne sont souvent pas capables de s'orienter vers cette demande. Elles ne vendent pas, mais ce n'est pas pour cela qu'elles baisseront leurs prix! Les industriels ne semblent pas prêts à changer rapidement leur vision des choses. Il faut donc aller doucement.

– Pour quand prévoyez-vous une réelle convertibilité du rouble?

– Notre première tâche devrait être de permettre le rapatriement des 20 milliards de dollars que les entreprises russes ont à l'étranger au titre des opérations courantes. Il faut donc créer les conditions favorables à ce retour, en premier lieu une relative stabilité du rouble. Nous espérons que cela pourra être atteint au milieu de 1993. Actuellement, le rouble est déjà partiellement convertible grâce au cours unique que nous avons instauré. Mais le cours actuel est trop bas, irréel, par rapport à la réalité de notre économie. La convertibilité réelle dépend aussi de notre capacité à maîtriser l'inflation. Il faut aussi avoir suffisamment de réserves de devises pour tenir le cours avancé. Nous n'avons pas cette possibilité actuellement. C'est toute la question qui a été débattue au G 7.

– Franchement, que peut-on garder du potentiel de production actuel? Quels secteurs peuvent être améliorés, quels autres doivent être abandonnés?

– Il est très difficile de répondre. Les pessimistes vous diront que 90 % de nos entreprises ne sont pas concurrentielles sur le marché mondial. Les optimistes rétorqueront qu'on peut tout vendre, mais que cela dépend du prix. Pour le moment, nous avons une certitude : nous ne pouvons affronter la concurrence internationale pour les produits de consommation, dans l'industrie légère et dans certains secteurs de l'industrie lourde comme la métallurgie. D'autre part, l'expérience nous a prouvé que, dans certaines situations économiques difficiles, nos entreprises peuvent vendre leur production dans des secteurs comme les métaux rares, le bois, la chimie, le charbon, le pétrole.

– Boris Eltsine a décidé de consacrer le premier milliard de dollars de l'aide occidentale à l'industrie alimentaire. Fallait-il commencer par là?

– Il est nécessaire de soutenir notre production alimentaire et de diminuer nos importations. Les paysans nous disent aujourd'hui : au lieu de subventionner les fermiers américains, pourquoi ne pas nous aider, nous? Pour la première fois, cet automne, les prix du blé seront libres. Nous avons peur que les fermiers demandent un prix très élevé. Nous avons déjà fait l'expérience, l'an dernier, d'acheter le blé aux cultivateurs en devises. Mais ils ne peuvent rien faire de ces devises, sinon acheter une Mercedes ou un magnétoscope. Même s'ils veulent améliorer leurs infrastructures, acheter, par exemple, un nouveau tracteur, ils ne le pourront pas. Tout simplement parce qu'ils ne sauront pas où se le procurer, on ne leur en proposera pas!

– Jugez-vous positifs les résultats du sommet de Munich?

– Vous connaissez l'histoire que l'on racontait durant la période communiste : *« L'Etat fait semblant de nous payer, et, nous, nous faisons semblant de travailler! »* Il ne faudrait pas que l'on dise maintenant : *« Nous, nous faisons semblant de faire des réformes et l'Occident fait semblant de nous aider. »* Cela étant, je suis convaincu que l'Occident peut beaucoup nous aider à condition de coordonner cette aide avec nous de manière efficace. C'est une chance historique pour tout le monde que la démocratie s'installe définitivement en Russie. Mais cette démocratie a peu de chances de survivre sans aide des pays occidentaux.

» L'instauration de la démocratie a aussi coïncidé avec l'éclatement de l'empire, qui fait beaucoup souffrir l'orgueil national russe. Les gens ne se sentent plus les citoyens d'une superpuissance. Alors, ils inculpent la démocratie. Ce n'est pas, bien sûr mon opinion, mais c'est celle de beaucoup de Russes. Il y a un conflit entre la notion de démocratie occidentale et la fierté nationale russe. Et dans notre histoire, la fierté nationale a toujours été plus importante que toute liberté démocratique. Alors si l'Occident nous dit : *« On va vous aider mais à certaines conditions politiques »*, cela va être exploité par l'opposition et il faut s'attendre à un changement rapide à la tête de l'Etat. »

Propos recueillis
par **JOSÉ-ALAIN FRALON**

INDICATEURS

CEE

● **9,5 % de chômeurs en mai.** – Selon les dernières statistiques publiées par l'office Eurostat, le chômage a encore augmenté en mai dans les douze pays de la Communauté . En données corrigées des variations saisonnières, la hausse est de 0,1 % et le taux de chômage par rapport à la population active s'établit à 9,5 % (contre 8,6 % il y a un an). Presque tous les Etats membres sont touchés par cette augmentation, en particulier le Portugal, l'Allemagne, la Belgique, le Danemark et la Grande Bretagne. Seuls les Pays Bas connaissent une légère baisse et affichent un taux de 6,8 %, contre 7,1 % il y a un an. Par pays, le classement s'établit de la façon suivante, en données corrigées et standardisées : Irlande, 17,4 %; Espagne, 16,7 %; Italie, 11 %; Grande Bretagne, 10,7 %; France, 10 %; Danemark, 9,4 %; Belgique, 8,1 %; Portugal, 4,8 %; Allemagne, 4,6 % et Luxembourg, 1,8 %. Les données pour la Grèce ne sont pas disponibles et celles pour les Pays Bas datent d'avril (6,8 %) .

TAIWAN

● **Deuxième excédent commercial du monde au premier semestre.** – Enregistrant, au premier semestre, un excédent commercial de 5,26 milliards de dollars (26,3 milliards de francs), Taïwan dépasse l'Allemagne et réalise le deuxième excédent mondial, après le Japon. L'accroissement de 43 % en 1991 des échanges indirects avec la Chine (29 milliards de francs, via Hong-Kong), a permis de compenser le ralentissement de la demande mondiale et la hausse du dollar taïwanais face aux monnaies occidentales. Une baisse de 0,5 % des exportations a pourtant été annoncée pour juin. Ce chiffre pourrait annoncer, selon un organisme de planification, un ralentissement économique de l'île, après les 7 % de croissance enregistrés l'an dernier.

SOCIAL

Dans une lettre aux autres centrales syndicales

M. Louis Viannet (CGT) en appelle à l'unité d'action

Dans une lettre aux quatre autres confédérations (CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC), M. Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, reprend l'appel au dialogue qu'il avait lancé dans une tribune publiée par *le Monde* (19 juin). Interpellant les quatre dirigeants des centrales syndicales, il leur demande de créer *« les conditions d'une dynamique syndicale nouvelle, pour l'unité et l'action des salariés »*. Il préconise un *« débat avec les salariés sur les enjeux de la reconquête et du renouveau du syndicalisme »* et souhaite que toutes les organisations y participent, *« chacune à partir de sa personnalité et de son patrimoine de pensée et de propositions »*.

« Une adresse aux salariés », émanant du bureau confédéral de la CGT, complète ce message en faveur de *« l'unité d'action »*. *« Il y a urgence »* à modifier *« l'image de limite et de décalage qui pèse sur le syndicalisme français »*, estime la CGT, qui considère qu'*« un véritable sursaut est à l'ordre du jour »*. *« Il est important d'en débattre lucidement et tous ensemble »*, ajoute le bureau confédéral.

□ **Travail temporaire : activité en baisse en juin.** – Calculée sur la base du volume d'heures de mission, l'activité du travail temporaire a encore baissé en juin de 5,5 % par rapport à l'an passé. C'est le plus mauvais résultat mensuel de l'année, souligne l'UNETT, l'un des deux syndicats professionnels. Le recul avait été proche de 5 % au premier trimestre et il serait de 4 % pour le deuxième trimestre. En chiffre d'affaires, la baisse a été de 3,5 % en avril par rapport à l'an passé et elle est de 2,5 % sur les cinq premiers mois de l'année.

INDUSTRIE

Pour 97,5 millions de francs

Devanlay rachète la licence Lacoste aux Etats-Unis

Devanlay va contrôler la fabrication et la distribution des chemises Lacoste aux Etats-Unis. Le groupe textile français a en effet racheté pour 19,5 millions de dollars (97,5 millions de francs) la licence que détenait, sans l'avoir réellement développée, Crystal Brands, l'une des nombreuses sociétés du conglomérat américain General Mills . Cette cession est une aubaine pour Devanlay, partenaire industriel et associé de la Chemise Lacoste (dont il détient 35 % du capital, le solde de 65 % appartenant à la famille Lacoste). Le groupe français devient ainsi licencié de la marque au crocodile sur l'ensemble du monde. L'opération satisfait également la famille Lacoste, consciente du faible dynamisme de la marque aux Etats-Unis. Les ventes des célèbres polos plafonnent actuellement autour de 30 à 40 millions de dollars, ce qu'on juge, chez Devanlay, très en deçà du chiffre d'affaires potentiel. L'effort devrait porter en priorité sur la qualité de fabrication, aujourd'hui inférieure à celle que l'on trouve sur le marché européen et qui interdit actuellement aux Etats-Unis un positionnement haut de gamme.

Le Monde

INITIATIVES

DIRECTEUR DES RELATIONS SOCIALES ET DU PERSONNEL

Paris - Important organisme d'assurance maladie (1 200 personnes - 800.000 assurés), nous sommes implantés à Paris et en province. Nous recherchons notre directeur des relations sociales et du personnel. Rattaché à la direction générale et membre du comité de direction, il s'appuiera sur son équipe pour assurer l'intégralité de la fonction. Il s'investira tout particulièrement dans la gestion des relations avec les partenaires sociaux. Il sera également chargé de la mise en place de la nouvelle convention collective. Ce poste s'adresse à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur (droit social de préférence) ayant acquis une expérience de 7 années environ dans la fonction personnel au sein d'une société d'assurances de préférence ou du secteur bancaire et financier. Outre des capacités relationnelles (diplomatie, négociation), vous êtes un animateur d'équipe et souhaitez évoluer vers de larges responsabilités. Ecrivez à Catherine HAMMEL, en indiquant votre rémunération actuelle ainsi que la référence A/F9016M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.59.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

Une des toutes premières sociétés d'ingénierie française recherche un

Juriste d'Affaires

Paris Ouest

Rattaché au Directeur du service, au sein d'une équipe de juristes expérimentés, vous assurez le suivi et l'assistance de la maison-mère et ses filiales dans les domaines suivants :

-Droit des sociétés, créations, fusions-acquisitions, augmentations de capital, apports...

- Accords et contrats, protocoles, promesses de vente, réponses à appel d'offres, contrats cadres, internationaux...

Agé de 28/30 ans, de formation supérieure en droit des affaires, vous avez acquis 3/4 ans d'expérience au sein d'une entreprise de dimension internationale.

Excellent juriste, vous aimez le travail en équipe et souhaitez développer vos qualités de rigueur et votre sens du terrain, dans un groupe en plein essor, offrant de réelles perspectives de carrière.

Vous parlez et écrivez parfaitement anglais et avez de préférence un bon niveau d'allemand.

Contactez **Dominique Montabrie** au (1) 45 53 26 26 ou adressez CV + photo + lettre manuscrite + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 30 bis rue Spontini 75116 Paris, sous réf. DM8310MO.

MP
Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

L.B.W.

UNION NOTARIALE FINANCIERE

Ensemble de structures mises en place par le NOTARIAT, nous sommes désormais parmi les premiers intervenants dans le Conseil en Gestion de Patrimoine.

UNOFI

Nos entités UNOFI ASSURANCES/UNOFI CRÉDIT/UNOFI PATRIMOINE nous permettent d'étudier et de proposer des solutions patrimoniales globales. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons le

DIRECTEUR

DE NOTRE DIRECTION RÉGIONALE DE ROUEN.

Départements : • 14 - 27 - 50 • 61 - 76

– A 35 ans environ, vous avez une expérience significative acquise en milieu bancaire, assurance ou établissement financier.

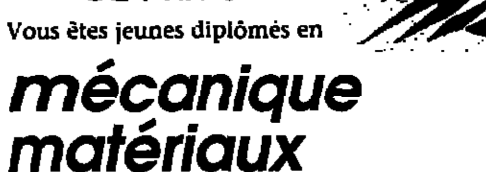
– Basé à **ROUEN**, vous animerez une équipe de conseillers patrimoniaux et d'assistants commerciaux sur votre Direction Régionale.

– La connaissance du milieu notarial faciliterait votre mission.

Adresser C.V. + photo + prétentions à :
UNOFI
Direction du Personnel - J. MAZIERES
11 bis rue Jean Goujon - 75008 PARIS.

PRB communication

ÉCOLE DES MINES DE PARIS



Vous êtes jeunes diplômés en

mécanique matériaux

Vous voulez valoriser votre diplôme, Grandes Ecoles - D.E.A.

l'école des mines de Paris

***Vous propose deux formations au centre de mise en forme des matériaux** (Sophia-Antipolis - 06)*

dans les domaines suivants : matériaux modernes (alliages métalliques, polymères, composites), mécanique, simulation numérique, rhéologie, métallurgie, plasturgie, en liaison avec l'industrie française et internationale.

THESE DE DOCTORAT
• Durée : 3 ans • Rémunération : 108 000 F nets annuels ou bourses CIFRE.

MASTERE
• Durée : 1 an dont 5 mois de stage. • Frais de scolarité pris en charge.

Envoyer CV détaillé et photo avant le 22 août à :
• Thèse : Madame Capitant
• Mastère : M. Laboureur
Ecole des Mines - Sophia Antipolis 06565 Valbonne Cedex.
Tél. (16) 93 95 75 75.

MEDIA-SYSTEM

RESPONSABLE MARKETING ET COMMUNICATION

EURE

LE CRÉDIT AGRICOLE PREMIER GROUPE BANCAIRE EUROPÉEN 57 000 GUICHETS 73 000 SALARIÉS

Au sein de la Direction de la Clientèle des Particuliers, vos principales fonctions seront :

- Réaliser les études de Marketing Général et définir l'ensemble de l'offre sur le marché des Particuliers.
- Définir le plan de communication externe et assurer les relations avec les médias. Gérer le budget publicité.
- Développer l'activité I.A.R.D en phase de lancement.
- Animer une équipe de 10 personnes.

Vous êtes diplômé d'une ESC, vous avez déjà acquis une première expérience marketing dans le domaine bancaire. Esprit ouvert, vous avez de bonnes capacités de vigie et le sens des relations humaines. Dynamisme, persuasion, créativité, sont des traits constants de votre personnalité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo, prétentions) au CREDIT AGRICOLE DE L'EURE - Direction des Ressources Humaines - 5, rue de la Rochette - 27004 EVREUX CEDEX.

MEDIAPA



Responsable projets
éditions scientifiques

HACHETTE Education occupe une place de premier plan dans l'édition d'ouvrages scolaires et *parascolaires*.
Organisés en équipes éditoriales par niveau d'enseignement ou par discipline, les Responsables de projets sont chargés de concevoir et de créer des ouvrages et des collections. Vous serez chargé de définir, en collaboration avec la Direction Editoriale, des projets adaptés au marché. Vous en suivrez et dirigerez la réalisation, coordonnant et supervisant le travail des auteurs et des différents intervenants. Vous suivrez ensuite la vie de vos ouvrages sur le marché.
De formation scientifique (Bac + 4 minimum), vous avez une expérience, de quatre ans au moins, de l'édition de collections scientifiques pour les lycées et collèges, et, si possible, une pratique de l'enseignement. Votre connaisance de l'informatique éditoriale est un atout.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 92042 à la Gestion des Cadres du Groupe Livre HACHETTE - 24, bd St-Michel - 75006 PARIS.



CURRICULUM

CABINET CONSEIL EN MANAGEMENT

recherche pour faire face à son développement

2 CONSULTANTS SENIORS

• **Un consultant en contrôle de gestion, organisation et système d'information** maîtrisant parfaitement les méthodes d'élaboration des cahiers des charges d'application informatique de gestion.

• **Un consultant en management des ressources humaines** (gestion prévisionnelle des ressources humaines, plan de formation, management participatif et projet d'entreprise).

Diplômé(e)s d'une grande école d'ingénieurs ou de gestion, les candidat(e)s devront justifier d'une expérience professionnelle réussie d'au moins 5 ans en entreprise ou cabinet de conseil.

Les deux postes sont basés à Paris avec de fréquents déplacements.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous référence 8549

LE MONDE PUBLICITÉ

15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75905 Paris Cedex 15

Filiale de BOSCH TELECOM

RESPONSABLE JURIDIQUE H/F

(3e constructeur européen en télécommunications), JS TELECOM conçoit, fabrique, et commercialise des systèmes de télécommunications.

Rattaché à notre Direction Générale, et avec l'appui d'une petite équipe, vos responsabilités engloberont diverses facettes du domaine juridique :

- ***relations juridiques** de JS TELECOM (1 000 personnes) avec ses filiales ;*
- ***droit des sociétés** (fusions, acquisitions...) ;*
- ***droit des affaires** (contrats commerciaux France et Export) ;*
- ***secrétariat général**.*

Ce poste est une bonne opportunité pour un candidat de formation juridique supérieure, fort d'une première expérience de 5 ans environ acquise en entreprise ou en cabinet.

Un bon niveau d'anglais est indispensable, l'allemand est apprécié.

Des déplacements sont à prévoir.

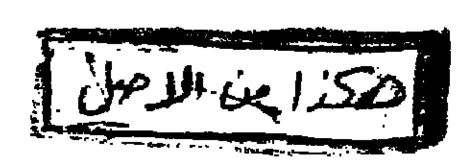
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. LM 2309 à JS TELECOM - Catherine HUSSON - 36/38 rue de la Princesse - 78430 LOUVECIENNES.

JS TELECOM
Bosch Telecom

CONTESSE







INITIATIVES

VIE DES ENTREPRISES

Les déboires du KIO en Espagne

Les Koweïtiens vont injecter 200 millions de francs dans le capital du groupe chimique Ercros

Après avoir donné l'impression de jetter l'éponge, les Koweïtiens font machine arrière. Ils vont injecter l'équivalent de 200 millions de francs dans le capital d'Ercros, le groupe chimique espagnol placé le 8 juillet en suspension de paiements et qu'ils contrôlent à hauteur de 40 % (*le Monde* du 11 juillet).

L'arrivée d'argent frais ne permettra pas de renflouer Ercros. Surtout présent dans le secteur des fertilisants, le groupe a perdu la bagatelle de 820 millions de francs en 1991, et 275 millions supplémentaires au cours du premier trimestre de cette année. Son passif frise 2,5 milliards de francs et son endettement avoisine la dizaine de milliards. Cette bouffée d'oxygène permettra tout juste de passer le cap de l'été. Mais d'ici là, les responsables du Kuwait Investment Office (KIO), le holding financier qui, depuis Londres, gère les participations de l'émirat en Espagne, aura pu prendre la mesure de l'état d'Ercros (un audit effectué par le cabinet Copper's and Lybrand est en cours) et arrêter une stratégie pour l'ensemble des participations du KIO en Espagne.

Ces dernières semaines, l'objectif des Koweïtiens semblait se résumer à faire payer par les banques et l'Etat espagnol une partie de l'ardoise accumulée par Ercros. Aux banques, il était demandé d'accepter un refinancement de la dette du groupe. Et aux pouvoirs publics, qui ont déjà apporté 2 milliards de francs, de participer à la restructuration industrielle qui devait suivre.

Ni les uns ni les autres n'ont cédé, obligeant le KIO à amorcer un renflouement d'Ercros. Gênante pour la famille régnante des Al Sabah, l'affaire commence à causer quelques vagues dans l'émirat où des élections législatives sont prévues en octobre.

Les contre-performances d'Ercros sont intimement liées à la déconfiture des deux filiales du groupe spécialisées dans les fertilisants, les sociétés Fesa et Enfersa. Conséquence d'une sécheresse toujours présente, le marché des engrais traverse une crise profonde en Espagne. Mais les autres divisions d'Ercros ne se portent guère mieux, exception faite du secteur des explosifs.

Globalement, les performances de l'ensemble qui gravite autour de Torras (25 milliards de francs d'investissements) s'amenuisent au fil des années. La responsabilité en incombe-t-elle a celui qui a assumé la direction de l'ensemble, M. Javier de la Rosa? L'ancien homme de confiance des Koweïtiens en Espagne a préféré, il y a quelques semaines, abandonner toutes ses responsabilités.

J.-P. T.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CAPITAL

□ **Des actionnaires néerlandais mécontents de l'accord Fokker-Dasa.** – L'Association néerlandaise des actionnaires (VEB) estime que la prise de participation de 51 % du constructeur aéronautique allemand Dasa dans Fokker *« est défavorable pour les actionnaires, qui se trouvent dans l'incertitude sur leurs possessions »*. Dans un communiqué, la VEB estime que les actionnaires privés et institutionnels de Fokker devraient avoir le droit, comme l'Etat néerlandais, de revendre les actions encore en leur possession à Fokker. Le prix devra au minimum être calculé sur la base du montant que le gouvernement néerlandais recevra pour sa participation dans le holding. La VEB a donc demandé au ministre néerlandais de l'économie, M. Koos Andriessen, que Dasa fasse encore une offre, partielle ou non, sur les actions Fokker.

□ **Les actionnaires de Hoesch approuvent la fusion avec Krupp.** – Les actionnaires du groupe sidérurgique allemand Hoesch ont définitivement approuvé, lundi 27 juillet en assemblée générale à Dortmund, la fusion avec le groupe Krupp AG. L'opération, approuvée au terme de onze heures de discussions par 99,73 % des voix, donne ainsi naissance au onzième groupe industriel allemand, avec 25 milliards de marks (85 milliards de francs environ) de chiffre d'affaires annuel et quelque 100 000 employés. Les petits actionnaires ont toutefois été nombreux à estimer que Hoesch avait été sous-évalué dans le rapport de fusion et que le cœfficient d'échange d'actions – 10 actions Krupp contre 13 actions Hoesch – leur était défavorable. La fusion, qui donne naissance au groupe Fried. Krupp AG Hoesch-Krupp, à Dortmund/Essen, sera effective au 1er janvier 1992 dès qu'elle sera inscrite au registre du commerce.

SOCIAL

□ **Renault : cinq syndicats sur six signent l'accord sur le complément de carrière.** – La CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CSL et FO ont signé, vendredi 24 juillet, l'accord sur l'aménagement du dispositif de rémunération de certaines catégories de personnel de Renault (*le Monde* du 28 juillet). Instituant un *« complément de carrière »* pour les 28 000 ouvriers de la Régie, ainsi qu'un élargissement des *« fourchettes »* de rémunérations des employés, techniciens et agents de maîtrise (ETAM), l'accord n'a pas été signé par la CGT qui dénonce une *« stratégie de la direction pour individualiser les salaires »*. Précisant que l'accord entrera en application le 1er septembre, la direction de Renault a indiqué, lundi 27 juillet, que le nouveau système permettra de *« reconnaître au mieux l'expérience, les compétences professionnelles et la contribution aux progrès de l'entreprise de chacun des salariés »*.

□ **Paribas : grève peu suivie.** – Selon la direction de la banque Paribas, le mot d'ordre de grève lancé lundi 27 juillet par l'intersyndicale CFDT, CFTC, FO et SNB-CGC aurait été peu suivi. Dans un communiqué, elle indique que la participation a été *« d'environ 11 % pour l'ensemble des salariés et de 18 % pour ceux du réseau »*. Ce mouvement avait été décidé pour protester contre le projet de restructuration du réseau de la banque qui pourrait entraîner 123 suppressions de postes. Un comité central d'entreprise devait se réunir le mardi 28 juillet.

ASSISTANCE

□ **BP aidera le Koweït à réorganiser sa production pétrolière.** – British Petroleum (BP) a signé un accord d'assistance technique avec la compagnie pétrolière koweïtienne Kuwait Oil Company (KOC) pour réorganiser la production pétrolière de l'émirat, ralentie par les destructions de la guerre du Golfe, a annoncé BP, lundi 27 juillet. BP Exploration offrira pendant trois ans et demi un soutien technique dans différents domaines : mise en production, gestion de *réserves, évaluation de dommages* et forage. KOC aura accès à la technologie de BP Exploration et participera également aux programmes de recherche de la compagnie britannique, a précisé BP.

ACQUISITION

Chargeurs rachète Guild entertainment. – Le groupe Chargeurs a étoffé sa division communication avec le rachat de Guild entertainment, une société britannique spécialisée dans la distribution de films et de cassettes vidéos. Le montant de la transaction n'a pas été divulgué. Guild est le premier distributeur indépendant de films en Grande-Bretagne, avec une part de marché de 14 %. Pour les cassettes, Guild occupe 8 % du marché. La société est également représentée en Europe de l'Est et son chiffre d'affaires global est de 35 millions de livres en 1991 (336 millions de francs). Cette acquisition complète les activités de production (Renn, Pricel, Allied filmakers), mais aussi de distribution et d'exploitation (Pathé, Pricel, AMLF) du groupe Chargeurs.

NOMINATION

□ **Nestlé place M. Serge Milhaud à la tête de Perrier.** – M. Serge Milhaud a été désigné, lundi 27 juillet, comme PDG de la société Source Perrier par le nouveau conseil d'administration, désormais contrôlé par le suisse Nestlé. M. Milhaud, soixante ans, dirigeait Vittel, filiale de Nestlé depuis le mois de juin. Il succède à M. Jacques Vincent, au terme de la bataille boursière autour du capital de Perrier, qui s'est achevée par la victoire, en avril, du groupe agro-alimentaire suisse, allié à la banque *française Indosuez, sur l'IFINT*, le holding de la famille Agnelli. M. Milhaud a effectué l'essentiel de sa carrière chez Nestlé.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur . 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 28 juillet ↑

Petite hausse

La Bourse de Paris a poursuivi son redressement mardi 28 juillet après avoir gagné 1,20 % lundi. A l'ouverture, l'indice CAC 40 s'inscrivait sur une petite hausse de 0,14 % et gagnait ensuite progressivement du terrain dans un marché calme. En début d'après-midi, le CAC 40 progressait de 0,46 % à 1 763,38 points.

Les valeurs françaises semblent avoir maintenant digéré la succession de mauvaises nouvelles des derniers jours en provenance de Tokyo et des marchés de taux, sans oublier la faiblesse persistante de l'activité économique. La place parisienne bénéficiait également du redressement du MATIF en hausse assez sensible au milieu de la journée.

Pour autant, cette embellie ressemble plus à une correction des excès à la baisse des dernières semaines qu'à une véritable reprise. Les investisseurs restent prudents et le volume de transactions restait relativement faible à environ 800 millions de francs mardi en milieu de séance sur le marché à règlement mensuel.

Du coté des valeurs, les « blue chips » étaient plutôt bien orientées, à l'image de Bouygues, en hausse de 3,4 %, de LVMH, qui gagnait 1,7 %, d'Alcatel-Alsthom, qui progressait de 1,3 % et de Michelin, qui affichait un gain de 1,2 %. En revanche, Euro Disney perdait 1,8 % et BSN cédait 1,3 %.

NEW-YORK, 27 juillet ↓

Calme

Wall Street a terminé quasiment inchangée, lundi 27 juillet, à l'issue d'une séance irrégulière. Après avoir fluctué tout au long de la journée dans une fourchette étroite, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes, principal baromètre de la grande Bourse new-yorkaise, s'est établi en clôture à 3 282,20 points en baisse de 3,61 points (– 0,11 %). Le marché a été très calme avec quelque 165 millions d'actions échangées. Les titres en hausse ont dépassé les valeurs en baisse : à 901 contre 809.

En dépit du soutien apporté à la fois par l'annonce d'une baisse du taux d'escompte par la Banque du Japon et par l'amélioration des relations entre l'Irak et l'ONU, les investisseurs sont restés l'arme au pied. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a reculé à 7,51 % contre 7,54 %.

LONDRES, 27 juillet ↓

Nouvelle baisse

La Bourse de Londres a de nouveau atteint, lundi 27 juillet, son niveau le plus bas depuis le début de l'année. A l'issue d'une séance nerveuse, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 29,2 points (– 1,2 %) à 2 348 points pour ce premier jour du terme boursier d'août.

Le marché continue à être affecté par la faiblesse de l'activité économique, notamment au Royaume-Uni, et a souffert d'une série de détachements de dividendes. La réduction des tensions dans le Golfe après l'accord entre l'Irak et l'ONU et le léger raffermissement de la livre n'ont pas réussi à limiter les pertes.

VALEURS	Cours du 24 juillet	Cours du 27 juillet
Alcoa	72 1/4	72 3/8
ATT	43 1/8	43
Boeing	39 3/4	39 1/4
Chase Manhattan Bank	25	24 1/2
Du Pont de Nemours	49 1/8	49 1/8
Eastman Kodak	41 5/8	41 5/8
Exxon	62 3/8	62
Ford	44	44
General Electric	74 3/4	75
General Motors	39 1/4	39 3/4
Goodyear	63	62 5/8
IBM	92 5/8	92 1/2
ITT	65	64 3/4
Mobil Oil	64	63 1/4
Pfizer	76 3/8	78 3/8
Schlumberger	63 7/8	62 3/4
Texaco	63 3/8	62 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	111 1/8	111 3/8
Union Carbide	13 3/4	13 3/4
United Tech.	53 7/8	53 3/4
Westinghouse	16 3/8	16 3/8
Xerox Corp.	72 1/2	73 1/2

TOKYO, 28 juillet ↑

Sans conviction

La Bourse de Tokyo a clôturé en très légère hausse, mardi 28 juillet, à l'issue d'une séance léthargique. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 53,30 points, soit 0,35 %, à 15 426,64 points, dans un volume de 170 millions de titres environ. Il avait atteint un plus bas niveau de séance à 15 200,82 points (après un quart d'heure d'échanges) et un plus haut de 15 510,54 points.

Les investisseurs étaient soit absents, en raison des vacances, soit sur la touche, parce que déçus par le manque de réaction positive du marché à la baisse du taux d'escompte japonais lundi. La petite reprise observée s'est faite, selon les boursiers, sur des rachats de découverts, mais sans véritable conviction. Un autre intervenant a estimé que le Nikkei pourrait tester de nouveaux « plus bas » et risquait même de dépasser à la baisse la barre des 15 000 points d'ici à la fin de la semaine.

VALEURS	Cours du 27 juillet	Cours du 28 juillet
Ajinomoto	1 120	1 120
Bridgestone	1 100	1 080
Canon	1 240	1 240
Fuji Bank	1 240	1 260
Honda Motors	1 150	1 160
Matsushita Electric	1 200	1 180
Mitsubishi Heavy	500	508
Sony Corp.	3 840	3 830
Toyota Motors	1 380	1 390

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4272	4200	Immob. Hôtelière	1030	1000
Arnault Associés	211 50	172 50 o	Inoenit. Computer	150	....
B.A.C.	23 70	28 70 d	I.P.B.M.	58 50	...
Bque Vernes	710	...	Locamic	111 10	112 40
Boiron (Ly)	461	461	Matra Comm.	295 70	295 70
Boisset (Lyon)	200	...	Molex	150	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	690	690	Publ.Filipacchi	433	423
Calberson	332	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	330	330
Cardif	701	715	Select Invest (Ly)	85 50	85 50
C.E.G.E.P.	160	160	Serbo	255	..
C.F.P.I.	274	274	Sopra	315	324
C.N.I.M.	1026	1035	TF1	507	518
Codetour	263	...	Thermador H. (Ly)	343	343
Conforama	1218	..	Unilog	255	250
Creeks	130	....	Viel et Cie	99 70	90 05 o
Dauphin	294	292	Y. St-Laurent Groupe	790	790
Delmas	1092	1095			
Demachy Worms Cie	370	...			
Devanlay	995	1012			
Deville	166	165			
Dolisos	107	105			
Editions Belfond	240	240			
Europ. Propulsion	179	188			
Finacor	110	..			
G.F.F. (group.fon f.)	68 90	66			
G.L.M.	330	335			
Gravograph	168	....			
Guintoli	800	...			
I.C.C.	168	168 90			
Idianova	82 50	.			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 juillet 1992
Nombre de contrats estimés : 70 898

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	105,58	105,90	106,30
Précédent	105,66	105,88	-

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 92	Déc. 92	Sept. 92	Déc. 92
107	*0,17*	*0,89*	*1,59*	*2,02*

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 18 030

COURS	Juillet 92	Août 92	Septembre 92
Dernier	1 751	1 766	1 782
Précédent	1 745	1 760	1 775,50

CHANGES

5,01 F ↓

Le dollar s'est sensiblement affaibli mardi 28 juillet à Tokyo, où il s'est établi à 127,35 yens, en baisse de 0,82 yen par rapport à la clôture de la veille. A Paris, le billet vert s'est inscrit en baisse à 5,01 francs mardi au cours des premiers échanges entre banques. La veille, il s'était échangé à 5,0110 francs à la clôture des échanges interbancaires.

FRANCFORT	27 juillet	28 juillet
Dollar (en DM)	1,4864	1,4785
TOKYO	27 juillet	28 juillet
Dollar (en yens)	128,17	127,35

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 juillet) .... 9 15-16 - 10 1/16 %
New-York (27 juillet) .... 3 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	24 juillet	27 juillet
Valeurs françaises	100,60	101,50
Valeurs étrangères	92,30	91,90
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	476,45	478,39
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 734,62	1 755,35

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	24 juillet	27 juillet
Industrielles	3 285,71	3 282,20

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	24 juillet	27 juillet
100 valeurs	2 377,20	2 348
30 valeurs	1 789,10	1 767
Mines d'or	93,10	90,50
Fonds d'Etat	89,19	89,17

FRANCFORT

	24 juillet	27 juillet
Dax	1 610,42	1 618,09

TOKYO

	27 juillet	28 juillet
Nikkei Dow Jones	15 373,34	15 426,64
Indice général	1 193,94	1 190,41

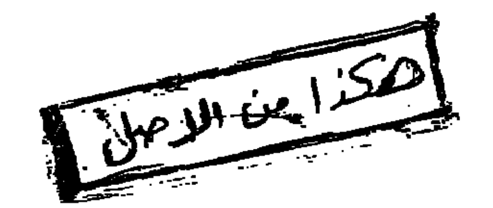
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4,9955	4,9975	5,0810	5,0860
Yen (100)	3,9189	3,9221	3,9797	3,9860
Ecu	6,8887	6,8965	6,8765	6,8895
Deutschemark	3,3785	3,3790	3,3816	3,3846
Franc suisse	3,8279	3,8325	3,8425	3,8512
Lire italienne (1000)	4,4620	4,4640	4,3989	4,4062
Livre sterling	9,6240	9,6290	9,6258	9,6381
Peseta (100)	5,3056	5,3107	5,2627	5,2730

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	3 15/16	4 1/16	3 7/8	4	3 3/4	3 7/8
Ecu	10 15/16	11 1/16	10 7/8	11	10 7/8	11
Deutschemark	9 9/16	9 11/16	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16
Franc suisse	8 7/16	8 9/16	8 1/2	8 5/8	8 1/2	8 5/8
Lire italienne (1000)	16 7/8	17 1/8	15 5/8	15 7/8	15 1/2	15 3/4
Livre sterling	10	10 1/8	10 1/8	10 1/4	10 3/16	10 5/16
Peseta (100)	13	13 1/4	13 1/8	13 3/8	13 3/8	13 5/8
FRANC FRANÇAIS	10	10 1/8	10 3/16	10 5/16	10 3/16	10 5/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 28 JUILLET

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4700	C.N.E 3%	4670	4690	4690	+ 0 43
905	B.N.P. T.P	907	907	895	- 1 32
877	Cr.Lyon. T.P	875	875	875	....
1571	Renault T.P	1580	1590	1600	+ 1 27
1653	Rhone Poul. T.P	1660	1670	1650	- 0 60
1020	Saint Gobain T.P	1035	1035	1035	....
880	Thomson T.P	880	880	880	....
645	ACCOR	643	648	647	+ 0 62
725	Air Liquide	750	753	752	+ 0 27
605	Alcatel-Alsthom	609	612	617	+ 1 31
1750	Als.Superm.	1796	1800	1800	+ 0 22
290	A L S P I	287	285 10	285	- 0 70
415	AGF Sté Centrale	419 50	425	420	+ 0 12
140	Avenir H. Média	141	141	142	+ 0 71
750	Axa (ex Cie Midi)	786	786	799	+ 1 65
123	Bafip	130	135	135	+ 3 85
98	Bail-Equipem.	100	100	100	....
695	Bail Investiss.	696	691	695	- 0 14
330	Bancaire	335	336 20	333	- 0 60
785	Bazar H.-V.	770	....	...	....
1260	Berger (M)	1250	1136	1249	- 0 08
400	Bertrand Faure	405	414	414	+ 2 22
785	Bic	778	775	783	+ 0 64
1050	B.I.P.	1060	1060	1060	....
250	BIS	249	245 20	251	+ 0 80
330	B N P (CI)	325	334	325 60	+ 0 18
720	Bolloré Tech	725	717	715	- 1 38
3050	Bongrain	2935	2950	2965	+ 1 02
585	Bon-Marché	595	595	591	- 0 67
630	Bouygues	527	529	536	+ 1 71
96	BP France	93	93 30	94 50	+ 1 61
1050	B S N	1033	1035	1018	- 1 45
1150	Canal Plus	1160	1162	1164	+ 0 34
215	Cap Gem.S.	219 40	219	215	- 2 01
2500	Carrefour	2497	2488	2510	+ 0 52
133	Casino	138	137	136 10	- 1 38
88	Casino ADP	88 50	90	89	+ 0 56
480	Castorama D.I.	480	479 50	481	+ 0 21
185	C.C.F.	170 10	171 50	171 60	+ 0 88
35	CCMC Ly	35	....	....	....
390	C.D.M.E.	383	382 10	382 50	- 0 13
155	C.E.G.I.D.	153 90	150	152	- 1 23
77	Centrest (Ny)	70 50	79	78 50	+ 11 3
360	C.E.P. Comm.	350	350	350	...
108	Cerus	108 40	106	109 90	+ 1 38
710	Cetelem	723	724	725	+ 0 28
225	CF Int	212	222	222	+ 4 72
280	CGI Info	285	288	284	- 0 35
1010	C G I P	1010	1012	1012	+ 0 20
650	CGP	690	650	662	- 4 06
1100	Chargeurs S A	1120	1129	1107	- 1 16
315	Christian Dior	308 50	308 50	303 50	- 1 62
565	C I C A (M)	552	550	550	- 0 36
370	Ciments franc.	358	358	358	....
730	Clarins	725	728	725	....
430	Club Méditer.	439	432 20	435	- 0 91
168	CMB Packa.	170 80	171 50	171	+ 0 12
820	Coles	820	820	825	+ 0 61
195	Cpt. Entrep.	195	195 10	195 10	+ 0 05
1030	Compt Mod.	1020	1028	1025	+ 0 49
225	CPR (Paris Réo.)	235 50	236 50	237	+ 0 64
740	Créd. Foncier	748	749	751	+ 0 40
245	Crédit Loc France	243 50	240 20	240 60	- 1 19

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
505	Cr Lyon.(CI)	510	503	529	+ 3 73
870	Credit Nat.	870	865	872	+ 0 23
255	CSEE	251	275 90	260	+ 3 59
3190	Damart	3150	3180	3180	+ 0 95
380	Dassault Aviation	385	385	385	...
170	Dassault Electr.	175	175	179	+ 2 29
1670	De Dietrich	1698	1698	1726	+ 1 65
68	Dév.P.d.C.(Li)	66	65 10	65	- 1 52
110	Dév.R.Sud-Est	110	113	114	+ 3 64
320	D M C	310	307 80	318	+ 2 58
400	Docks France	406	400	404	- 0 49
220	Dynaction	213	213	210 10	- 1 36
2070	Eaux (Gle)	2108	2116	2115	+ 0 33
850	E.B.F.	845	847	847	+ 0 24
395	Ecco	388	386	389 50	+ 0 39
330	Elf Aquitaine	337 50	340	339 30	+ 0 53
980	ElfSanofi(ExSanofi	1007	1008	1008	+ 0 10
230	Emp-Elf (Cerdi)	232	225	237	+ 2 16
570	Eridania-Beghin	560	556	567	+ 1 25
390	Essilor	393 90	383	398	+ 1 04
176	Essil.Int.(DP)	181	193 90	193 90	+ 7 13
790	Esso	807	800	807	....
1280	Eurafrance	1300	1282	1295	- 0 38
590	Eurocom	590	570	590	....
97	Eurodisneyland	94 75	94 50	93	- 1 85
930	Europe 1	1025	1014	1014	- 1 07
30	Eurotunnel	30 60	31	31 40	+ 2 61
1450	Exor	1450	1450	1450	....
99	Finextel	99	98	99	....
345	Fives Lille	354	360	360	+ 1 69
3220	Fromager. Bel	3160	3220	3220	+ 1 90
1920	Gal.Lafayette	2000	2000	2020	+ 1 00
1540	G.A.N.	1545	1545	1544	- 0 06
505	Gascogne (B)	500	500	500	....
1240	Gaz et Eaux	1260	1231	1230	- 2 38
655	Geophysique	670	652	660	- 1 49
616	Groupe André SA	604	610	604	....
505	Groupe Cité	515	....	....	....
390	GTM-Entrep.	394	398	400	+ 1 52
1610	Guyenne-Gas.	1610	1600	1610	....
114	Hachette	115	122	118 10	+ 2 70
455	Havas	459 20	463 20	459	- 0 04
290	Idia	298	305	305	+ 2 35
310	Imétal	310 10	313	319	+ 2 87
110	Immob. Phénix	112 90	110 20	110	- 2 57
92	Ingénico	92	91 90	89 10	- 3 15
6470	Inst. Mérieux	6600	6590	6490	- 1 67
390	Interbail	392	389	390	- 0 51
680	Intertechnique	720	708	734	+ 1 94
800	J. Lefebvre	825	809	825	- 0 12
465	Klepierre	461	470	460	- 0 22
700	Labinal	700	701	698	- 0 29
310	Lafarge	306	306 40	305 80	- 0 07
280	Lebon	275	275	275	....
4240	Legrand	4215	4229	4205	- 0 24
2210	Legrand (DP)	2101	2150	2130	+ 1 38
340	Legris Industries	335	341	342	+ 2 09
600	Locindus	630	640	626	- 0 63
3430	L.V.M.H.	3590	3595	3654	+ 1 78

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
495	Lyon.Eaux/Dumez	503	505	504	+ 0 20
82	Majorette Ly.	85	85	86 90	+ 2 24
270	Mar. Wendel	277	280	292	+ 5 42
180	Matra	180	178 20	177 10	- 1 61
445	Merlin-Gerin	447	444	456	+ 2 01
74	Metaleurop	75 20	75 50	76 60	+ 1 86
29	Métrologie In.	30	30	30 40	+ 1 33
200	Michelin	207 30	210	209 70	+ 1 16
156	Min. Salsig (Ms)	156 10	....	...	....
77	MMB	78 50	78 60	79 40	+ 1 15
131	Moulinex	133 10	133 90	134 80	+ 1 28
900	Navig. Mixte	870	870	870	.
110	Nord-Est	110 10	110 50	109 80	- 0 27
240	Nordon (Ny)	235	235	232	- 1 28
645	Nouv Galeries	647	647	647	...
101	Olipar	95	95	95	..
905	Oréal	930	930	928	- 0 22
300	Paribas	305	306 20	310	+ 1 64
183	Pechiney Int	182 70	183 90	183	+ 0 16
305	Pechiney (CIP)	302	300	308	+ 1 99
380	Pernod Ricard	370	367 50	367	- 0 81
685	Peugeot	682	689	684	+ 0 29
346	Pinault	347	348 80	347	..
770	Plastic-Omn.	795	800	795	....
500	Poliet	510	499	515	+ 0 98
700	Primagaz	695	696	710	+ 2 16
710	Printemps	713	718	714	+ 0 14
670	Promodès	653	647	662	+ 1 38
450	Radiotechn.	460	459 50	460	....
5600	Redoute (La)	5590	5620	5600	+ 0 18
155	Rémy Cointreau	158	163	168	+ 6 33
585	R. Poulenc CIP	573	586	579	+ 1 05
55	Rochette(La)	56	57 50	58 50	+ 4 46
445	Roussel Uclaf	440	440	440	....
2800	R. Impé.Ly *	2830	2805	2830	....
159	Sade (Ny)	159	159	158	- 0 63
2140	Sagem	2195	2190	2190	- 0 23
525	Saint Gobain	525	529	533	+ 1 52
1130	Saint Louis	1140	1140	1133	- 0 61
1310	Salomon Ly.	1302	1290	1350	+ 3 69
295	Salvepar (Ny)	300	305	307	+ 2 33
1350	S A T	1386	....	..	...
225	Saul. Cdx.	225 30	230 10	230	+ 2 09
1000	Saupiquet (Ns)	1035	1039	1039	+ 0 39
585	Schneider	558	556	563	+ 0 90
13	SCOA	14	14 30	14 40	+ 2 86
315	Scor s.a.	302	304 90	304	+ 0 66
2000	S.E.B.	2050	2090	2061	+ 0 54
375	Sefimeg	379	379	378 90	- 0 03
116	Selectibanque	115	116	115	....
187	Sextant A.	176	180	179	+ 1 70
590	S F I M	600	605	598	- 0 33
189	S G E	199 50	195	195 10	- 2 21
355	Simco	389 50	381	384	- 1 41
625	Sk. Rossignol	625	615	625	....
430	Sligos	430	430	430	...
440	Société Géné.	447	450	446 90	- 0 02
50	Sodecco(B)	53	52	51	- 3 77
92	Sodero(Ns)	94 50	94 10	94 10	- 0 42

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
990	Sodexho	971	960	960	- 1 13
67	Sogenal(Ny)	75	74 45	72	- 4 00
375	Sogerap	370	380	380	+ 2 70
1330	Sommer-Allib	1300	1305	1305	+ 0 38
355	SOPHIA	355	355 90	356 90	+ 0 25
1700	Source Perrier	1700	1700	1701	+ 0 06
710	Sovac	707	707	719	+ 1 70
275	SPEP	288	288	290	+ 0 69
270	Spie-Batignol.	270	270	271 90	+ 0 70
745	Strafor Facom	750	749	742	- 1 07
255	Suez	261	262 10	261 90	+ 0 34
995	Synthelabo	1005	1005	1000	- 0 50
126	Thomson CSF	129	127 10	129 80	+ 0 62
230	Total	229 40	230	230	+ 0 26
171	- (certif.)	161	157	166 90	+ 3 66
181	Tralfaut Fin.	190	190	180	- 5 26
405	U.A.P	400 10	401 50	396 90	- 0 80
235	U F B Locab.	231 50	232	243	+ 4 97
250	U G.C. DA (Robur)	251	251	252	± 0 40
480	U I C	469	472	472	+ 0 64
405	U I F	404	415	408 50	+ 1 11
750	U I S	760	736	730	- 3 95
400	Unibail	395	399	400	+ 1 27
720	Valéo	745	750	756	+ 1 48
153	Vallourec	154	151	154	....
220	Via Banque	225	222	221	- 1 78
270	Worms et Cie	274	274	282 50	+ 3 10
1170	Zodiac	1220	1185	1200	- 1 64
945	Elf Gabon	960	960	988	+ 2 92
99	Amax	98	101	101	+ 3 06
144	Amer. Barrick	145	144 90	144 90	- 0 07
120	Amer. Express	117	115 30	114	- 2 56
215	A.T.T.	215	210	210	- 2 33
148	Anglo Amer.C.	148 30	149	149	+ 0 47
270	Amgold	262	264 60	264 60	+ 0 99
195	Banco Santander	196 20	198	190	- 3 16
730	B.A.S.F.	730	743	743	+ 1 78
865	Bayer	880	880	872	- 0 91
45	Blesham Plc	45	45	45	....
30	Buffelsfont.	29 10	29 40	29 25	+ 0 52
128	Chase Manh.	128	124 90	124 50	- 2 73
2400	Daimler Benz	2351	2354	2329	- 0 94
98	De Beers	97	96 60	97 50	+ 0 52
2200	Deutsche Bank	2170	2184	2180	+ 0 46
1080	Dresdner Bank	1081	1085	1089	+ 0 74
56	Driefontein	55 05	55 45	55 50	+ 0 82
245	Du Pont-Nem.	245	244 10	244 10	- 0 37
205	Eastman Kodak	210	206 60	206 50	- 1 67
12	East Rand	11 85	11 80	11 80	- 0 42
32	Echo Bay	32 10	32 50	32 50	+ 1 25
195	Electrolux	185	195	195	+ 5 41
110	Ericsson	114	108 20	110	- 3 51
315	Exxon Corp.	313 20	307 60	310 50	- 0 86
220	Ford Motor	225	221 80	221 80	- 1 42
43	Freegold	42	42	42 25	+ 0 60
14	Gencor	14 20	14 15	14 40	+ 1 41
385	Gén. Elect.	378	372 50	378	....
196	Gén. Motors	200	200	200	....
325	Gén. Belgique	318	324 90	319 10	+ 0 35

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
43	Gd. Métropol.	41	41 60	41 65	+ 1 59
50	Guinness	50	50 50	51	+ 2 00
19	Hanson PLC	19	19 70	19 70	+ 3 68
21	Harmony Gold	20 30	20 30	20 30	.
355	Hewlett Packard	350	356	356	+ 1 71
29	Hitachi	29	29	29	
755	Hoechst	771	...		.
71	Homestak.	71 50	71 90	71	- 0 70
107	I.C.I.	105	101	101	- 3 81
465	I.B.M.	461	461 50	461 10	+ 0 02
325	I.T.T.	322	322 70	322 70	+ 0 22
157	Ito Yokado	154	153 20	153	- 0 65
47	Matsushita	47 10	46 90	46 60	- 1 06
3 55	Maxwell	3 55	...	...	...
215	Mc Donald's	216	....	..	....
250	Merck	248	255	252 40	+ 1 77
490	Minnesota M.	490 60	..	...	.
35	Mitsubishi	35	34 95	35	..
320	Mobil corp.	320	318	316	- 1 25
295	Morgan J.P.	298	..	...	.
35120	Nestlé	36000	35210	35850	- 0 42
125	Norsk Hydro	125	125 30	126 20	+ 0 96
92	OFSB	93 90	90 25	90 25	- 3 89
1780	Pétrofina	1773	1769	1757	- 0 90
390	Philip Morris	395 90	384 50	389	- 1 74
76	Philips	77 70	75 95	76	- 2 15
57	Placer Dome	57	57	57	..
255	Procter Gamble	253 20	248 50	248 60	- 1 82
160	Quilmès	179	175 90	170	- 5 03
21	Randfontein	20 45	20 15	20 15	- 1 47
275	Rhone Poul. Rorer	274	268 60	269 90	- 1 50
435	Royal Dutch	429	428	426 50	- 0 58
53	R T Z	51 50	52 20	52 20	+ 1 36
11	Saat.& Saatchi	11 50	11 50	11 70	+ 1 74
26	St Helena	27	26 50	26	- 3 70
310	Schlumberger	320 80	315 50	317	- 1 18
44	Shell transp.	43 45	43	43 10	- 0 81
2090	Siemens	2093	2095	2113	+ 0 96
154	Sony	153 20	153	152 50	- 0 46
50	Sumitomo Bank	50 70	50 10	51	+ 0 59
152	T.D.K.	148 50	145	144	- 3 03
54	Telefonica	53 75	53 70	53 50	- 0 47
25	Toshiba	24 65	24 50	24 10	- 2 23
540	Unilever	534	531	532	- 0 37
265	Uni.Techn.	274 20	266 50	266 50	- 2 81
235	Vaal Reefs	230	230	228 20	- 0 78
1170	Volkswagen	1218	....	. .	
300	Volvo	300 30			. .
107	West. Deep.	102 10	105	106	= 2 54
360	Xerox Corp.	369	369 60	369 60	: 0 16
91	Yamanouchi	93	92 10	92	- 1 08
3 16	Zambia Cop.	3 45	3 46	3 56	+ 3 19

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	99 90	0 43
10,80% 79/94	100 75	9 67
Emp.Etat 13,4%83	104 05	8 05
Emp.Etat 12,2% 84	100 33	9 80
10,26% mars 86	....	3 87
OAT 10% 5/2000	105 45	1 69
OAT 9,9% 12/1997	102 60	6 16
OAT 9,8% 1/1996	101 30	4 82
PTT 11,2% 85	104 25	6 77
CFF 10,30% 86	102 20	4 81
CFF 10,25% nov 90	104 30	3 79
CNA 10 % 1979	100 50	3 93
CNB Bques 5000F	98 60	0 63
CNB Paribas 5000F	97 90	0 63
CNB Suez 5000F	98 06	0 63
CNI 1/82 5000F	98 21	0 63
CNT 9 % 86	....	2 48
CRH 10,90% déc.85	105 70	5 65
CHARB FCE 3% 100	...	....
CNCA	1040	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	610	....
Ly. Eaux cv 6,5%	763	....
Thoms. cv 9,2% 88	800	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	693	683
Applications Hydr.	1539	1539
Arbel	470	485
Bains C.Monaco	930	. .
B.Hypoth.Europ.	357	....
B.N.P. Intercont.	340	344
Beghin-Say (C I)	469	469
Bénédictine	2506	2629
Bidermann Internat.	459	....
Blanzy Ouest	1939	....
B T P	59 50	59 60
Cambodge	1110	1150
Carbone Lorraine	454	456
Case Poclain	5 30	5
C.B.C.	295	295
C.E.G.F (Frigor.)	701	..
Centenaire Blanzy	360	362
Cerabati	50	....
Champex Ny	53	51

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CIP)	178	175
C.I.M.	878	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2800	2500
Cogéi	282	282
Comiphos	416	462
Cie Industrielle	5100	5240
Cpt Lyon Alemand	335	....
Concorde	610	603
Constr.Méc.Prov.	17 30	16 50
Crédit Gén.Ind.	112 10	128
Cr Universel (Cie)	285	...
Darblay	550	....
Degremont	1765	1770
Delmas Vieljeux	2310	....
Didot Bottin	550	....
Eaux Bassin Vichy	3020	3005
Ecia	364 30	367
Ent.Mag. Paris	4750	....
Etex (ex Eternit)	1950	1950
Finalens	304	....
F.I.P.P.	80 40	72 60o
F.N.A.C.	1855	1950
Foncière (Cie)	460	460
Fonc.Lyonnaise	580	569
Foncina	342	....
Fougerolle	795	798
France I.A.R.D.	565	508 d
France SA (La)	1730	1725
From. Paul-Renard	1753	1583 o
Gaumont	450	450
Genefim	272	272
Gévelot	498	....
G.F.C.	296	295
Groupe Victoire	775	...
G.T.I (Transport)	207 10	....
Immobail	310	312
Immobanque	591	595
Im.Marseillaise	4200	4200
Immofice	370	360 10
Invest.(Ste Cie.)	3202	....
Lambert Frères	240	235
Lille Bonnières	940	948
Locafinancière	470	. . .
Louis Vuitton	650	620
Louvre	2350	2331
Lucia	650	650
Machines Bull	32	30 20
Mag.Uniprix	182	....
Magnant	540	. . .
Métal Déployé	420	420
Mors	67	64 80
Navigation (Nle)	198	197
Optorg	270	279 50
Oréal (CI)	489	485 10
Origny-Desvroise	640	645
Palais Nouveauté	1273	....
Paluel Marmont	800	600
Parfinance	152	.. .

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	188	195
Paris Orléans	211	....
Parthena Invest.	275 10	275
Pathé Cinéma	500	....
Piper Heidsieck	1000	....
Porcher	470	....
Promodès (CI)	399	....
Publicis	705	....
Rochefortaise	116 70	120
Rosario	158	160
Rougier	248	260 10
S.A.C.E.R.	443	447
S.A.F.A.A.	200	. . .
S.A.F.I.C Alcan	203	188
Saga	374 80	381
Saint Dominique (F.)	102 10	101 50
Salins du Midi	550	545
Savoisienne M.	159	....
S.C.A.C.	720	....
Senelle	452 60	430
S.Etud.Part. (B)	121	....
Silic	550	554
Simnor	112	111
S.I.P.H.	135	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	630	620
Soffo	250	....
Sofical	1105	1095
Sofitam (ex Saram)	58 50	....
Sofragi	2423	....
Soudure Autogène	785	770
Sovabail	330	332
Sterni	500	....
Taittinger	2250	2190
Testut-Aequitas	220	...
Tour Eiffel	190	191
Ufiner	1100	1100
Vicat	498	500
Viniprix	1550	1550
Virax	120	120
Maroc Stó Brasseries	300	..

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	556	....
Akzo Nv Sico	449	....
Alcan Aluminium	98 20	. . .
American Brands	233	.
Arbed	589	....
Asturienne Mines	94 10	....
Banco Popular Espa.	533	....
B.Reglements Int.	18300	18450
Can.Pacifique	71 25	..
Chrysler Corp.	95 60	...
C I R	6 20	....
Commerzbank	790	..
Dow Chemical	289	271
Fiat	20 30	19 80
GBL (Brux Lamb.)	485	490
Gevaert	1002	1000
Glaxo Holdings Ltd	70	71
Goodyear Tire	305	....
Grace and Co (WR)	180	181
Honeywell Inc. Ins.	356	. . .
Johannesburg	71 50	71 50
Koninklijke Pakhoed	132 30	....
Kubota	16	. . .
Midland Bank	36 25	. . .
Noranda Mines	75	75
Olivetti priv.	9 50	10 45d
Pfizer Inc.	380	375 20
Ricoh	18 60	19 50
Robeco	267 30	266 10
Rodamco NV	128 10	128
Rolinco	262 90	262 50
Saipem	7	. . .
Sema Group	25	....
SKF Aktiebolaget	88 10	88
Tenneco Inc.	170	206 50d
Thorn Electrical	69	....
Toray Ind.	20 90	..
West Rand Cons.	7	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	
Calciphos	85 50	..
C G H Cogenhor	6	5 50o
Coparex	615	. .
Drouot Assurances	339	. .
Electro-Banque	310	. .
Europ Accum.	61	.
Europ Soudres Ind.	17 20	14 10o
Gachot S.A	42	40
Guy Degrenne	402	.
Lecteurs du Monde	175	180
Nicolas	1198	...
Partcip Percier	350	..
Quadrant	26	27 55d
Rorento N.V.	221	221 80
St-Gobain-Emballage	1800	...
S.E.P.R.	1648	
S.M.T Goupil	0 40	4 17d
S.P.R. act. B	286	...
Waterman	1200	. .

SICAV (sélection) 27/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actions	186 72	181 72
Amén-gan.	6828 48	6585 85
Amplia	270021 73	270021 73•
Amplitude	605 84	588
Arbitrages Court.T.	7316 35	7316 35
Associc.	1098 17	1098 17
Atout Futur	397 48	387 79
Aurecic	1150 70	1117 18
Avenir Alizes	1661 64	1629 08
Axa Capital	168 94	164 02
Axa Court Terme	8047 10	8047 10
Axa Cro.Ex.Dr Inve.	845 23	820 61
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	760 82	738 66
Axa Europe	124 23	120 61
Axa Investissements	98 29	95 43
Axa NPI	111 44	108 19
Axa Ob.Fr Exstans.	139 38	135 32
Axa.Ob.Ia.Ex Mu.U.Se.	130 98	127 15
Axa Prem.Ex.Agepre.	114 12	110 80
Axa S&L.Ex.Dr.Sele.	138 90	134 85
Axa Valeurs PER	117 92	114 49
Cadence 1	1028 10	1007 94
Cadence 2	1038 21	1017 85
Cadence 3	1029 28	1009 10
Capimonétaire	6379 03	6372 66
Capiobilg.	6337 35	6213 09
Capracic	1304 21	1284 94
Coexis	1317 29	1285 16
Compuvalor	3557 83	3552 50
Convertimmo	320 94	314 65
Credinter	425 16	412 78
Credit Mutuel Capital	1282 73	1257 58
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	678 71	678 71
Cred.Mut.Ep.Indus.	91 16	88 72
Cred.Mut.Ep.J	70461 77	70461 77
Cred.Mut.Ep.long.T.	184 55	179 61
Créd.Mut.Ep.Monde	1084 61	1055 58
Cred.Mut.Ep.Quatre	1092 07	1062 84•
Deaze	1290 05	1258 59
Drouot France	816 47	792 69
Drouot Sécurité	218 21	211 85
Ecocic	1046 87	1016 18
Ecupar	125 66	122
Ecureuil Capitalisation	2564 48	2539 09
Ecureuil Géovaleurs	2258 99	2193 19
Ecureuil Invest.	430 90	418 36
Ecureuil Monepremière	67944 69	67944 69
Ecureuil Monétaire	39950 16	39950 16
Ecureuil Trésorerie	2464 12	2464 12
Ecureuil Trimestr.	2007 46	1987 58
Elicash	2 833593	2 833593•
Energie	259 11	247 36
Eparcic	3649 26	3649 26
Eparcourt-Sicav	4347 64	4336 80
Epargne Associat.	25620 98	25329 26
Epargne Capital	10709 73	10603 69
Epargne Croissance	1606 75	1563 75
Epargne Obligat.	192 47	187 32
Epargne Première	14469 14	14361 43
Epargne-Unie	1219 79	1190 03
Epargne Valeurs	414 56	403 46
Eufi Cash capi.	8426 28	8426 28•
Eufinvest capi.	608 19	590 48•
Eurocic Leaders	1021 26	991 51
Eurodyn.	1132 40	1104 78
Euro Gan.	6066 49	5833 16
Europe Nouvelle	526 98	503 06
Fonsicav.	14609 90	14609 90
France-gan.	9506 07	9140 45
France Garantie	258 92	258 40
France Index Sicav	104 03	100 98

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	466	461 39
Francic	456 96	443 66
Francic Pierre	95 66	92 87
Francic-Regions	1175 02	1140 80
Fructi-Associations	35 73	35 73
Fructi-Capi	41 87	41 25
Fructidor	234 05	230 59
Fructifrance action C	875 03	853 69
Fructifrance action D	855 21	834 35
Gestilion	14856 21	14782 30
Gest.Associations	162 59	159 01
Horizon	1161 70	1127 86
HLM Monétaire	14113 84	14113 84
Indust.Fse Court.T.	1490 29	1480 29
Interepar	104137 22	101104 10
Interoblig.	13623 09	13355 97
Intersélection Fce.	505 08	495 18
Japacic	136 73	132 75
Jeunepargne	287 02	282 78
Latitude	2284 20	2280 78
Leumi C.T.	12714 36	12714 36
Leumi L.T.	6275 68	6092 89
Lion Association	11274 85	11274 85
Lion Institution	29415 21	29341 86
Lionplus	974 05	954 95
Lion Trésor	2094 11	2073 38
Lion 20 000	26585 35	26585 35
Livret Bourse Inv.	536 48	520 85
Livret Portefeuil.	669 18	649 69
Méditerranée	167 57	162 69
Mensuel CIC	10134 52	10034 18
Moneden	68935 64	68935 64
Mone.J.	73588 69	73588 69•
Monévalor	83135 21	83135 21
Mutualité dépôts	13541 92	13514 89
Natio Court Terme	288009 00	288009
Natio-Epargne	17727 87	17562 35
Natio-Ep Ret.	125 49	122 13
Natio Eparg.Trésor	7806 64	7791 06
Natio-Imm.	1059 44	1031 09
Natio-Inter.	1379 32	1342 40
Natio-Monétaire	25639 85	25639 85
Natio-Patrimoine	1302 87	1268
Natio-Placements	64892 37	64892 37
Natio-Revenu	1024 62	1014 48
Natio Sécurité	12220 02	12220 02
Natio-Valeurs	829 56	807 36
Nippon-Gan	4236 30	4073 37
Nord Sud Dévelop.	1563 95	1560 83
Obli-Associations	149 96	148 48
Oblicic-Mondial	2580 82	2542 68
Oblicic-Régions	1014 14	999 15
Oblifutur	2820 87	2752 07
Oblig. tres caté.	174 76	172 18
Oblilion	1345 09	1331 77
Obliséeurité Sicav	13081 79	13081 79
Oraction	1021 48	998 57
Orvalor	7044 95	6906 81
Paribas Capitalisation	1473 81	1452 03
Paribas Opportunités	119 02	114 17
Paribas Patrimoine	545 82	523 57
Patrimoine Retraite	223 36	218 98
Pervalor	597 44	585 73
Placement A.	1401 08	1373 61
Placement J.	7326 86	7312 24
Placement M	87904 13	87768 59
Placement Nord	925 96	907 80
Plénitude	130 10	126 62
Poste Croissance	22023 85	22001 85
Poste Gestion	66690 15	66690 15
Première Oblig.	10682 41	10671 74

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	109 86	108 77
Priv'Associations	29852 53	29852 53
Proficus	918 48	896 08
Quartz	127 17	124 07
Réalvalor	716 39	702 34
Renacic	160 47	158 10
Revenus Trimestr.	5298 80	5246 34
Revenu-Vert	1122 39	1095 01
St Honoré Vie & Santé	947 92	904 94
St Honoré Bons du Tr.	11383 36	11326 73
St Honoré Global	218 55	208 64
St Honoré Invest.	745 28	711 48
St Honoré Pacifique	518 33	494 83
St Honoré PME	515 99	492 59
St Honoré Real	15169 79	15109 35
Sécuricic	1766 01	1766 01
Sécuri-Gan	12978 55	12724 07•
Sécuritaux	1410 93	1410 93
Sicaden	708 10	697 64
Sicav Associations	1869 48	1869 48
SFI-CNP Assur.	620 64	602 56
S.G. Fr. opportunités	1130 78	1108 61
Sicav 5.000	421 20	409 93
S.I. Est	1215 94	1180 52
Silvafrance	678	659 85
Silvam	371 13	361 20
Silvarente	205 63	201 60
Silvinter	400 22	389 51
S.N.I.	1051 74	1021 11
Sogefrance	1067 56	1046 63
Sogépargne	314 15	307 99
Sogevar	963 36	934 66
Soginter	1201 54	1177 98
Soleil Investissements	546 05	525 05
Solstice	2156 12	2150 74
State Street Act. Eur.	9093 67	8786 15•
State Street Act. Frce.	10139 53	9844 20•
St. Str. Act.Japon	8988 32	8684 37•
State Street Emer. Mts	11350 67	10804 97•
St.Street OAT Plus	10100 99	9902 93•
Stratégie Actions	780 81	750 78
Stratégie Rendement	1404 20	1360
Technocic	1002 71	973 50
Techno-Gan	5413 12	5204 92
Thesora	682 72	656 16
Trésor Plus	1278 74	1268 08
Trésor Trimestriel	1030 90	1020 69
Trésoricic	131628 70	131628 70
Trilion	5107 59	5042 04
UAP investissement	407	382 29
UAP Actions France	559 12	538 91
UAP Act. Select	586 03	564 95
UAP Aedificandi	498 95	480 92
UAP Altefi	195 86	188 78
UAP Alto Sicav	155 03	149 43
UAP Moyen Terme	139 01	133 99
UAP Premiere Cat.	10690 19	10303 80
Uni-Associations	124 59	124 59•
Uni-Foncier	1132 06	1104 45
Unifrance	564 67	550 90
Uni-Garantie	1287 42	1262 16
Uni Régions	1330 51	1298 06
Univer	239 23	239 23•
Univers Actions	1174 97	1146 31
Univers Obligations	1769 38	1726 22
Valorg	2074 40	2072 33
Valrael	53990 41	53963 43

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 008	......	4 8	5 3
Ecu	6 885	......	......	......
Allemagne (100 dm)	337 620	......	326	346
Belgique (100 F)	16 389	......	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	299 340	......	288	308
Italie (1000 lires)	4 463	......	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 730	......	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 630	......	9 2	10
Grèce (100 drachmes)	2 745	......	2 4	3 1
Suisse (100 f)	381 310	......	368	388
Suède (100 krs)	93 070	......	89	97
Norvège (100 k)	85 940	......	82	90
Autriche (100 sch)	47 970	......	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 305	......	5	5 6
Portugal (100 esc)	3 985	......	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 217	......	4	4 4
Japon (100 yens)	3 928	......	3 8	4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/7
Or fin (kilo en barre)	57800	58000
Or fin (en lingot)	58350	58650
Napoléon (20f)	330	333
Pièce Fr (10 f)	419	.....
Pièce Suisse (20 f)	342	337
Pièce Latine (20 f)	330	333
Souverain	427	427
Pièce 20 dollars	1940	1900
Pièce 10 dollars	930	930
Pièce 5 dollars	620	.....
Pièce 50 pesos	2155	2170
Pièce 10 florins	339	345

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

Une histoire du film policier français : la Métamorphose des cloportes (1965), de Pierre Granier-Deferre, 18 h 30 ; l'Ibis rouge (1975), de Jean-Pierre Mocky, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles
(40-76-62-00)

MERCREDI

Portraits de Paris : Enquêtes policières : *Haussmann et l'Haussmannisation* (1986) de Jean Douchet, Paris 09-31 (1986) de J. Leclercq, Paris qui dort (1923) de René Clair, 14 h 30 ; Paris moderne : Paris, la Belle de Jacques et Pierre Prévert, Hôtel des Invalides (1951) de Georges Franju, la Dernière Nuit des Halles (1970) de Marie-France Siegler, Où va-t'on se nicher? (1982), 16 h 30 ; Paris éternel : la Seine a rencontré Paris (1957) de Joris Ivens, les Dites-Cariatides (1984) de Agnès Varda, les Rendez-vous du Père-Lachaise (1991) de Christian Passuelo, 18 h 30 ; Ballade poétique : Champs-Elysées (1953) de Walter Carone et Robert Therond, Zazie dans le métro (1960) de Louis Malle, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'AGE DE VIVRE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

L'AIGLE DE FER III (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

APRÈS L'AMOUR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

AU PAYS DES JULIETS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

AUX COEURS DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BEETHOVEN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BEZNESS (Fr.-Tun.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BOB MARLEY : TIME WILL TELL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Trianon, 18e (46-06-63-66).

CADENCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

CARNE (**) (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

CINQ FILLES ET UNE CORDE (TAIWAN, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE COBAYE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).

DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DEVENIR COLETTE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FAUTE DE PREUVES (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FRANC-PARLER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

GLADIATEURS (*) (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65)

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

I WAS ON MARS (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

INDOCHINE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

IP5 (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).

JFK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES MAMBO KINGS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MY GIRL (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA PUTAIN (**) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SANS RÉMISSION (*) (A., v.f.) : Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA SENTINELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

STAR TREK VI, TERRE INCONNUE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

SUP DE FRIC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TRUST ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE VENT SOMBRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE ZÈBRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE. Film américain de John Carpenter, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RUBY. Film américain de John Mackenzie, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

UNIVERSAL SOLDIER. (*) Film américain de Roland Emmerich, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A TOUTES VITESSES : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 20 minutes.

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) mer., jeu., ven., dim., lun., mar. 16 h.

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h, ven. 18 h 20, sam. 20 h 10, dim. 16 h, mar. 22 h 30.

BAISERS VOLÉS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h, jeu., ven., sam. 16 h, dim. 20 h 10, lun., mar. 20 h.

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 16 h.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) *mer., avec.*

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) *mer.* 12 h.

LA DERNIÈRE TENTATION DE CHRIS (Fr., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 17 h 10, ven. 13 h 10, dim. 15 h 40, lun. 15 h 50, mar. 21 h 10.

DINOSAURES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 14 h.

LES DOORS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 45, ven. 22 h 15, mar. 15 h 30.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30.

EASY RIDER (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., sam. 22 h.

L'ENFANCE D'YVAN (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h 20, sam. 12 h.

LES ENFANTS DU NAUFRAGEUR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 30.

EUROPA (DANOIS-Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 22 h.

EVA (Fr.-Brit.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) mer., ven., dim., mar. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après.

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 15 h, jeu. 13 h 40, dim. 22 h, lun. 13 h 40.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 14 h.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.

HENRY V (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 10, lun. 15 h 30.

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 18 h 30.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 30.

JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (son SR) mer. 15 h 15, lun. 13 h 45.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 20 h.

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, jeu. 17 h, sam. 0 h 30.

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 21 h 50, jeu. 17 h 40, ven. 19 h 30, sam. 17 h 30, lun. 22 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam. 11 h 50.

LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer. 22 h, ven. 20 h.

PATRICK DEWAERE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., ven., lun. 12 h.

PETER LE CHAT (Su., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h, jeu. 15 h.

POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 15, sam. 22 h 15.

LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 45, sam. 12 h.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

ROCK-O-RICO (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 14 h, ven., dim. 16 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 13 h 50.

ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., dim., lun., mar. à 21 h.

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, sam. 18 h 30.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 15 h 40, lun. 13 h 50.

LES GRANDES REPRISES

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LE BUNKER DE LA DERNIÈRE RAFALE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

LES DUELLISTES (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

L'EQUIPÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA FEMME DES SABLES (Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Reflet République, 11e (48-05-51-33).

HAIR (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JUGEMENT A NUREMBERG (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

MOROCCO (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

PETER PAN (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

FESTIVALS

ACTION GITANES : UNE PLACE POUR DEUX (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Ninotchka, mer. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après ; le Privé, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après ; Tombe les filles et tais-toi, ven. à 14 h, 17 h 20, 20 h 40 film 10 mn après ; Guerre et Amour, ven. à 15 h 40, 19 h, 22 h 20 film 10 mn après ; En quatrième vitesse, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après ; Arsenic et Vieilles Dentelles, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après ; Macbeth, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après ; le Faucon maltais, mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 25 mn après. Pl. : 30 F, 2e personne invitée.

FILMS ÉROTIQUES JAPONAIS, HOMMAGE A NIKKATSU (v.o.), Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09). Marché sexuel des filles, sam. 18 h ; la Maison des perversités, mer. 14 h 15, dim. 22 h 15 ; la Véritable Histoire d'Abe Sada, jeu. 22 h ; Rue de la joie, mar. 22 h ; la Barrière de chair, lun. 19 h 40.

FRED ASTAIRE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). La Grande Farandole, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Top Hat, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Amanda, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une demoiselle en détresse, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

HOMMAGE A FRANK CAPRA (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). La vie est belle, mer., sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Vous ne l'emporterez pas avec vous, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Mr. Smith au Sénat, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; l'Extravagant Mr. Deeds, dim., mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Mr. Smith au Sénat, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

HOMMAGE A JOHN CASSAVETES (v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36). Love Streams, film à 11 h, 16 h 15, 21 h 45 ; Shadows, film à 12 h 30, 16 h 30 ; Une femme sous influence, séances à 13 h 30, 19 h, film 10 mn après ; Meurtre d'un bookmaker chinois, film à 18 h, 22 h 10 ; Faces, séances à 14 h, 19 h 50 film 10 mn après.

HOMMAGE A JOHN CASSAVETES (v.o.), *Les Trois Luxembourg*, 6e (46-33-97-77). Shadows, mer. à 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Faces, jeu., lun. à 12 h, 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Too Late Blues, ven. à 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Meurtre d'un bookmaker chinois, sam. à 12 h, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Une femme sous influence, dim., mar. à 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h.

HOMMAGE A KENJI MIZOGUCHI (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). La Dame de Musashino, mer., ven. 14 h 15, 18 h 15, jeu. 16 h 15, 20 h 15, sam., *mar.* 16 h 15, 22 h 15, dim. 14 h 15, 20 h 15, lun. 18 h 15 ; l'Impératrice Yang Kwei Fei, mer., lun. 16 h 15, 22 h 15, jeu., dim. 18 h 15, ven. 22 h 15, sam., mar. 14 h 15, 20 h 15 : la Rue de la honte, mer. 20 h 15, jeu. 14 h 15, 22 h 15, ven. 16 h 15, 20 h 15, sam., mar. 18 h 15, dim. 16 h 15, 22 h 15, lun. 14 h 15, 20 h 15.

INTÉGRALE INGMAR BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Il pleut sur notre amour, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Fraises sauvages, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Bateau pour les Indes, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Persona, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Septième Sceau, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sourires d'une nuit d'été, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une passion, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

JEAN COCTEAU, CINÉASTE. L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Le Sang d'un poète, jeu. 14 h, 18 h,, mar. 16 h, 22 h ; Orphée, mer., ven., lun. 16 h, sam. 14 h, mar. 18 h ; la Belle et la Bête, ven., dim., mar. 14 h, sam. 16 h, lun. 18 h ; les Parents terribles, jeu. 16 h, ven. 18 h, mar. 20 h : le Testament d'Orphée, mer. 14 h, 18 h, lun. 14 h, 22 h.

MAX OPHULS OU LE PLAISIR DU CINÉMA, Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34). Madame de..., mer. à 14 h 15, 18 h 15, 20 h 15 film 5 mn après ; Liebelei, jeu. à 14 h 15, 18 h 15, 20 h 15 film 5 mn après ; la Ronde, ven. à 14 h 15, 18 h 15, 20 h 15 film 5 mn après ; Lettre d'une inconnue, sam. à 14 h 15, 18 h 15, 20 h 15 film 5 mn après ; Lola Montès, dim. à 14 h 15, 18 h 15, 20 h 15 film 5 mn après ; le Plaisir, lun. à 14 h 15, 18 h 15, 20 h 15 film 5 mn après ; Caught, mar. à 14 h 15, 18 h 15, 20 h 15 film 5 mn après.

PARIS, QUARTIER D'ÉTÉ 1992 (v.o.), Grande Halle de la Villette, prairie du triangle, 19e (40-03-39-03). Cinéma en plein air : le Péplum... ; le Cid, mer. 22 h ; le Choc des titans, jeu. 22 h ; la Terre des pharaons, ven. 22 h ; Pharaon, sam. 22 h Pl. : 30 F (location du transat).

PARISTORIC, Espace Hebertot, 17e (42-93-93-46). Le Film, (la saga des 2000 ans d'histoire de Paris et de ses monuments) Tlj de 9 h à 21 h (toutes les heures).

PEDRO ALMODOVAR POUR TOUJOURS (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Labyrinthe des passions, mer., dim. 20 h, jeu. 16 h, ven., mar. 14 h, sam., lun. 22 h ; Dans les ténèbres, mer., lun. 14 h, jeu. 20 h, ven., dim. 22 h, sam. 18 h, mar. 16 h ; Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça!, mer. 22 h, jeu. 14 h, ven., lun. 18 h, sam., mar. 20 h, dim. 16 h ; Pepi, Luci, Bom et autres filles du quartier, mer., dim., mar. 18 h, jeu. 22 h, ven. 16 h, sam. 14 h, lun. 20 h ; Matador, mer., sam., lun. 16 h, jeu. 18 h, ven. 20 h, dim. 14 h, mar. 22 h ; Attache-moi !, mer. 20 h, jeu., dim. 22 h.

ROBERTO ROSSELLINI (v.o.), Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04). Amore, séances mer. à 14 h, 20 h ; la Peur, séances mer. à 16 h, 18 h, 22 h ; Rome ville ouverte, séances jeu., sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Allemagne année zéro, séances ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Voyage en Italie, séances dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Stromboli, séances lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Paisa, séances mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 10 mn après.

SEPT FOIS WIM WENDERS (v.o.), Cosmos, 6e (45-44-28-80). L'Ami américain, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Lettre écarlate, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Paris, Texas, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 h ; Faux Mouvement, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Alice dans les villes, dim. à 14 h, 16 h ; l'Etat des choses, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

VIVA JAMES BOND (v.o.), Le Champo -Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60). Jamais plus jamais, mer., sam. à 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 45, 22 h film 10 mn après ; Bons Baisers de Russie, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; James Bond 007 contre Dr. No, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Permis de tuer, dim. à 13 h 20, 15 h 30, 17 h 40, 19 h 50, 22 h film 10 mn après ; Dangereusement vôtre, lun. à 13 h 20, 15 h 30, 17 h 40, 19 h 50, 22 h film 10 mn après ; Moonraker, mar. à 13 h 40, 15 h 45, 17 h 50, 19 h 55, 22 h film 10 mn après.

YASUJIRO OZU (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). Dernier Caprice, (copie neuve) mer. à 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h ; le Goût du saké, (copie neuve) jeu. à 14 h 30 17 h, 19 h 30, 22 h ; Fin d'Automne, (copie neuve) ven. à 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h ; Eté précoce, (inédit -copie neuve) sam. à 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h ; Bonjour, (inédit -copie neuve) dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Gosses de Tokyo, (copie neuve) lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Surs Munakata, (copie neuve) mar. à 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h. Pl. : 45 F, T.R. : 35 F, abt : 120 F (4 films), 280 (14 films).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 29 JUILLET

« Hôtels du Pré-aux-Clercs », 14 h 30, métro Solférino (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Architecture art nouveau. Les constructions d'Hector Guimard dans le seizième arrondissement », 14 h 30, avenue Mozart, métro Jasmin (A nous deux, Paris).

« Très riches hôtels et jardins du faubourg Saint-Germain », 15 heures, métro Solférino (P.-Y. Jaslet).

« Un temple bouddhique dans une *case africaine* : la « Pagode » du lac Daumesnil », 15 heures, 40, route Circulaire-du-lac-Daumesnil.

« Un parc haussmannien : le parc des Buttes-Chaumont », 15 heures, sortie métro Botzaris (Monuments historiques).

« Cherche-Midi » ou « Chasse-Midi », cours secrètes et jardins fleuris », 15 heures, 5, rue du Cherche-Midi (Paris et son histoire).

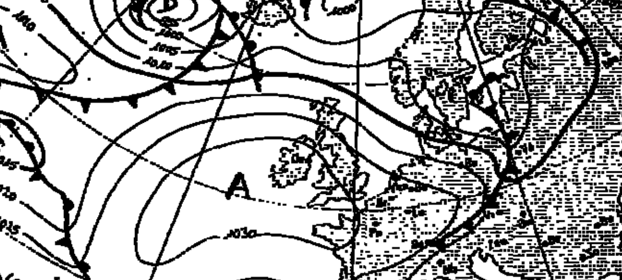
« Hôtels, jardins et ruelles du Marais Nord », 17 heures, métro Saint-Paul/le Marais (Lutèce visites).

CONFÉRENCES

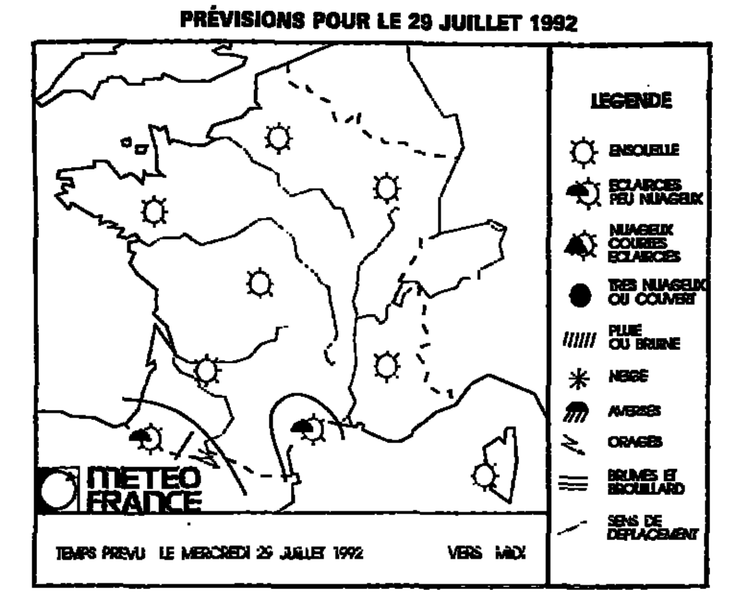
11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « Comment programmons-nous notre vie posthume ? ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 29 JUILLET 1992



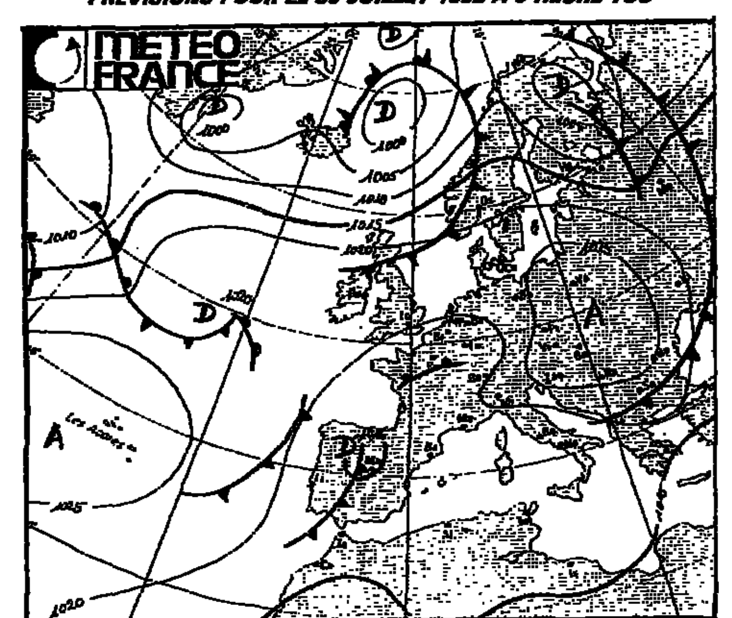
Mercredi : soleil et chaleur. Temps devenant lourd sur la moitié sud. – *Sur l'ensemble du pays, le temps sera* chaud et bien ensoleillé. Toutefois, sur le golfe du Lion, un vent faible de sud-est apportera quelques nuages.

Sur les Pyrénées, le temps sera lourd et des orages éclateront à la mi-journée. En cours d'après-midi, ce temps lourd gagnera l'Aquitaine, Midi-Pyrénées et toute la moitié sud et des orages éclateront sur les Alpes.

Les températures matinales seront de l'ordre de 12 degrés à 14 degrés sur la moitié nord, 15 degrés à 17 degrés sur la moitié sud et 17 degrés à 20 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 23 degrés à 25 degrés près des côtes de la Manche, 28 degrés à 30 degrés de la Bretagne au Nord, 30 degrés à 32 degrés sur le reste de la moitié nord et 30 degrés à 34 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 30 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 28-7-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 27-7-1992 à 18 heures TUC et le 28-7-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	30	19	D
BIARRITZ	23	17	D
BORDEAUX	28	18	N
BOURGES	27	14	N
BREST	20	11	C
CAEN	21	10	D
CHERBOURG	20	7	D
CLERMONT-FER.	30	15	N
DIJON	29	14	D
GRENOBLE	32	17	N
LILLE	26	11	D
LIMOGES	26	15	N
LYON	31	17	D
MARSEILLE	37	22	D
NANCY	29	10	D
NANTES	25	13	N
NICE	29	23	D
PARIS-MONTS	24	13	D
PAU	23	16	B
PERPIGNAN	36	23	D
RENNES	23	10	N
ST-ETIENNE	30	14	N
STRASBOURG	31	12	D
TOULOUSE	29	18	D
TOURS	25	10	N
POINTE-A-PITRE	33	25	N
ÉTRANGER			
ALGER	30	20	N
AMSTERDAM	20	11	D
ATHÈNES	30	24	N
BANGKOK	31	25	C
BARCELONE	29	21	D
BELGRADE	32	19	D
BERLIN	30	13	D
BRUXELLES	22	11	D
LE CAIRE	34	21	D
COPENHAGUE	21	12	D
DAKAR	28	25	N
DELHI	34	25	N
GENÈVE	31	17	N
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	28	21	N
JÉRUSALEM	27	17	D
LISBONNE	36	20	D
LONDRES	22	10	D
LOS ANGELES	21	18	N
LUXEMBOURG	26	9	D
MADRID	39	20	D
MARRAKECH	42	26	N
MEXICO	23	12	N
MILAN	31	18	B
MONTRÉAL	24	16	D
MOSCOU	23	14	D
NAIROBI	22	12	N
NEW-YORK	28	21	C
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	32	20	D
PÉKIN	30	21	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	33	21	D
SÉVILLE	41	22	D
SINGAPOUR	31	23	O
STOCKHOLM	23	12	P
SYDNEY	19	6	N
TOKYO	35	26	D
TUNIS	34	21	D
VARSOVIE	28	16	N
VENISE	31	23	D
VIENNE	32	18	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 28 juillet

TF 1

20.50 Cinéma : Salut l'ami, adieu le trésor. □
Film américain de Sergio Corbucci (1981).
22.40 Magazine : Club olympique.
0.20 Documentaire : Embarquement porte nº 1.
De Jean-Pierre Hutin. Grenade.
0.50 Journal et Météo.

A 2

20.50 Cinéma : La Meilleure Façon de marcher. ■■
Film français de Claude Miller (1975).
22.15 Cinéma : Fric-Frac. ■
Film français de Maurice Lehmann et Claude Autan-Lara (1939).
0.15 Journal des courses, Journal et Météo.

FR 3

20.00 Jeux olympiques. Gymnastique : libre par équipes dames (finale) ; Tennis de table : éliminatoires doubles dames et messieurs ; Football : Australie-Mexique (groupe D) et Corée du Sud-Paraguay (groupe C) ; Judo : finales poids mi-lourds dames et messieurs.
22.30 Journal et Météo.
22.50 Téléfilm : Terreur à bord.
De Douglas Heyes.
0.45 Série : Les Incorruptibles.
Mon froussard.
1.35 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

20.50 Cinéma : Les Indians. ■
Film américain de David Ward (1989).
22.35 Jeux olympiques. Football : Suède-Maroc, Mexique-Australie ; Gymnastique : *concours par équipes libres dames ; Judo* : finale mi-lourds ; Tennis de table ; Volley-ball. Les finales du jour : Gymnastique (20.00) ; Haltérophilie (18.30) ; Judo (22.35) ; Lutte gréco-romaine (19.00) ; Natation (dont le 100 mètres messieurs, 18.00) ; Tir (12.30 et 14.00).

M 6

20.40 Téléfilm : La Pourpre et le Noir.
De Jerry London.
23.05 ▶ Documentaire : Barcelone 1936, les olympiades oubliées.
D'Anel Camacho et Laurent Guyot.
0.00 Documentaire : Les Chemins de la guerre.
L'URSS.
1.00 Six minutes d'informations.
1.55 Rediffusions.

ARTE

20.40 Soirée thématique.
Paysages sous surveillance.
20.41 Court métrage : Paris-Marseille.
De Vincent Vinour.
20.45 Documentaire : Enquête sur un paysage tranquille.
De Jean-Loïc Portron. Le Mezenc.
21.25 *Documentaire :* **Métamorphoses du paysage.**
D'Eric Rohmer.
21.45 Documentaire : La Cabale des oursins. De Luc Moulet.
22.05 Documentaire : Les paysages, ça sert aussi à faire la guerre.
De Jean-Louis Gonnet.
22.15 Court métrage : Querelle de jardins.
De Raul Ruiz.
22.30 Cinéma : Lumière d'été. ■■
Film français de Jean Grémillon (1942).

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Quand le sida se fait source d'enrichissement.
21.30 Les derniers coureurs du Rhin (rediff.)
22.40 Les Nuits magnétiques. Les Antilles.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Martine Kaufmann. A 21.30, Concert (en direct de Montpellier) : Adagio pour cordes op. 3, de Lekeu ; Wesendonk-Lieder, mélodies pour soprano et orchestre, de Wagner ; Pelléas et Mélisande op. 80, de Fauré ; L'Oiseau de feu, de Stravinsky, par l'Orchestre français des jeunes, dir. Marek Janowski ; sol. : Anna Tomowa-Sintow, soprano. A 23.30, Concerto pour clavier et cordes en mi majeur BWV 1053, de Bach.
0.05 Bleu nuit. En direct de Montpellier : le Trio du bassiste Philippe Gareil.

Mercredi 29 juillet

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Côte Ouest.
15.20 Feuilleton : Hemingway (3ᵉ épisode).
17.05 Club Dorothée vacances.
17.35 Série : Loin de ce monde.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Pas folles les bêtes.
19.55 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Résumé des J.O., Tapis vert et Météo.
20.50 Téléfilm : Le Secret de château Valmont.
De Charles Jarrot (1ʳᵉ partie).
22.45 Magazine : Club olympique.
0.25 Journal et Météo.

A 2

13.40 Jeux olympiques. Voile : 3ᵉ régates ; Basket-ball : préliminaires messieurs ; Judo : poids moyens dames et messieurs ; Pentathlon : équitation ; Aviron : repêchages dames et messieurs ; Natation : relais 4 x 100 m messieurs ; Lutte gréco-romaine : 48, 74 et 130 kg (finales) ; Cyclisme : poursuite individuelle messieurs (finales).
19.59 Journal, Résumé des J.O., Journal des courses et Météo.
20.50 Jeux sans frontières. A Trebic, en Tchécoslovaquie. Thème : Un été capricieux.
22.15 ▶ Théâtre : Coiffure pour dames.
Pièce de Robert Harling, mise en scène de Stéphane Hillel, avec Marthe Villalonga, Françoise Christophe, Claire Maurier.
0.00 Journal des courses, Journal et Météo.
0.17 Magazine : Les Arts au soleil.
0.20 **Magazine : Musiques au cœur de l'été.**
Concerto pour violon et orchestre, de Max Bruch, par l'English Chamber Orchestra ; sol. : Nigel Kennedy ; *Concerto pour violon et orchestre*, de Tchaïkovski, par l'Orchestre national Bordeaux Aquitaine, dir. Alain Lombard ; sol. : Zino Vinnikov.

FR 3

14.50 Série : L'Homme de Vienne.
15.40 Série : La Grande Vallée.
16.30 Les Vacances de Monsieur Lulo.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Jeux olympiques. Cyclisme : éliminatoires vitesse dames et messieurs ; Gymnastique : libre par équipes messieurs (finale) ; Tennis de table : éliminatoires doubles dames et messieurs ; Handball : préliminaires messieurs ; Basket-ball : préliminaires messieurs ; Base-ball : préliminaires messieurs ; *Football : Italie-Koweït (groupe A)* et Espagne-Qatar (groupe B) ; Volley-ball : préliminaires dames ; Judo : finales poids moyens dames et messieurs.
22.30 Journal et Météo.
22.50 Série : Les Incorruptibles.
23.40 Soirée spéciale : Francophonie.
De Dominique Gallet. Histoire du peuplement francophone en Amérique. Invités : Antonine Maillet, romancière acadienne ; Gaston Miron, poète québecois ; Raphaël Confiant, poète martiniquais ; Yves Berger, écrivain français ; Barry Ancelet, poète louisianais.
0.35 Musique : Mélomanuit.
Invité : Pierre Lartigue. La Puerta del vino, de Debussy, par Catherine Collard, piano ; *Suite populaire espagnole* de de Falla, par Jean-Jacques Kantorow, violon, Jacques Rouvier, piano.

CANAL PLUS

14.00 Jeux olympiques. Basket-ball ; Base-ball ; Boxe ; Gymnastique : concours par équipes libres messieurs ; Haltérophilie : 67,5 kg ; Handball : Brésil-Hongrie ; Plongeon : tremplin ; Equitation : concours complet, endurance ; Tennis ; Voile ; Volley-ball : Etats-Unis-Japon.
16.00 Le Journal télévisé olympique.
16.30 Jeux olympiques. Aviron ; Badminton ; Basket-ball ; Base-ball ; Boxe ; Cyclisme : poursuite individuelle ; Football : Etats-Unis-Pologne, Colombie-Egypte ; Gymnastique : concours par équipes libres messieurs ; Haltérophilie : finale des 67,5 kg ; Handball : Allemagne-Roumanie, Egypte-Espagne ; *Hockey sur gazon* : Australie-Allemagne, Pays-Bas-Nouvelle-Zélande, Espagne-Canada, Corée-Grande-Bretagne ; Judo ; Lutte gréco-romaine ; Natation : finales ; Pentathlon : équitation ; Plongeon : finale tremplin messieurs ; Tennis ; Tennis de table ; Voile ; Volley-ball : Pays-Bas-Brésil.
20.25 Flash d'informations.
20.30 Téléfilm : Le Contrat secret.
De John Davis, avec Christopher Lee, Michael Bradon.
Un écrivain-journaliste est entraîné dans d'obscures tractations entre la CIA et l'OTAN.
22.10 Jeux olympiques. Basket-ball ; Base-ball ; Boxe ; Football : Italie-Koweït, Espagne-Qatar ; *Judo : finale moyens messieurs* ; Tennis de table. Les finales du jour : Cyclisme (19.30) ; Gymnastique (20.00) ; Haltérophilie (18.30) ; Judo (22.15) ; Lutte gréco-romaine (19.00) ; Natation (18.00) ; Plongeon (15.00) ; Pentathlon (10.00) ; Tir (12.30).

M 6

13.55 Série : Les Années FM.
14.25 Magazine : E = M 6.
14.50 Magazine : Culture pub.
15.15 Magazine : Ecolo 6.
15.20 Magazine : La Tête de l'emploi.
15.45 Magazine : Fréquenstar.
16.50 Magazine : Zygomachine.
17.15 Musique : Nouba.
17.35 Série : Brigade de nuit.
18.30 Série : L'Etalon noir.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, Spécial J. O.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Mode 6.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : La Panthère contre le crime.
De Brian Trenchard Smith.
Une lutte sans merci.
22.20 Téléfilm : Les Complices.
De Michael Lahn.
23.55 Magazine : Vénus.

ARTE

19.00 Documentaire : La Calotte polaire.
De Peter Nestler.
L'industrialisation systématique de l'extrême nord de l'Europe.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Serge Rachmaninov.
De Barrie Gavin.
21.40 Concert : Vladimir Horowitz.
Concerto nº 3 pour piano, de Rachmaninov. Enregistré en 1978 au Lincoln Center, à New-York. Avec le New-York Philharmonic. Direction musicale : Zubin Mehta.
22.35 Documentaire : Pas de deux, la danse dans l'Allemagne réunifiée.
23.20 Documentaire : Suzanne Linke.
De Charles Picq.

FRANCE-CULTURE

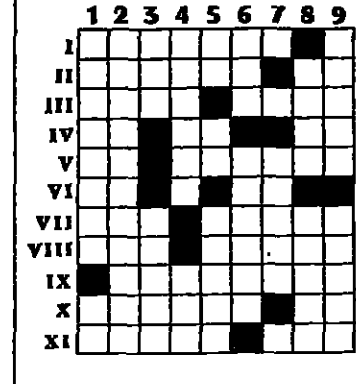
20.30 Antipodes. Francophonie au Vietnam, état des lieux. Avec Valérie Daniel, Jacques Ruffié, Ruong Kuang Ré, Louis Reymondon.
21.30 Communauté des radios publiques de langue française. Faits divers du passé : le procès du softénon.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les Antilles.
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Daniel Elouard (Voyage au bout du tourisme).
0.50 Musique : Coda.
Dans les montagnes d'Appalaches (3).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Jean-Yves Bosseur. En blanc et noir, de Debussy ; Relâche, de Satie, Prométhée, de Scriabine. A 22.00, Concert (en direct de Montpellier) : Concerto pour piano et orchestre nº 2 en ut mineur op. 18, de Rachmaninov ; Symphonie nº 3 en ut mineur op. 23, de Scriabine, par l'Orchestre de Paris, dir. Jerzy Semkov : sol. Lilya Zilberstein, piano
0.05 Bleu nuit. Par Xavier Prévost. En direct de Montpellier : Le Quartette de la violoniste Debora Seffer.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5833



HORIZONTALEMENT

I. Enflure de la bouche. – II. Pour un chef d'Etat, c'est un véritable travail de tête (pluriel). Désinence verbale. – III. Dure l'espace d'un éclair. Consulté dans une sacristie. – IV. Coule en France. Pendant un temps, on la voyait venir de loin avec ses gros sabots. Participe. – V. Lettres de condoléances. Essences colorées. – VI. Symbole. Partie du monde. – VII. Fin de participe. Un point de suspension marque généralement le terme de son histoire. – VIII. Est donc toujours là (épelé). Si on les sort, c'est pour des motifs sérieux. – IX. Possède parfois deux becs. – X. Grandes plantes ligneuses. Prisèrent (épelé). – XI. Loin d'être innocentes. Est rond.

VERTICALEMENT

1. Reçoit plus d'une « volée » quand il ne va pas droit. Désigne un métal blanc. – 2. Une fois lâchées, il est difficile de les rattraper. – 3. Est de plus en plus timbré. Attire les foules éprises de sports. – 4. Se gonfle sous l'effet d'un souffle. Ruminait. – 5. Préfixe. Finit dans l'eau froide. Indiscrètes bestioles. – 6. Orientation. Assurent une bonne fermeture. – 7. Que ne ferait-elle pas pour *l'amour de Dieu ! – 8. Conçue dans* une boîte. Eventuellement étudié par un anatomiste. – 9. Passent pour avoir toujours soif. Finira par venir à bout.

Solution du problème nº 5832

Horizontalement

I. Economies. – II. Truelle. – III. Aorte. Nue. – IV. Lus. Gave. – V. Otent. A.P. – VI. No ! Néroli. – VII. N.N.O. Solen. – VIII. Lésa. – IX. Grêlon. Oc ! – X. Eu. Anne. – XI. Sensé. Or.

Verticalement

1. Etalonnage. – 2. Croûton. Rus. – 3. Ourse. Olé ! – 4. Net. NN. Elan. – 5. Olé ! Tessons. – 6. Ml (millilitre). Roanne. – 7. Iéna. Ol (Lô). – 8. Uvale. – 9. Sleeping-car.

GUY BROUTY

Jeux olympiques

Neuf millions de téléspectateurs pour l'ouverture

Les Français ont largement suivi l'ouverture des Jeux olympiques d'été, retransmise en direct de Barcelone sur TF 1. La cérémonie a rassemblé plus de neuf millions de téléspectateurs, samedi 25 juillet sur la Une entre 20 heures et 23 h 15.

Selon les chiffres de Médiamétrie, 19 % des téléspectateurs âgés de six ans et plus (1 % représente 497 000 personnes) s'étaient branchés sur TF 1, qui a recueilli 62 % de part de marché. Dimanche 26 juillet, A 2 réunissait 5 millions de téléspectateurs pour l'arrivée du Tour de France sur les Champs-Elysées (10 % d'audience des six ans et plus)

Le Monde

Ancien dirigeant du Parti communiste

Auguste Lecœur est mort

Auguste Lecœur, ancien député communiste, ancien secrétaire à l'organisation du PCF, est mort le 26 juillet à l'âge de quatre-vingts ans. Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Crissey (Saône-et-Loire).

La mémoire rouge et la mémoire noire. Auguste Lecœur a illustré à sa manière franche et brutale, rappelée pertinemment par le réalisateur Mosco dans la série *Mémoires d'ex* consacrée aux exclus du PCF, les deux facettes de l'histoire communiste.

La mémoire rouge tout d'abord. Né en 1911, militant communiste à seize ans, syndicaliste actif dont le Parti repère très vite d'incontestables talents d'organisateur, Auguste Lecœur est dépêché en Espagne, au plus fort de la guerre d'Espagne, au sein des Brigades internationales. De retour en France, secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, il défend le pacte germano-soviétique ce qui lui vaut d'être emprisonné pendant six mois. Capturé puis évadé en 1940, Auguste Lecœur reprend en main la fédération du Pas-de-Calais et participe activement à la grève des mineurs de 1941.

Coopté en 1942 par la direction nationale clandestine du PCF, où il a la lourde tâche de veiller à l'organisation, il impose une discipline rigoureuse et efficace. A la Libération, sa carrière au sein de la hiérarchie communiste marque le pas. Il est élu maire de Lens puis député du Pas-de-Calais. Ephémère sous-secrétaire d'Etat à la production industrielle du cabinet Gouin en 1946, chargé du charbon, il est à nouveau chargé des questions d'organisation du PCF à partir de 1949. En 1952, il est au sommet de son pouvoir. Numéro trois du Parti, il est présenté, à tort, comme le dauphin du secrétaire général, Maurice Thorez.

La chute, en effet, est proche. Commence alors la mémoire noire. Suspecté par la direction thorézienne, selon Philippe Robrieux, dans sa précieuse *Histoire intérieure du Parti communiste*, d'être le pion des réformateurs soviétiques, après la mort de Staline, Auguste Lecœur est exclu pour une année du Parti en 1954. Démissionnaire, son exclusion est prononcée à titre définitif en 1955. Avec d'anciens du PCF, il lance en 1956 le périodique *la Nation socialiste* qu'il dirigera pendant vingt-deux ans. Il adhère à la SFIO en 1958, puis au Parti socialiste démocrate en 1976.

Règlement de comptes

Pendant ces années, Auguste Lecœur ne cessera de régler ses comptes avec son ancien parti et singulièrement ses directions successives au travers de plusieurs livres qui lui donnent notamment l'occasion de s'en prendre à la légende résistante. Auguste Lecœur concentrera également ses feux sur la personne de l'actuel secrétaire général du PCF, M. Georges Marchais, et particulièrement sur le séjour de ce dernier en Allemagne pendant l'Occupation. Traîné devant les tribunaux en 1978 par M. Marchais après la publication dans *la Nation socialiste* de documents modifiés accréditant la thèse, toujours contestée par l'intéressé, d'un départ volontaire du secrétaire général en Allemagne, Auguste Lecœur sera relaxé.

GILLES PARIS

[Né le 4 septembre 1911 à Lille (Nord), mineur, Auguste Lecœur participe à la guerre d'Espagne, en 1937, comme chef de bataillon des Brigades internationales. Membre du comité central du parti communiste français en 1938, secrétaire à l'organisation pendant la période de clandestinité, de 1942 à 1944, il est, à la Libération, sous-secrétaire d'Etat à la production industrielle. Maire de Lens de 1945 à 1947, député du Pas-de-Calais dans les deux assemblées constituantes, puis jusqu'en 1954, il est par ailleurs secrétaire général de la Fédération communiste du Pas-de-Calais et président de la Fédération des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais. Chargé de l'organisation du PCF à partir de 1950, numéro trois du parti en 1952, Auguste Lecœur en est exclu en 1954. Directeur de *la Nation socialiste* en 1956, il adhère à la SFIO en 1958, puis au Parti socialiste démocrate en 1976.]

Selon des écologistes norvégiens

L'immersion par les Russes de déchets nucléaires se poursuit en mer de Barents

STOCKHOLM

de notre correspondante

Les chiffres restent pour l'instant imprécis, mais les informations fournies par certains organismes russes confirment de plus en plus l'image de poubelle nucléaire soviétique qu'est devenue en trente ans la mer de Barents, l'une des mers les plus poissonneuses du globe. L'organisation écologique norvégienne Bellona, qui concentre ses recherches sur la Nouvelle-Zemble, la mer de Barents et la mer de Kara, vient d'obtenir confirmation, par le Comité pour la défense de l'environnement de Mourmansk et la Murmansk Shipping Company (1), que l'immersion des déchets atomiques – en tout cas sous forme liquide – se poursuit dans cette région.

La péninsule de Kola abrite la plus forte concentration de réacteurs nucléaires du monde, la plupart équipant les unités de la flotte nord. Le navire militaire de détection radiologique *Amour* collecte les eaux de refroidissement contaminées de ces réacteurs dans les bases navales le long de la péninsule, les mélange ensuite, à bord, à de l'eau de mer dans des containers spéciaux, avant de les immerger. L'immersion se fait, selon un responsable de la Murmansk Shipping Company, en cinq endroits dans la mer de Barents, dont un en pleine « zone grise » – la zone de pêche en litige entre la Russie et la Norvège.

Pour la seule année 1990, la quantité de radioactivité ainsi immergée aurait été d'environ 67 curies. Le rôle de l'*Amour* avait été confirmé en mai dernier par l'état-major général de la défense norvégienne, qui a précisé par ailleurs qu'un autre navire spécial de ce genre équipait la flotte du Pacifique basée dans l'est de la Russie.

Pour l'instant, le taux de radioactivité relevé dans ces endroits ne dépasserait que très légèrement la normale et n'affecterait pas les poissons, mais le traitement infligé à la mer de Barents et à la mer de Kara, à l'est de la Nouvelle-Zemble, préoccupe les écologistes de Bellona, à Oslo.

Informer la population

Le bateau de l'organisation, le *Genius*, entreprendra, à la fin du mois d'août, une tournée le long des côtes norvégiennes pour informer la population des dangers que représente le voisinage avec la Russie. Il y a des centrales nucléaires en mauvais état, en particulier celle de Polyarni-Zori sur la presqu'île de Kola ; des navires sur lesquels sont entreposés des déchets nucléaires à Mourmansk ; la soixantaine de vieux sous-marins à propulsion nucléaire qui rouillent le long des côtes de Kola. Il y a aussi l'immersion, en contravention avec la convention de Londres, de matières radioactives. Ainsi, le *Komosomolets*, ce sous-marin qui a sombré à la suite d'un incendie à bord en avril 1989 avec vraisemblablement ses deux réacteurs et plusieurs ogives nucléaires, gît par 1 600 mètres de fond entre le Spitzberg et le cap Nord. A cela s'ajoute le danger des tests nucléaires en Nouvelle-Zemble, que la Russie menace de reprendre si les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ne cessent pas les leurs dans le Nevada.

Tandis que Bellona espère obtenir l'autorisation d'entrer dans les eaux russes et visiter les ports de Mourmansk et Arkhangelks, les autorités norvégiennes et russes travaillent à la mise sur pied d'une commission conjointe pour examiner l'étendue de l'immersion de matières radioactives dans cette région. Une mission officielle devrait se rendre dans la mer de Kara dans les deux mois qui viennent pour procéder notamment à des relevés et visiter des sites de traitement et de stockage des déchets. En attendant, Saint-Petersbourg doit accueillir, du 27 juillet au 2 août, une conférence écologique finno-russe, avec la participation du ministère russe de l'environnement, pour traiter de la gestion du nucléaire civil et militaire en Russie.

FRANÇOISE NIETO

(1) Compagnie russe de navigation possédant notamment six brise-glaces et un porte-conteneur, tous à propulsion nucléaire.

L'organisation humanitaire « Middle East Watch » dénonce la torture en Egypte

Dans son premier rapport sur les droits de l'homme en Egypte, intitulé « *Derrière des portes closes : torture et détention en Egypte* », l'organisation américaine de défense des droits de l'homme *Middle East Watch* (MEW) a appelé, lundi 28 juillet, l'administration américaine et la CEE à « *suspendre toutes leurs aides* » à l'Egypte, aussi longtemps qu'y sera pratiquée la torture contre les prévenus et détenus.

MEW demande au gouvernement américain de révéler d'éventuelles « *circonstances extraordinaires* » qui l'empêcheraient d'adopter une telle attitude, « *alors que le respect des droits de l'homme est exigé par la législation américaine* ». L'Egypte est le deuxième bénéficiaire, après Israël, de l'aide américaine à l'étranger, avec environ 2,1 milliards de dollars. – (*AFP*.)

EN BREF

□ **M. Christian Raynal quitte ses fonctions de secrétaire départemental du RPR, en Haute-Garonne.** – M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a accepté jeudi 23 juillet la démission présentée par M. Christian Raynal de ses fonctions de secrétaire départemental de la Haute-Garonne, a indiqué le mouvement gaulliste dans un communiqué. M. Raynal a précisé que « *le désaccord est au plus haut niveau* » entre M. Alain Juppé et lui sur le rôle du secrétaire départemental.

□ **M. Jean-Marie Cambacérès annonce sa candidature aux législatives dans le Gard.** – M. Jean-Marie Cambacérès, député non inscrit (ex-PS) de la deuxième circonscription du Gard, a annoncé samedi 18 juillet, au Callar (Gard), à l'occasion de l'université d'été de son mouvement AGIR (Alliance générale d'initiatives et de réflexions), son intention de se représenter aux élections législatives de mars 1993 dans cette même circonscription.

Un projet de chaîne pour enfants

Parallèle TV veut animer le réseau de La Cinq

Une chaîne pour la jeunesse, éducative et européenne : telle se veut Parallèle TV, un projet conçu par l'association Sorbonne Media-TV et le producteur de dessins animés IDDH, pour occuper 27 heures par semaine le réseau laissé vacant par la disparition de La Cinq.

Pierre, Josette, Sophie, Barbara, Philippe ont fréquenté les bancs du DESS de communication de la Sorbonne il y a peu. Avec d'autres anciens, membres de l'association Sorbonne Media-TV, ils préparent une chaîne pour enfants, Parallèle TV. Devoir à boucler pour le 30 septembre, date limite de l'appel à candidatures du CSA. Leur démarche part de deux constats : La Cinq représentait un quart de l'offre de programmes jeunesse ; et 74 % des jeunes de huit ans à seize ans regardent la télévision tous les jours, pour se distraire mais aussi pour s'informer et comprendre le monde. Or la télévision actuelle ne répond pas à leurs attentes, car elle privilégie la distraction : La Cinq attirait les petits avec 98 % de dessins animés dans ses émissions pour les jeunes, TF 1 n'est pas en reste avec 73 %. Aussi Parallèle TV affirme-t-elle vouloir mélanger plus largement les genres : fictions, documentaires, jeux, magazines et information représenteraient la moitié des programmes diffusés le matin (7 h 30 à 8 h 30) et le soir (17 heures à 19 heures) en semaine, un peu plus largement mercredi et samedi. Dans chaque genre, l'accent serait mis sur le côté éducatif : jeux historiques, magazines sur les sciences ou la musique... Au-delà de l'initiation aux langues étrangères (une brève émission quotidienne), Parallèle TV marquerait sa dimension européenne en utilisant les versions anglaise, allemande, espagnole ou italienne de ses programmes pour les rediffusions, et en faisant présenter ses séries animées par des personnages polyglottes.

Le dessin animé occuperait l'autre moitié des programmes, explique le producteur Bruno Huchez, parrain du projet. Sa société IDDH serait l'actionnaire principal de Parallèle TV, avec 25 % des 50 millions dez francs prévus pour le capital. Bruno Huchez a d'abord importé des séries animées, dont le célèbre *Goldorak*, avant de devenir producteur après 1985 : ses séries *Bleu l'enfant de la terre*, *Prince Vaillant*, *Denver le dernier dinosaure*, *les Tortues Ninja* et, depuis 1990, *Lucky Luke*, sont connues des enfants, vendues dans le monde entier et déclinées en droits dérivés avec des vêtements, des jeux, etc. Avec 500 heures produites, 1 300 heures en stock, un chiffre d'affaires de 170 millions de francs, dont une petite moitié en production, IDDH revendique une place de premier plan dans la fourniture de programmes jeunesse aux chaînes – c'est elle qui est à l'origine d'Amuse 3.

Fort de cette expérience, de ses coproductions avec les Américains, de ses ateliers (à Angoulême et Blois) capables – avec des sous-traitants coréens – de sortir une dizaine d'épisodes par mois, Bruno Huchez plaide pour une cohérence entre les efforts publics en faveur du dessin animé et l'actuelle situation de la diffusion : « *On forme des gens au dessin animé, et ils n'auraient pas de boulot ?* » Selon lui, Parallèle TV peut stimuler la production européenne de qualité, à raison de 100 heures dès la première année. Tout en étant rentable rapidement. La chaîne prévoit un budget de 160 à 200 millions de francs annuels couvrant des charges de programmes évaluées à 120 millions en 1993 répartis par tiers entre achats, production d'animation et de plateau.

Côté recettes, Parallèle TV vise la place que détenait La Cinq sur la publicité destinée aux enfants, soit 100 millions dès la première année, et, au terme de cinq ans, 30 % d'un total estimé en 1993 à 637 millions de francs (dont les deux tiers pour les jouets et l'alimentation-boisson). Cette source principale serait complétée par le parrainage, les droits dérivés, les ressources de coproductions. En faisant miroiter au CSA son autonomie financière, sa volonté de jouer la complémentarité avec d'autres candidats possibles, sa modestie en horaires, ses ambitions éducatives et distractives, Parallèle TV parviendra-t-elle à passer du scénario à l'écran ?

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Les « Izvestia » et le « Financial Times » vont créer un supplément économique

Le Financial Times et le quotidien du soir *Izvestia* ont signé, lundi 27 juillet, à Moscou, un accord pour la publication, dès octobre, d'un supplément économique hebdomadaire en russe, qui sera tiré à 300 000 exemplaires.

Selon cet accord, le *Financial Times* devra fournir 40 % des informations pour la rubrique internationale et son réseau publicitaire sera chargé de la commercialisation d'encarts – 10 000 dollars (50 000 francs) la page – qui permettront de financer la publication des *Finansovyie Izvestia*. La rédaction des *Izvestia* (3,2 millions d'exemplaires) fournira les informations concernant l'ex-URSS et fera imprimer et distribuer le supplément. Les deux nouveaux partenaires se partageront les bénéfices.

La traversée de l'Atlantique à la voile en solitaire

Bruno Peyron récupère son record

Le skipper baulois Bruno Peyron, sur Pays-de-Loire-Commodore, a établi, mardi 28 juillet, un nouveau record de la traversée en solitaire de l'Atlantique nord. Parti de New-York le 18 juillet, il a franchi le cap Lizard à 0 heure 12, soit avec plus de deux heures d'avance sur le temps qui avait permis à Florence Arthaud de le déposséder de son record en 1990.

Bruno Peyron, l'ancien leader du classement des skippers (de 1987 à 1990), voulait prouver qu'il pouvait toujours prétendre aux honneurs, comme au temps de sa domination. Révélé en 1982 par une deuxième place de la Route du rhum, derrière Marc Pajot, ce fils de commandant de pétrolier géant était monté huit fois sur les podiums en dix engagements entre 1986 et 1990. Hélas ! seules les victoires intéressaient ses mécènes. Or, Bruno Peyron n'avait franchi qu'une seule fois la ligne en tête. C'était en 1989, en compagnie de Jack Vincent, à l'arrivée de la transat en double Lorient-Saint-Barthélemy-Lorient. Dès le lendemain de son succès, il avait dû se mettre à la recherche d'un autre sponsor.

Florence Arthaud dépossédée

Ces deux dernières années, il est souvent resté à quai, faute de moyens. En 1990, il a assisté, impuissant, à l'exploit de Florence Arthaud entre New-York et le cap Lizard. Bruno Peyron perdait alors son record de la traversée en solitaire, réalisé à la suite d'un pari trois ans plus tôt. Depuis, l'aîné de trois frères navigateurs s'est dépensé sans compter afin d'inscrire à nouveau son nom sur les tablettes. Il a trouvé deux sponsors, une entreprise d'informatique (Commodore) et un conseil régional (Pays de la Loire), ainsi qu'un bateau, l'ancien catamaran de Philippe Jeantot.

Il a attendu le moment le plus favorable pour prendre le départ. Le 18 juillet, il quittait enfin les côtes américaines, après une première tentative infructueuse. Au terme de 9 jours, 19 heures et 22 minutes, après avoir subi des tempêtes de 45 nœuds, le navigateur baulois peut maintenant s'attendre à une réception sous les honneurs à Pornichet (Loire-Atlantique). Comme au temps de sa domination.

G. Cl.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 28 juillet 1992 a été tiré à 484 322 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Arts-Spectacles » : Le rap et les élections américaines

Entre les troubles de Los Angeles et l'élection présidentielle, le rap est devenu un enjeu politique aux Etats-Unis. Un entretien avec le violoniste britannique Nigel Kennedy : sa virtuosité n'est plus à démontrer mais il choque toujours le public des concerts. Le jazz se joue désormais à deux vitesses : sur scène, les musiciens se veulent « acoustiques », tandis que dans les studios, les machines électroniques font la loi.